



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

**RAPPORT  
DES  
ACTIVITES  
1990**

**22<sup>e</sup> année**

## MEDITATION DE L'Auvergnat

ou LES TROIS REGNES

ou DE LA SOUMISSION A LA REVOLUTION

En ces cantons où le volcanisme est tout chaud, tout bouillant, où le relief garde son chiffre et celui de l'érosion, où l'oeil lit si bien le creusement des vallées sous les plateaux qui sont les vallées d'autrefois, où l'on voit les rivières se déplacer (...) à chaque saison, à chaque crue, on sent bien qu'il y a une vie du règne MINÉRAL. Si l'on pouvait tourner en dix minutes un film pris en dix mille ans on verrait la face du sol vivre et vieillir comme un visage. Cette vie, ce n'est que gonflement ou creusement, mouvement aveugle, sourd, totalement soumis au physique et chimique, sans réaction aucune.

Le VÉGÉTAL est toute soumission encore; mais, s'efforçant d'emmagasiner les sels, l'eau, le soleil, il travaille déjà à se servir du physique pour se passer de lui; et il arrive à vivre sur soi, de ses réserves, à se faire à soi des conditions nouvelles. Regarde ces pommiers, ces monstres griffus, attachés là, si fermés qu'il n'y a pas de communications imaginables entre eux et nous. Songe à leur travail secret, acharné, que tu peux choisir de dire soit terrifiant, soit innocent, mais qui pousse cet organisme de branches, vivant, oui, unique, imprévisible. Le miracle de l'arbre qui de la terre bâtit une chose qui vit, qui a son autonomie, ne dépasse-t-il pas l'entendement?

L'ANIMAL conquiert le mouvement, la chaleur, la voix, le regard. N'est-ce pas prodigieux, cette conquête de si loin venue? Cette chaîne de la pierre à l'homme. La nature part de la pesanteur glacée du granit; et même le minéral sans espoir n'est pas si mort qu'il ne puisse se transformer: il suffira d'un rayon peut-être pour que la vie apparaisse, et par le lichen, l'herbe, l'algue, le ver, par le poisson, l'oiseau, le cheval ou le chien, elle vient aboutir à l'être humain, à la conscience, à l'amour. L'eau devient la sève, la sève devient le sang; le sang devient l'esprit. Le terrifiant reste le point de départ, cette soumission absolue à la pesanteur, au froid, cette absence totale, telle qu'il n'est pas de mot pour la dire, de toute charité. Mais voir la vie poindre ainsi peu à peu, prendre peu à peu sa chaleur et sa voix donne avec un certain mouvement de cœur comme un espoir en cet immense effort.

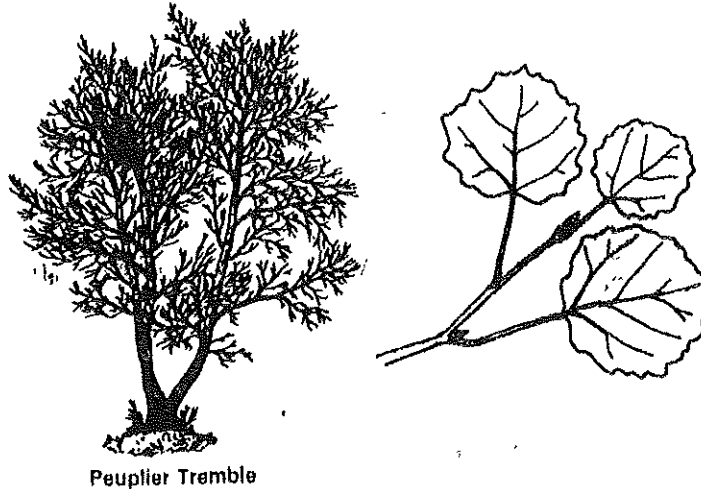
L'HOMME au bout de tout n'est-il pas la réussite de la création? N'est-il pas, de par son étonnante disponibilité, la créature déléguée pour aller le plus loin contre la dégradation finale? Sa vertu, son génie, sa mission, à ne regarder les choses qu'en naturaliste, n'est-ce pas de combattre la mort? Et ne doit-il pas avoir un certain secret pour la vaincre.

Henri POURRAT, La cité perdue (1934)

## ACTIVITES GENERALES

Samedi 20 janvier : ASSEMBLEE GENERALE de notre ASBL à AVE

Comme la tradition en est maintenant bien établie, l'Assemblée Générale est précédée d'une promenade aux environs d'Ave. Cette année, cap vers l'est : Tiène d'Aise, Les Grignaux et retour par Xuffe et la vallée du Ry d'Ave. Discussions habituelles entraînées par la détermination des arbres par leur écorce et leurs bourgeons. Le peuplier tremble pose problème, mais les plus sceptiques finissent par se rendre à l'évidence...



Peuplier Tremble

Toujours autant de membres intéressés par l'Assemblée Générale : 37 effectifs présents, 4 effectifs représentés + de nombreux adhérents.

Le Président, Jean-Claude LEBRUN ouvre la séance et dresse le bilan des activités. Il présente une réflexion sur la concordance entre ces activités et les objectifs fixés par nos statuts. Celle-ci est indéniable.

Les responsables des diverses sections présentent à leur tour le bilan des activités de leur équipe. Le Rapport des activités 1989 est le témoin privilégié de celles-ci et nous dispense d'entrer dans le détail.

Patrick VAN DER SMISSEN fait le point sur les problèmes d'environnement. Il constate que chacun travaille de son côté à la protection de l'environnement. Il insiste sur la poursuite du recensement des zones humides. Le projet de recensement de tous les sites intéressants de la commune de Libin est à poursuivre : décentralisation et participation sont ici les mots-clés! La présence des Naturalistes de la Haute-Lesse à la CCAT de Libin est à maintenir, même si ce comité n'obtient pas des résultats évidents sur le terrain, en particulier à propos du projet de "Space Camp" à Transinne, pour lequel la CCAT n'a jamais été consultée.

- Créer une équipe de dialectologie pour recenser les appellations, lieux-dits, toponymes... Francis COLLET, qui a fait cette proposition, pourrait s'occuper de cette équipe...

- Le secrétariat d'I.E.W. est débordé. Daniel MORMONT propose qu'on lui transmette copie du courrier destiné à I.E.W. afin de hâter les prises en considération.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 19h, et un souper amical couronne une après-midi bien remplie.

Bruno MAREE

Samedi 3 février : Géologie et géomorphologie dans la région d'AMBLY

Cette activité reprenait en grande partie l'itinéraire et les sujets parcourus en avril 1988. Un long rapport avait été rédigé à l'époque (v. Les Barbouillons n° 119, juin 1988, pp. 33 à 45) et ceux qui s'em mêlent encore les pincesaux avec les étages géologiques du Siegenien, de l'Emsien ou du Couvinien iront revoir leurs leçons!

Il fut encore question cette fois des phénomènes de failles (Lamsoul et Forrières), de l'érosion différentielle, de la "zone de virgation" de Lesterny et de la vallée caractéristique du Rf de Warlet.

Signalons encore, pour l'ambiance, un pique-nique ventilé sur les hauteurs de Forrières, une pause admirative devant la maison classée de Lesterny, une visite indispensable à la bibliothèque de l'église de Masbourg... et un retour vers Ambly par la forêt déchainée (et même déchânée!) sous les rafales violentes du vent : impressionnant!

Bruno MAREE



Samedi 17 février : Visite de la ville et du Musée de LUXEMBOURG

Le voyage culturel hivernal des Natus est en passe de devenir une tradition. Cette année, c'est la ville de Luxembourg qui nous a accueillis. Elle avait délégué un guide officiel du Syndicat d'Initiative pour remplir cette mission. C'est juché sur le socle du "Monument du Souvenir", place de la Constitution, érigé à la mémoire des Luxembourgeois tombés au cours des deux dernières guerres mondiales, qu'il nous harangua et retraça pour nous les grandes lignes de l'histoire de cette grande capitale d'un petit pays (v. Guide vert Michelin, p. 174) Malgré son discours chaleureux, beaucoup grelottent, aussi sommes-nous heureux de nous mettre en route pour un tour pédestre de la vieille ville. Nous passons devant la Bibliothèque Nationale (ancien collège des Jésuites) pour entrer dans la cathédrales Notre-Dame de Luxembourg par son aile moderne, de style néo-gothique. La partie ancienne de la nef date du 17e siècle. Le guide nous fait remarquer les piliers, tous différents, ornés d'arabesques en relief. Nous regrettons de ne pouvoir accéder à la crypte où se trouve le cénotaphe de Jean l'Aveugle,

mort en 1346 à la bataille de Crécy. Il était seigneur hautain de Wellin et de Lomppez en tant qu'avoué de l'abbaye de Stavelot. Il se trouvait en son château de Lomppez en avril 1342, peu de temps donc avant d'aller "férir" un dernier coup contre les Anglais à Crécy. (Ces derniers remportèrent la victoire grâce à leurs archers et c'est là qu'on employa le canon pour la première fois en Europe.) Ceci explique que les Wellinois désiraient se recueillir un moment sur son tombeau...

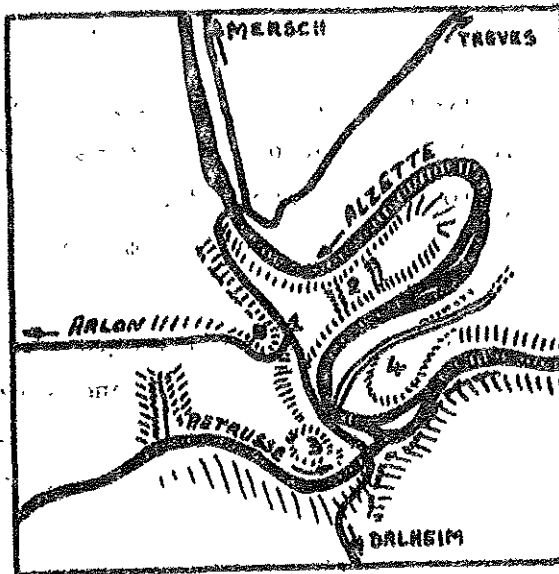


Seau de Jean,  
roi de Bohême  
et de Pologne,  
comte de  
Luxembourg

De la cathédrale, nous passons dans le quartier des ministères qui occupent de beaux immeubles, réfectionnés avec goût, qui constituaient l'ancien couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Sur l'un d'eux, un blason avec fleur de lys rappelle le séjour qu'y fit Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV, en 1687. Nous contemplons ensuite le palais grand-ducal, dont l'aile gauche remonte au 16e siècle, et la Chambre des Députés.

Notre guide nous ramène alors sur l'emplacement du château de Luxembourg (10e siècle) (casemates du Bock), près du Pont du château, d'où nous avons une vue impressionnante sur la vallée de l'Alzette où se situe la ville basse du Grund avec les anciens bâtiments de l'abbaye de Munster (prison) et son église Saint-Jean. Nous pouvons voir d'ici les restes de trois enceintes successives de la ville, avec la massive Tour de Jacob, ancienne porte de Trêves. Au-delà de l'Alzette, s'étend

le plateau du Rham où était la ville gallo-romaine.



Luxembourg  
à l'époque romaine

1. Croisement des routes romaines :  
Marché aux Pisons et forteresse Lucilinburhuc
2. Rocher du Boek.
3. Plateau du St-Spirit : citadelle
4. Plateau du Rham : villa

C'est en car que nous continuerons la visite. Par l'audacieux pont Grande Duchesse Charlotte, nous arrivons au Kirchberg où sont installées les institutions européennes : Secrétariat du Parlement, Banque européenne, Ecole européenne, Cour de Justice, Cour des Comptes. Bâtiments colossaux, hypermodernes, somptueux et beaucoup moins accueillants que les ministères grands-ducaux.

Nous nous dispersons par petits groupes, au gré des affinités et des appétits, dans les pizzerias, cafétérias et autres bistrotts de la ville avant de nous retrouver à l'entrée du Musée de l'Etat où nous passerons l'après-midi. Ici, chacun se laisse entraîner par ses goûts

personnels, s'arrêtant plus ou moins longtemps dans les diverses sections : pré- et proto-historique, gallo-romaine et mérovingienne, beaux-arts, histoire de la forteresse et du pays de Luxembourg, arts industriels et populaires, sciences naturelles...

Nous nous retrouverons Place d'Armes pour le souper en commun et le retour se fera sans histoire, mais non sans histoires grâce à Marie-Madeleine!



Maurice EHRARD

## Activités de l'équipe ornithologique

Samedi 10 Mars 90: Nord de Wellin.

Parcours dans les prairies et le bocage (Tienne du Monçai et Fontaine des Dames, notamment le petit vallon humide en amont de la mare -site fort intéressant à première vue méritant une exploration plus approfondie...), proximité du village de Lomprez et bords du ruisseau d'Ave à la recherche des migrateurs du pré-printemps et des manifestations de nos sédentaires.

L'attention est portée sur les chants et cris des Mésanges -encore et toujours! - ainsi que sur quelques migrateurs ou espèces de retour: Vanneau lex., un groupe de 30 Pigeons ramiers, les premiers Pouillots véloces de retour, Roitelet triple bandeau, fraîchement rentré, 1 Pinson du Nord -rare cette année, un Beccroisé en vol et quelques Verdiers (3ex.), une troupe de Grive litorne (2 à 300 ex.) comprenant environ un quart de Grives mauvis. Notons encore un Cincle plongeur et un couple de Bergeronnette des ruisseaux repérés aux abords du ry d'Ave ainsi qu'un Epervier femelle et un Faucon crécerelle en chasse dans les prairies.

\* En annexe des Barbouillons vous trouverez une pétition pour la suppression de la tanderie dans notre pays à l'initiative de "L'Oiseau libre".

Répondez-y nombreux!

\* Les "CROH", qu'est-ce que c'est?

Plus clairement, il s'agit de l'abréviation de "Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés".

Ces Centres sont réunis autour de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux qui leur assure la publicité et une partie des frais de fonctionnement.

Le plus gros du travail est toutefois celui de bénévoles hébergeant et soignant chez eux des oiseaux malades ou blessés recueillis dans la nature.

Hélas, de ces centres il y en a beaucoup trop peu et particulièrement pour notre région où seule Cécile BOLLY (à Tournay-Neufchateau) oeuvre pour un territoire trop grand.

Ceci prend donc la forme d'un appel: qui parmi nos membres (ou autour de vous) serait disposé à consacrer un peu de son temps pour mener à bien cette tâche? Il suffit d'un peu de place chez soi (pour l'installation-éventuelle-d'une volière),

de s'assister d'un vétérinaire pour les cas les plus difficiles, enfin de connaître un peu et d'aimer beaucoup les oiseaux.

Une autorisation officielle permet dans ce cas de détenir temporairement des espèces d'oiseaux protégées par la loi.

Si cela vous intéresse, vous pouvez prendre contact directement avec Cécile BOLLY, rue du village, 21 - 6625 TOURNAY-NEUFCHATEAU - 061/278474 qui vous donnera de plus amples informations et vous indiquera la marche à suivre pour votre collaboration.

D'avance, merci pour les oiseaux!

\* Le Printemps s'est annoncé très tôt cette année à la faveur d'un hiver particulièrement doux.

Ces conditions spéciales influencent les dates de retour des oiseaux migrateurs qui peuvent varier du calendrier habituel (La fiche technique présentée dans ce n° des Barbouillons vous renseignera sur les dates de retour de nos oiseaux).

C'est aussi l'occasion de vous demander des informations à propos de vos observations, même si elles sont minimes.

Depuis plus de 15 années, nous récoltons toutes les observations ornithologiques en ce qui concerne la Famenne et la Haute-Lesse, cela dans l'optique d'en faire une synthèse à l'avenir mais aussi peut-être une chronique saisonnière qui serait d'autant plus riche qu'elle réunirait les observations du plus grand nombre. Aussi, pour les oiseaux migrateurs mais également pour toute information relative à des nicheurs ou hivernants, nous vous serions reconnaissant de nous transmettre toute donnée récente ou ancienne concernant la région "couverte" par les NHL.

Au besoin, des formulaires spéciaux peuvent vous être fournis.

Marc PAQUAY





## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### BILAN D'UNE ANNEE DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT A LIBIN

1. Lettre adressée le 5 janvier au Conseil communal de Libin concernant :
  - la pollution du ruisseau de Libin
  - les décharges publiques autorisées ou sauvages
  - la sauvegarde des sites de grand intérêt biologique.
2. Rencontre avec le Collège des échevins le 5 avril :
  - discussion sur les différents points repris dans la lettre du 5 janvier;
  - refus de la commune d'envisager la construction d'une station d'épuration sans subsides.
3. Dépôt d'un projet de boisement paysager et écologique de deux terrains triangulaires à la Rochette (avril).
4. Envoi régulier de documentation sur la façon de traiter les déchets.
5. Lettre adressée le 16/6 à la Commission Royale des Monuments et des Sites exprimant notre étonnement de voir que seul le pont de la Justice venait d'être classé.
6. Lettre adressée le 15/11 par l'intermédiaire d'Inter-Environnement au Ministre de l'Aménagement du territoire, A. Liénard, et à la commune elle-même exprimant nos inquiétudes à propos du Space Camp : une information complète et détaillée sur le développement et le contenu du projet n'a pas été rendue publique.
7. Lettre adressée le 28/12 au Collège signalant la construction d'un barrage au travers de la Lomme au lieu-dit "Goffe aux Chevaux", à Smuid.
8. Lettre adressée au Collège le 28 décembre suite à la séance d'information sur le projet du Space Camp pour demander des précisions sur le projet d'épuration des eaux usées du Space Camp.
9. Participation à de nombreuses réunions de la CCAT (9) tout au cours de l'année : Proposition d'une alternative d'implantation du Space Camp.

#### Le bilan :

Morale le classement des ponts (procédures entamées il y a plus de 10 ans!), les Naturalistes constatent avec amertume que le résultat de leurs actions reste maigre :

- aucune réalisation concrète n'est à mettre à l'actif de la sauvegarde et de l'aménagement de notre environnement

- la crainte d'un dérapage dans le projet du Space Camp continue à nous inquiéter; le problème de l'"égoutage" vers la Fange Mariette n'est pas résolu
- notre correspondance reste sans réponses!

Nous constatons que le fossé se creuse entre les faits concrets et le discours politique sur la participation et l'engagement des citoyens dans la vie publique.

Et pourtant, notre ministre s'exprime clairement :

"L'aménagement du territoire est certainement une des matières politiques qui touchent le plus de population puisque c'est elle qui régit notre espace, donc notre cadre de vie.

L'aménagement du territoire et l'urbanisme ne peuvent être les témoins privilégiés de leur époque qu'en fonction de la place qu'ils accordent à la PARTICIPATION directe des citoyens." (A.Liénard)

Ce bilan a été établi par Patrick VAN DER SMISSEN  
rédigé par Jean-Claude LEBRUN



## LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Devant le succès rencontré par cette enquête, le comité des Naturalistes a décidé de publier, dans un premier temps, les résultats bruts obtenus et d'inviter tous les membres qui le souhaitent à participer à une réunion de travail sur ce sujet. Il s'agira d'une réunion de commentaires, d'interprétation et de mise en oeuvre des résultats récoltés sur base des chiffres qui vous sont présentés ci-dessous.

Cette soirée de travail aura lieu le samedi 28 AVRIL 90, à 19 heures, au Centre d'Initiation à l'Ecologie du domaine des Masures, à Han-sur-Lesse.

Ce sera l'occasion également de vous faire part des très nombreux commentaires, remarques, suggestions ... qui apparaissent à la lecture des réponses au questionnaire et qu'il nous sera impossible de publier vu leur nombre.

En attendant cette réunion, un grand merci aux 82 membres qui ont pris la peine de compléter et de nous renvoyer leur questionnaire.

Voici les chiffres !

- 82 enquêtes rentrées ( dont 12 anonymes ) PR = pas de réponse

1. Année d'inscription à l'association

<u>68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-PR</u>
4 2 1 0 3 0 2 0 0 2 2 8 8 2 3 1 7 4 4 8 7 5 1 8

2. Cotisation: "ETUDIANT"      INDIVIDUELLE      FAMILIALE

1                                  26                                  55

3. Participation à + de 3 activités par an .....41  
     2 ou 3 activités par an .....21  
     - de 2 activités par an .....13  
     aucune activité ..... 7

4. Habitez-vous en permanence (semaine et W-E) sur le territoire des 6 communes couvertes par les NHL ?	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>PR</u>
	32	50	0

5. Occupez-vous une seconde résidence sur ces communes?	17	61	4
---	----	----	---

6. Province du domicile ?

<u>NAMUR</u> - <u>LUXEMBOURG</u> - <u>BRABANT</u> - <u>ANVERS</u> - <u>FLANDRE OR.</u> - <u>HAINAUT</u> - <u>LIEGE</u>
21                  3                          13                          4                          1                          3                          1

7. Ordre de préférence des disciplines

-Archéologie	10	05	07	02	04	07	03	07	04	00	00	29
-Botanique	21	15	06	08	06	03	00	02	00	00	00	17
-Mycologie	13	09	07	05	11	02	05	01	03	01	00	21
-Géologie	04	03	09	11	12	04	04	00	01	04	01	25
-Ornithologie	22	15	10	05	05	04	02	00	02	00	01	12
-Spéléologie	06	04	00	02	02	01	05	01	05	03	06	43
-Ecologie	13	10	12	11	05	07	01	04	00	01	01	13
-Hist.-Folk.	08	07	04	12	06	06	05	04	01	04	02	19
-Architecture	02	03	09	03	10	02	04	08	04	03	02	28
-Malacologie	02	02	00	00	04	03	02	06	05	04	03	47
-Entomologie	05	01	03	03	05	07	08	03	02	04	01	36
CHOISI EN ORDRE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	NON CITE
+ 15 autres disciplines proposées	1	X										+ PR 4

8. Ordre de préférence des activités :

- générales	23	22	08	04	09	11	
- randonnées de découverte	18	17	14	12	05	11	
- des équipes spécialisées	31	04	07	08	01	26	PR
- d'intérieur (conférences ...)	06	09	13	10	11	28	5
- visites de villes	04	07	09	09	12	36	
- d'initiation	09	12	13	11	08	24	

CHOISI DANS L'ORDRE 1 2 3 4 5 6 OU NON CITE

9. Favorable aux activités d'un jour en dehors des 6 communes ? OUI NON PR  
45 35 2
10. Intéressé par des activités de plusieurs jours en Belgique, en dehors des 6 communes ? 41 33 8
11. Intéressé par l'organisation de séjours hors de Belgique 50 21 11
- concentrés sur un thème précis ? 14 24 44
- découverte générale de la région ? 41 4 37
13. Propositions ( V. réunion du 28/04/90 )
14. Vous préférez les activités:- d'une journée 39  
- d'une demi-journée 24 - Matin : 11  
- PR : 19 - Après-midi : 11  
- PR : 2
15. Vous préférez les activités organisées : - le samedi : 33  
- le dimanche : 27  
- PR : 22
16. Heures de R.V. pour activités d'une journée :  
7 h. (été) - 8 h. - 8 h 30 - 9 h 00 - 9 h 15 - 9 h 30 - 10 h 00 - PR  
1 1 2 23 1 23 21 10
17. Pour les activités d'une journée, fixer un lieu de rendez-vous à midi est pour vous : - indispensable 12  
- nécessaire 36  
- inutile 20  
- utile 1  
- souhaité 1  
- PR 12
18. Les NHL devraient-ils faire régulièrement appel à des spécialistes extérieurs à l'association pour encadrer les activités ? OUI NON PR  
33 31 18
19. Appréciation des activités : Très B Bon Passable Médiocre PR  
- Qualité de l'encadrement et préparation 34 29 3 0 16  
- Organisation pratique 36 28 2 1 15  
- Diversité des activités 33 28 5 0 16  
- Intérêt et qualité scientifique 32 24 4 1 21  
- Accessibilité des thèmes proposés 15 38 7 2 20
20. Activités : suggestions ... ( V. Réunion 28.04/90 )

	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>PR</u>				
21. Selon vous, l'association se fait-elle assez connaître du grand public ?	17	51	14				
22. TOUTES les activités doivent être communiquées dans la presse locale	18						
CERTAINES activités doivent ...	58						
Activités communiquées UNIQUEMENT par Barbouillons	4						
PR	2						
23. Etes-vous favorable à l'utilisation d'une carte de membre ?	16	53	13				
24. L'association devrait-elle imprimer des autocollants publicitaires ?	34	31	17				
25. L'association devrait-elle vendre des produits							
- pour se faire connaître ?	12	52	18				
- pour s'assurer des fonds ?	15	50	17				
26. L'association devrait-elle participer systématiquement aux expositions, foires et autres manifestations par la mise en place d'un stand ?	35	33	15				
27. Jugez-vous que l'association doit consacrer un certain budget à sa promotion ?	52	15	15				
Numérotez les meilleurs moyens à utiliser.							
	1	2	3	4	5	6	
-Autocollants	10	03	07	05	04	35	PR
-Affiches	07	08	09	07	04	29	18
-Communiqués de presse	39	06	02	03	03	11	
-Dépliant publicitaire	13	07	04	07	04	29	
-Radios locales	05	08	06	04	01	40	
-Stand d'exposition	14	05	11	03	04	27	
28. Promotion - Publicité : Suggestions ( V. Réunion 28/04/90 )							
29.-Vous lisez chaque fois la revue dans son entier							35
-Vous lisez uniquement les articles qui vous intéressent							43
-Vous lisez uniquement le programme des activités							04
-Vous ne lisez jamais les Barbouillons							00
30. La revue actuelle Les Barbouillons vous convient-elle ?	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>PR</u>				
- sa périodicité	57	23	02	00	00		
- la qualité de son impression	40	31	07	02	02		
- la mise en page	34	34	10	01	03		
- le format	38	35	03	02	04		
- les illustrations	30	29	16	02	05		
- la présentation du programme	41	28	09	01	03		
- la qualité des comptes rendus	33	40	03	00	06		
- les fiches techniques	33	26	07	01	15		
- la qualité des articles	36	33	06	00	07		
sur l'environnement							
APPRECIATION	TB	B	PASS	MED	PR		

31. Numérotez par ordre d'intérêt les rubriques que vous lisez ( ou liriez ) dans les Barbouillons

	1	2	3	4	5	6	PR
- Programme des activités	57	07	03	03	02	08	<u>5</u>
- Comptes rendus des activités générales	10	28	18	10	04	07	
- Rapports des activités d'équipes	13	15	16	09	13	11	
- Chronique de l'environnement	10	14	14	17	05	17	
- Listes des espèces recensées	06	03	12	06	10	40	
- Fiches techniques	05	05	08	10	17	32	

32. Les Barbouillons : vos suggestions ( V. Réunion 28/04/90 )

	OUI	NON	PR
33. Etes-vous satisfait du principe de la distinction statutaire entre membres sympathisants, adhérents et effectifs ?	41	19	22

34. L'association devrait-elle pouvoir disposer d'un local permanent ?	31	33	18
--	----	----	----

35. L'association devrait-elle chercher à engager un personnel permanent ?	20	34	28
--	----	----	----

36. Etes-vous satisfait de la composition du comité ?	60	3	19
---	----	---	----

37. Etes-vous satisfait du mode d'élection du comité ?	60	3	19
--	----	---	----

38. Le comité joue-t-il le rôle que vous en attendez ?	53	5	24
--	----	---	----

39. Le comité doit statutairement être composé de personnes des deux sexes. D'accord ?	51	16	15
--	----	----	----

40. Le comité doit comprendre au moins un membre de moins de 30 ans. D'accord ?	61	10	11
---	----	----	----

41. Etes-vous satisfait de l'organisation de l'assemblée générale ?	49	2	31
---	----	---	----

42. La date de cette assemblée (janvier) vous convient ?	50	5	27
--	----	---	----

43. L'organisation du souper des Natus et de la fête des natus répond-elle à ce que vous attendez ?	34	6	42
---	----	---	----

44. Le prix de la cotisation est trop élevé	0		
Le prix de la cotisation est trop bas	3	PR : 1	
Le prix de la cotisation est correct	78		

45. Organisation générale : vos suggestions ( V. réunion 28/04/90 )

46. Rôles prioritaires que l'association devrait jouer. ( Numérotez par préférence )

	CHOISI DANS L'ORDRE	1	2	3	4	5	6 ou non cité	PR
- Initiation découverte de la nature		38	07	06	10	09	09	
- Publication d'études spécialisées		02	05	03	14	18	37	
- Activités de détente sur le thème "nature"		11	10	11	11	10	26	<u>PR</u>
- Recensement des éléments écologiques		12	22	16	15	07	07	3
- Protection environnement		27	14	20	08	03	07	
- Groupe de pression		08	11	11	12	11	26	

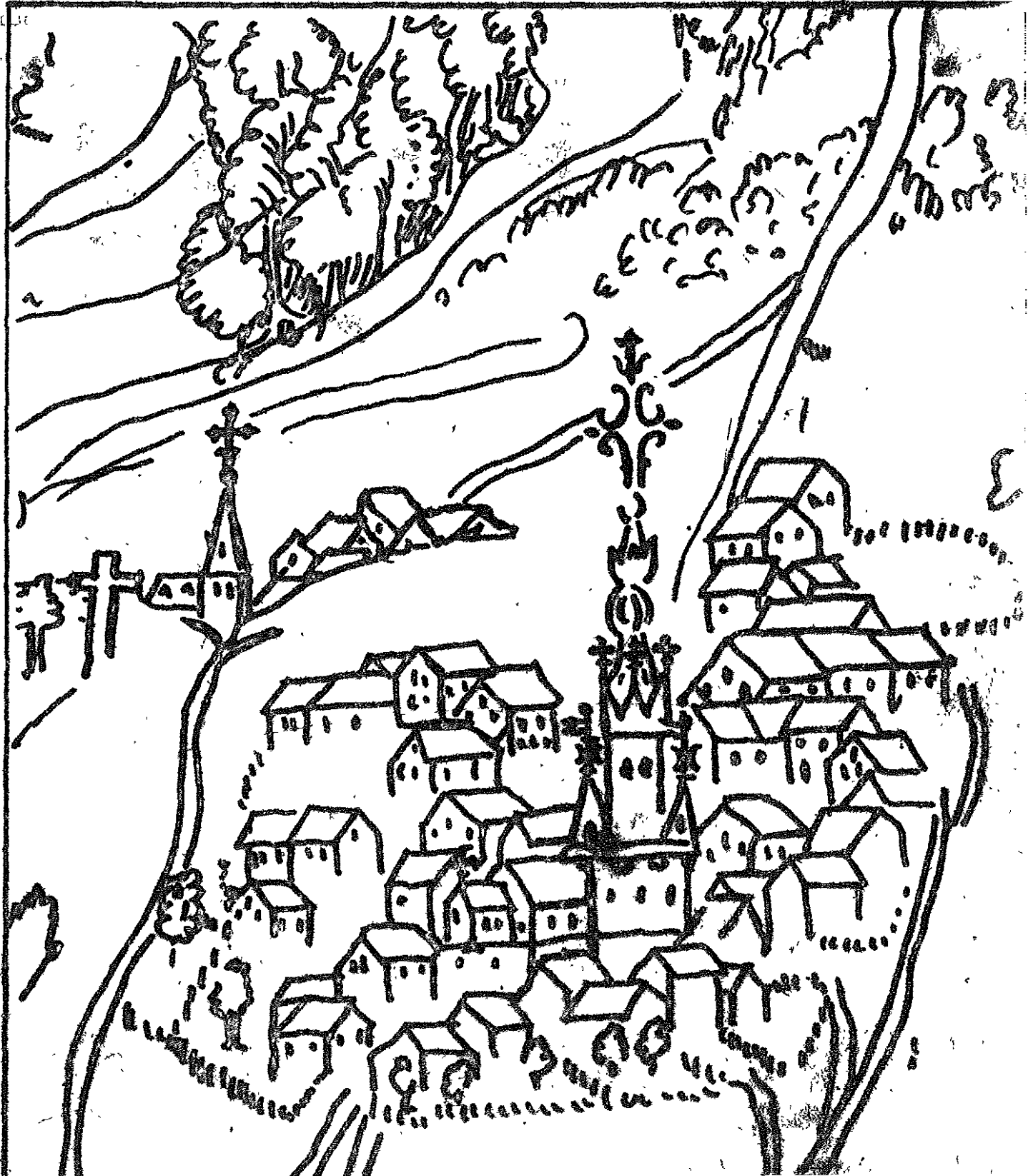
	<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>PR</u>
47. L'association atteint-elle actuellement les objectifs suivants : favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles ( Art. 2 des statuts ) :			
- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ?	58	07	17
- l'étude de toutes questions concernant l'écologie en général ?	37	17	28
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature ?	32	21	29
48. L'association doit-elle interpeller les pouvoirs publics et entreprendre des actions vis-à-vis des autorités communales, provinciales ou nationales ?	66	04	12
49. L'association doit-elle multiplier les activités d'entretien ou de protection de zones écologiques intéressantes en Haute-Lesse ?	59	10	13
50. Etes-vous d'accord pour que l'association utilise une partie de son budget à cette effet ( achat d'outils, main-d'oeuvre ... ) ?	51	16	15
51. Faudrait-il créer une équipe spécialisée en matière d'environnement au sein des NHL ?	46	16	20
52. L'association devrait-elle consacrer un budget à l'achat de terrains en vue du maintien de zones biologiques intéressantes à protéger ?	36	23	23
53. Actuellement, l'association est-elle suffisamment active en matière de protection de l'environnement ?	18	31	33
54. Actuellement, l'association propose-t-elle une qualité scientifique suffisante ?	55	05	22
55. Rôles de l'association : Vos suggestions ... ... et remarques générales ... ( V. Réunion 28/04/90 )			

---

Bruno MAREE

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 11 mars : Repérage d'anciens chemins autour de WELLIN  
2e journée : Wellin-Daverdisse-Lomprez



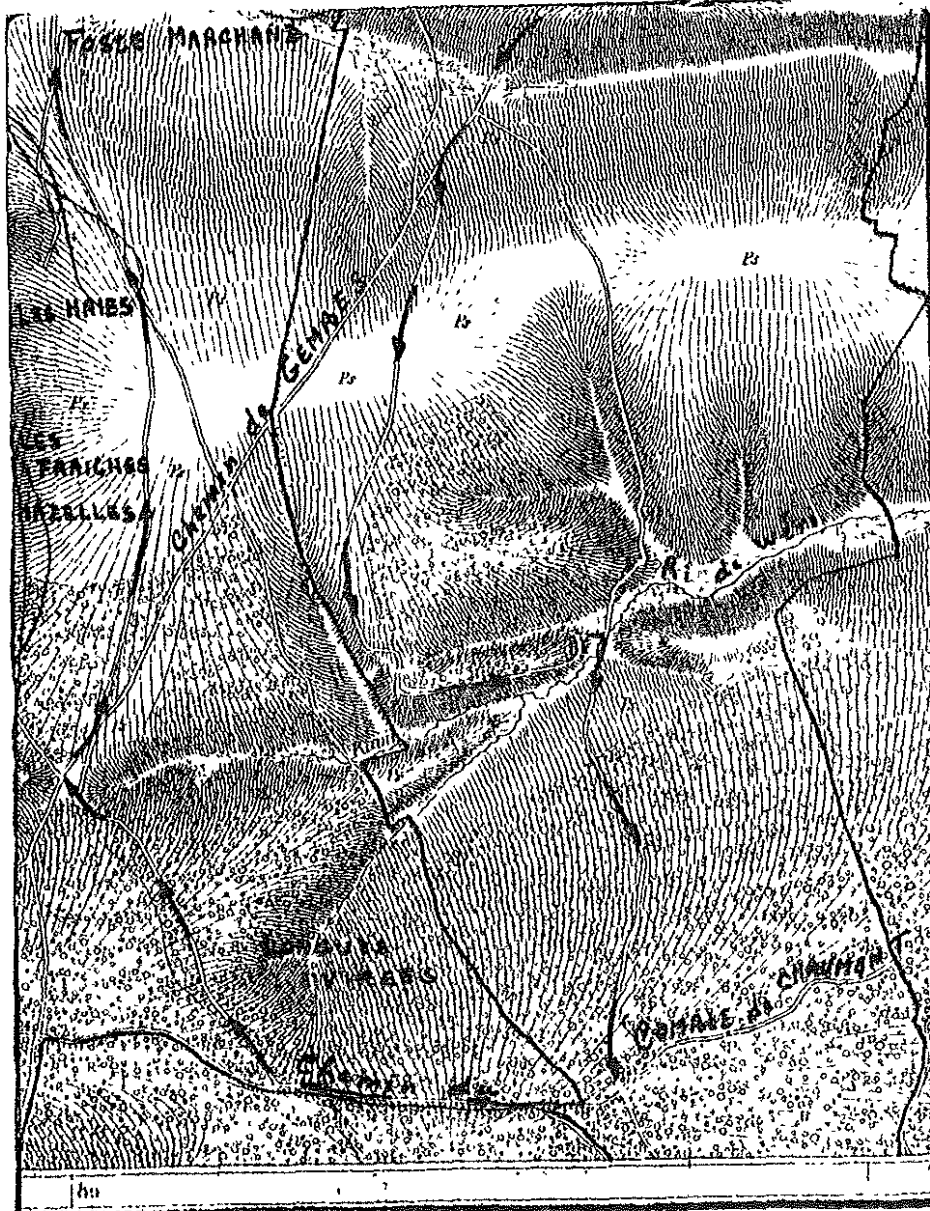


C'est par une journée de grand soleil qu'une vingtaine de Natus se retrouvent devant l'église de Wellin pour une promenade de repérage des vieux chemins reliant Wellin à Daverdisse et à Lomprez. Nous nous trouvons ici au coeur même du domaine mérovingien tel qu'il fut révélé par les fouilles. Il était normal que ce coeur soit relié aux divers villages du domaine (Chanly, Halma, Lomprez, Barzin, Sohier, Daverdisse, Fays-Famenne, Froidlieu) par des "artères" aussi directes que possible. Le 19 mars 1989, nous avons suivi celle qui, par Halma et Chanly, reliait Wellin à Mirmart. Aujourd'hui, c'est plein sud que nous allons poursuivre notre enquête. Suivez-en l'itinéraire sur la carte de VANDER MAELEN au 1/20.000e publiée vers 1850.



La liaison Wellin-Daverdisse se fera sans aucun problème. Nous remontons la rue P. Dubois. A la sortie de l'agglomération, nous jetons un coup d'oeil dans le rétroviseur pour contempler les villages qui s'égrènent au pied de la Calestienne avec, au-delà, la dépression de Famenne et le plateau du Condroz qui barre notre horizon. Un répit dans la montée : nous longeons la Fontaine des Dames et traversons l'ancienne route Arlon-Namur (chaussée Marie-Thérèse). Nous arrivons à la Croix Goffin (alt. 337m; l'église est à 245m) pour redescendre sur la ferme de Margouyè où la couleur lie de vin de la roche nous indique que nous sommes déjà bien engagés dans l'Ardenne géologique (Emsien inf.). Ici, un carrefour ancien. A droite, le vieux chemin de Gembes; à gauche, une route qui mène à Neupont. Nous prenons entre les deux pour descendre bientôt le ravin du Ri de Wéri.

Nous continuons droit au sud par un chemin forestier boueux et escarpé, peu marqué par endroits. Il nous mène au Chemin du Comble



de Chaumont qui suit les crêtes d'est en ouest, entre 360 et 390m d'altitude.

La halte du pique-nique est bienvenue. Il fait bon au soleil, le dos contre le fût d'un hêtre ou d'un chêne...

Du Comble de Chaumont, nous connaissons fort bien la descente vers le moulin de Daverdisse. Pressés par le temps, nous filons vers l'ouest pour retrouver la route moderne de Lomprez que nous suivons jusqu'à son croisement avec le vieux chemin de Gembes. Nous prenons celui-ci pour le quitter bientôt et rejoignons Lomprez par les Fraîches Hazelles, les Haies et la Fosse Marchand.

Une courte halte pour observer les remparts de Lomprez et nous re-gagnons Wellin en évitant la grand-route et en empruntant un bon boyt de la chaussée Marie-Thérèse.

A Wellin, c'est le Carnaval. Il est tout normal qu'après avoir passé une journée sur les chemins antiques en évoquant le souvenirs des maîtres du domaine mérovingien et carolingien, nous soyons accueillis au retour par Wandalinus lui-même, qui donna son nom au village, par la Grande Dame de la tombe 19 que l'équipe de fouilles des Natus a réveillée d'un sommeil de plus de 14 siècles, et par les hauts dignitaires de leur cour...

Maurice EVRARD



Activité générale - Samedi 28 avril 1990 - " Après le scrutin " -

Après la publication des résultats chiffrés de l'enquête sur le fonctionnement de notre association, le comité avait jugé intéressant de rassembler les membres intéressés pour débattre une fois encore de ces résultats et pour tenter de déterminer les grandes lignes de force souhaitées par l'ensemble des membres. Il s'agissait aussi d'envisager des projets concrets, des modifications ou des adaptations du fonctionnement actuel en profitant des nombreuses suggestions proposées par les 82 personnes ayant répondu à l'enquête.

Quatre groupes de travail furent formés et tentèrent au mieux de synthétiser les réponses au questionnaire en fonction des thèmes différents proposés. Voici les grandes idées qui ressortent de ce travail et qui furent transcrites par les " secrétaires-rapporteurs " des différents groupes :



AUTO PORTRAIT

- Représentativité des résultats

Les NHL ne semblent pas être représentatifs des habitants des 6 communes concernées par leurs activités ( seulement 32 sur 82 y habitent ordinairement et 17 sur 82 régulièrement ).

Une raison pourrait être le " train-train quotidien " qui rend ces habitants indifférents à leur environnement habituel tandis que les NHL sont plus ouverts à leur environnement car moins souvent/régulièrement présents :

" Nul n'est prophète en son domaine ".

- Disciplines préférées

La préférence aux différentes disciplines diminue proportionnellement avec la fréquence et l'accessibilité des observations : lorsqu'on se promène, on voit des oiseaux, des plantes, des arbres ... , moins souvent, des champignons, des croix, des vestiges, des affleurements rocheux ... et rarement ou plus difficilement des insectes, des coquilles et des grottes !

PROMOTION - PUB

Une publicité plus importante semble nécessaire par des communiqués de presse de deux types ( même payants ) :

1. sous forme de communiqués-résumés d'activités.

2. sous forme d'entrefilets d'annonce d'activités générales accessibles à un grand public du point de vue scientifique.

Publicité à développer aussi par des activités " phares ", " coup de poing " ... de qualité.

Domi Dury

21/04/90  
23/04/90

## ACTIVITES

### - Activités préférées

Les disciplines qui rencontrent la faveur des membres sont principalement l'ornithologie, la botanique, l'écologie et la mycologie.

### - Jours, heures et lieux préférés

Les membres préfèrent aborder ces disciplines surtout lors des activités générales, puis au cours des randonnées de découvertes, enfin à l'intérieur des équipes spécialisées.

54 % des membres souhaitent des activités d'un jour: en dehors des 6 communes. 50 % des membres souhaitent des activités de plusieurs jours en dehors des 6 communes. 60 % sont intéressés par des séjours à l'étranger et par la découverte générale de la région prospectée.

Suggestions : Les régions les plus souvent proposées sont : les parcs naturels français - Les Ecrins, les Cévennes, la Lorraine, la Champagne - L'Ile de Texel, la Zélande, le Grd Duché de Luxembourg, l'estuaire de la Somme, le Nord de la France ...

Quelques idées plus personnelles : Spéléologie en Haute-Meuse, expédition sur un G.R., W.E. mycologique dans le nord de la France, balade à vélo le long des canaux belges, l'île de Guernesey ...

55 % des membres préfèrent les activités organisées le samedi contre 45 % qui les préfèrent le dimanche. Certains souhaitent profiter des ponts qui élargissent les fins de semaines.

La fourchette des heures de départ est proposée entre 9 h et 10 h.

Le R.V. à midi est jugé nécessaire, mais, précisent certains, dans les limites du possible.

### - Encadrement

52 % des membres souhaitent faire appel à des spécialistes extérieurs pour encadrer les activités. Les naturalistes semblent contents de l'encadrement, de la préparation, de l'organisation et de l'intérêt des thèmes proposés. Une petite réticence se marque quant à l'accessibilité des thèmes proposés.

Suggestions : Annoncer avec plus de précision les activités ( but - durée - thème - chemin parcouru ... ) - Préparer des sorties encadrées par quelques membres plus spécialisés, chacun dans une discipline particulière - Mieux accueillir les membres " peu avertis ".

### - Propositions d'activités :

Observation du ciel - Cosmologie - Ecoute de la nature la nuit ( rossignol - rapaces ) - Eveil de la nature le matin - Exercices pratiques de détermination de minéraux, roches, fossiles ... - Géomorphologie - Compréhension des paysages par l'observation du sol, des végétaux - Biochimie des eaux - Faune et flore aquatiques. Participation aux C.C.A.T. - Plus d'activités spéléo - Ski de fond - Jardinage - Eco-musée - Sorties avec d'autres sociétés et échange d'animateurs - Animation dans les écoles - Activités sportives pour les moins de 20 ans - Activités pour les enfants - Equipe "photo" - Diathèque - Conférences et visites de villes en hiver - Participation à des stages, congrès, en compagnie de spécialistes et de professionnels - Contacts avec d'autres sociétés de naturalistes -

Un membre souhaite des explications plus théoriques en début ou fin de promenade, un autre fait observer que les activités sportives doivent être organisées hors programme, car elles ne correspondent pas aux objectifs "naturalistes" tels que définis dans les statuts : l'association doit s'intéresser essentiellement aux sciences naturelles. L'étude du patrimoine humain ( archéo, histoire, folklore ) n'est pas concernée dans les statuts.

Comme on le constate, les Natus ne manquent ni d'idées, ni de projets !

## LES BARBOUILLONS

Le groupe de travail qui a voulu interpréter et affiner les résultats de l'enquête a été frappé par le nombre de remarques positives exprimées au travers des "suggestions".

La conclusion apparaît nettement : Les Barbouillons sont lus et appréciés quant au fond et quant à la forme.

Cependant, certains de nos membres voudraient voir plus de fiches techniques, des petits dossiers, des renseignements généraux sur l'environnement, des analyses d'articles de presse, des bibliographies plus détaillées, des cartes, des coupes, des graphiques ...

Alors que certains souhaitent voir le niveau scientifique progresser, d'autres conseillent de conserver notre orientation " tout public " !

Le calendrier devrait être plus précis : objectifs des promenades plus détaillés, nom du guide ...

Un index général permettant d'accéder facilement aux articles parus dans les Barbouillons ... fait défaut ! ( On y pense depuis 5 ans ! )

Si la présentation de la revue convient bien à la majorité, deux tendances se dessinent dans les suggestions.

- Un premier groupe voudrait se montrer plus respectueux de la nature et consommer uniquement du papier recyclé.

- une second groupe voudrait conserver le plaisir de lire sur du papier normal.

Bref ... l'élève " Barbouillons " : Satisfaisant, mais peut encore faire mieux !

Les membres du comité en sont conscients et sont à la recherche d'une formule qui, sans augmenter trop le prix de revient, permettrait de passer au niveau de la qualité " imprimerie ".

Quant à la qualité scientifique, la revue reflète ... l'image de ses membres.

Jean-Claude Lebrun

## ROLES DE L'ASSOCIATION

Voici, par ordre de préférence, ce que les membres attendent de l'association:

1. Protection de l'environnement
2. Recensement des éléments écologiques
3. Initiation "découverte-nature"
4. Activités de détente
5. Groupe de pression vis-à-vis des autorités ( A signaler que l'appellation " groupe de pression " a sans doute un peu effrayé les membres, car si le rôle de groupe de pression n'est placé ici qu'en 5ème position, à la question n° 48 ( L'association doit-elle interpellier les pouvoirs publics et entreprendre des actions vis-à-vis des autorités communales, provinciales ou nationales ? ), 66 personnes répondent oui, 4 personnes seulement disent non et 12 personnes s'abstiennent de répondre.)
6. Réalisation et publication d'études spécialisées.

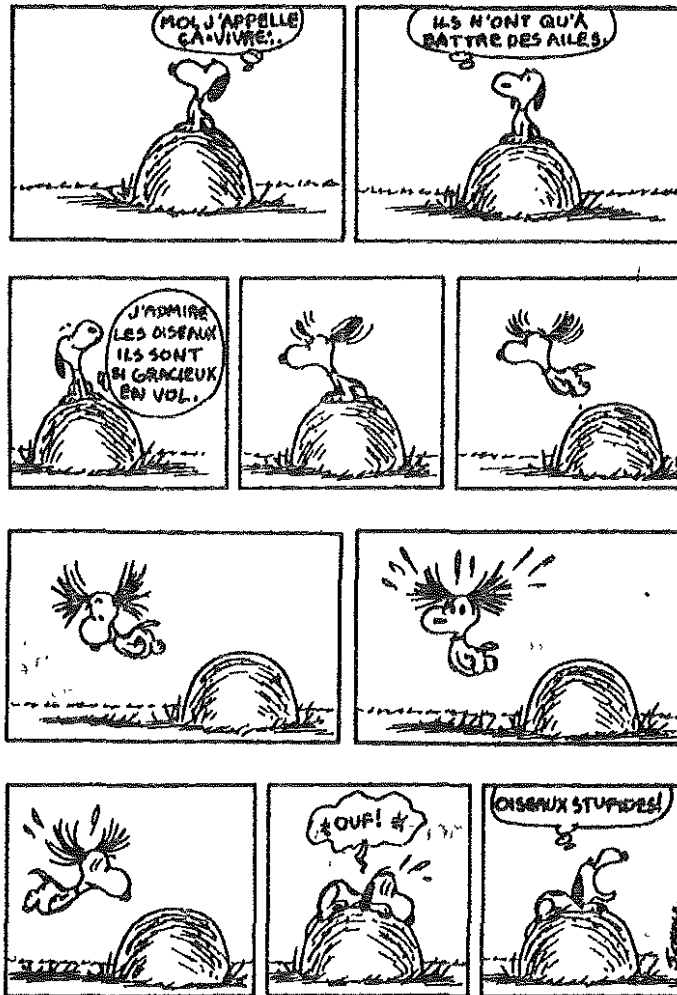
Le groupe de travail en a donc déduit qu'un effort tout particulier devait être réalisé en matière de protection de l'environnement avec la restriction suivante : le dépouillement des questionnaires semblent démontrer que les membres souhaitent que l'association joue un certain rôle auquel ils ne prendront pas nécessairement part. Ils considèrent souvent déléguer au comité le droit ou le devoir de protéger l'environnement en leur nom ! Toutefois, de nombreuses réactions des membres reconnaissent l'important travail accompli par l'association et estiment que, en ne comptant que sur des bénévoles, il est bien difficile d'en faire davantage ...

Bruno Marée

QUELQUES SUGGESTIONS COMPLEMENTAIRES

- Beaucoup de conseils sur ce que les autres devraient faire ( les autres, c'est-à-dire les NHL )
- Accentuer les contacts avec d'autres associations pour envisager l'achat ou la location de zones écologiques sensibles ou pour convaincre les propriétaires de ces zones de les gérer écologiquement.
- Créer dans chaque commune des commissions consultatives de l'environnement ou revendiquer le rôle de conseiller scientifique.
- Garder une même qualité scientifique.
- Sensibiliser davantage les jeunes et par eux ... les parents !
- Garder à l'association son caractère diversifié et pluraliste.
- Ne pas devenir un groupe de promeneurs, mais laisser aussi la place à la détente pour faciliter l'accueil des nouveaux.

Chantal Gilet







Si il est important de connaître la géologie locale, il est tout aussi indispensable de savoir décrire les sols produits par altération de la roche-mère. On peut alors comprendre pourquoi un ensemble de végétaux s'installe à tel endroit particulier. En voici les traits généraux.

- sur les plateaux et dans les pentes ombragées :  
les sols bruns eutrophiés sont des sols calcaires épais et enrichis.
- sur les versants abrupts et ensoleillés :  
les lithosols sont des sols calcaires superficiels et pierreux.
- sur les pentes moins prononcées :  
les sols bruns calcaires atteignent une certaine profondeur.
- sur les schistes rouviniens et frasniens :  
les sols bruns lessivés sont plus profonds car ces roches s'altèrent plus vite que le calcaire compact.
- sur les pentes schisteuses :  
les sols bruns schisteux sont superficiels et chargés de fins cailloux schisteux.
- au contre des anticlinaux érodés :  
les sols bruns acides sont pauvres et beaucoup plus acides. Ils offrent beaucoup d'analogie avec les sols ardennais.
- dans les vallées et sur les terrasses :  
les sols bruns mésotrophiés sont des alluvions formées d'une argile qui enrobe des cailloux d'origine ardennaise.
- dans les bas de versants :  
de riches colluvions s'amorcellent.

Roches-mères et sols jouent donc un grand rôle dans la genèse des associations végétales. S'y ajouteront trois facteurs importants : le climat, la pente et l'exposition des versants.

Les versants ensoleillés et secs (Maupas) subissent des températures qui peuvent atteindre 50°. La flore s'est donc adaptée à ces sévères conditions. Les versants nord sont plus ombragés, plus humides et plus frais.

#### LA FROMENADE

-----

Vous pourrez suivre le tracé de la promenade sur un extrait de la carte de la végétation du parc Lesso et Lomme levée par A. THILL accompagnant la monographie publiée par Ardennes et Laume en 1964.

Partons du centre de Polvaux blotti au creux des schistes frasniens et dirigeons-nous vers le Maupas. La flore semble banale. Cependant, le bord des routes, les haies et les fosses offrent déjà une grande variété d'espèces. Malgré sa faible superficie, ce territoire accueille, outre sa flore propre, une série d'espèces échappées des champs et des prairies auxquelles se mêlent les espèces ayant fui les pesticides. C'est un biotope dit secondaire et la flore qu'on y rencontre porte le nom de rudérale (rudera = décombres).

Notons au passage :

le gaillet	Galium verum et aparine
la potentille	Potentilla anserina (état veg.)
le lamier blanc	Lamium album
la cnélioine	Chelidonium majus
l'anthriscue	Anthriscus sylvestris
la vesce	Vicia sepium
la veronique pet. chene	Veronica chamaedrys
la bourse à pasteur	Capsella bursa-pastoris
la barbarée	Barbarea vulgaris.....

Nous grimperons ensuite sur le Maupas (1). C'est une falaise calcaire (Bvb), presque dénudée et exposée plein sud. Les plantes se sont adaptées aux conditions particulières de sécheresse et s'enracinant profondément ou en se couvrant d'un fin duvet de poils. Les arbres ne peuvent s'enraciner dans ces dalles calcaires. C'est une pelouse xérophile à *Sesleria caerulea* et *Globularia Wilkommii*.

Nous y avons rencontré :

l'anémone pulsatille	Anemone pulsatilla
la globulaire	Globularia Wilkommii
le libanotis (ét. v.)	Seseli libanotis
l'ail à tête ronde	Allium sphaerocephalum
le labouret des mis	Thlaspi montanum
l'hellébore	Helleborus foetidus
la seslérie	Sesleria caerulea
l'hélianthème	Helianthemum nummularia ....

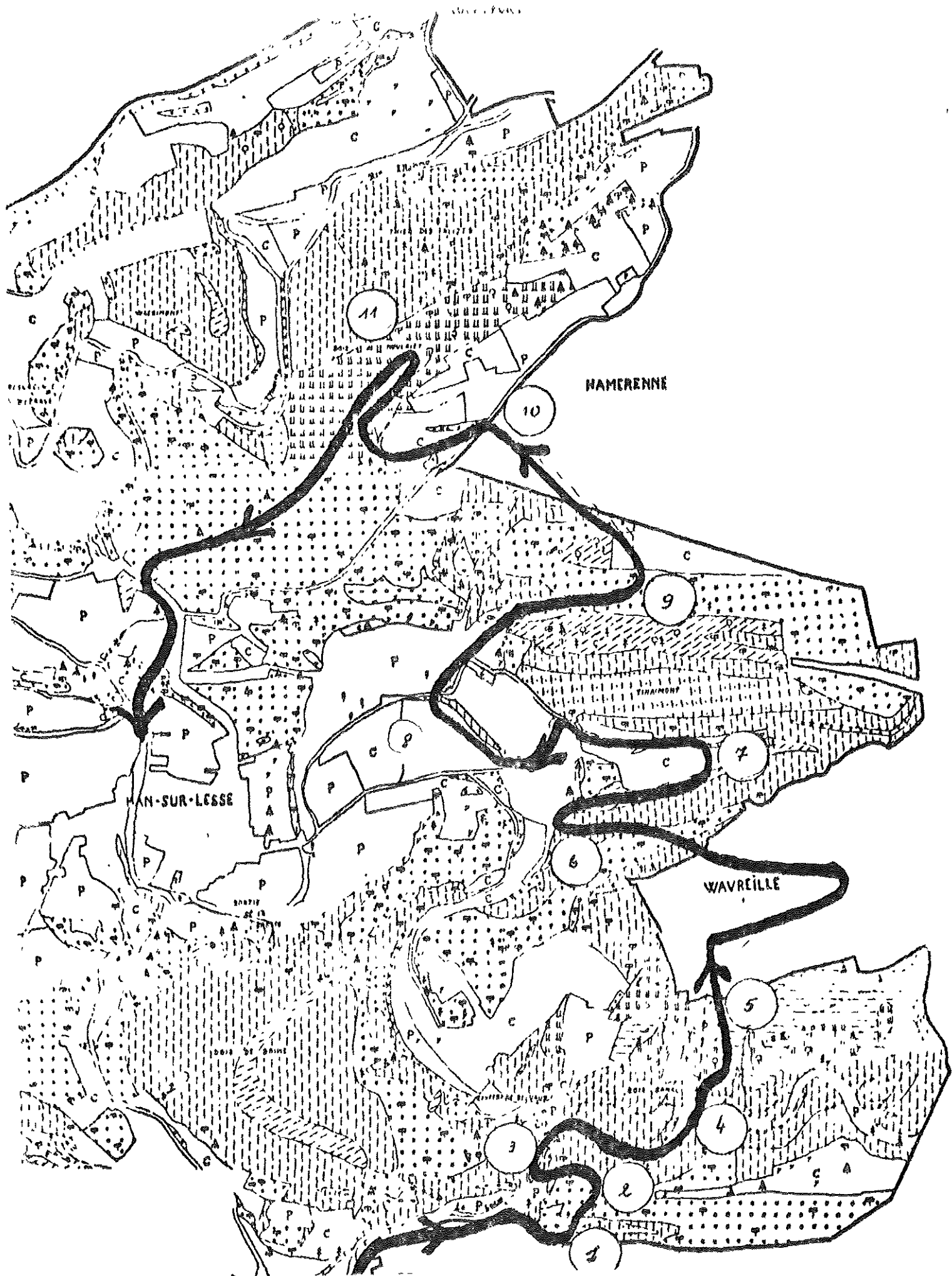
La partie située plus à l'est reçoit périodiquement les soins des Natus débroussaillieurs. Nous voudrions conserver ce biotope dans son état actuel. La nature étant toujours en évolution, il risque fort de reprendre sa forme "climax" qui serait d'abord une fruticée à cornouiller mâle puis une chênaie à chênes pubescents.

Nous éliminons principalement

le noisetier	Corylus avellana
le prunellier	Prunus spinosa
le pin noir	Pinus nigra...



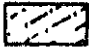
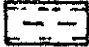
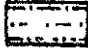
qui étouffent

les cornouillers	Cornus mas, sanguinea
le troène	Ligustrum vulgare
la viorne	Viburnum lantana
le cotoneaster	Cotoneaster integerrimus
le genévrier	Juniperus communis...

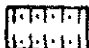


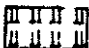
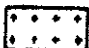






LEGENDE


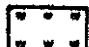
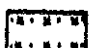



VÉGÉTATION FORESTIÈRE  
HÊTRAÏES

-  HÊTRAÏE CALICOLE A BRACHYPODES
-  HÊTRAÏE NEUTROPHILE A NIL
-  HÊTRAÏE MÉSOPHILE A CAREN BLAVONS
-  HÊTRAÏE ACIDOPHILE A LUZULE BLANCHE SÈCHE
-  HÊTRAÏE ACIDOPHILE A LUZULE BLANCHE FRAÏCHE

CHÊNAÏES

-  CHÊNAÏE A CHÊNE PUBESCENT
-  CHÊNAÏE-CHARMAÏE A PRIMEVÈRES
-  CHÊNAÏE-CHARMAÏE FAMBENNIENNE NEUTROPHILE
-  CHÊNAÏE-CHARMAÏE FAMBENNIENNE MÉSOPHILE
-  CHÊNAÏE CHARMAÏE VALLICOLE
-  CHÊNAÏE SÉSSILIFORME A ALISIER NOIR A BOULEAU
-  ÉCARBILÈRE-TILLAÏE A SCOLOPENDRE
-  AULNIE-PRÊNAÏE A BIZILLIÈRE
-  CAMAÏE-PRÊNAÏE A ÉCORCHES

VÉGÉTATION DES PELOUSES

-  PELOUSE A BROMUS ERECTUS ET KOELERIA PYRAMIDATA
-  PELOUSE XÉROPHILE A SESLERIA CAERULEA ET GLOBULARIA WILLKOMII
-  PELOUSE MÉSOPHILE A BROMUS ERECTUS ET ANTHEMIS. SICA
-  VÉGÉTATION DES DRAINIES
-  VÉGÉTATION DES CULTURES
-  ZONES D'ÂTRES ET TERRAINS DÉMARIÉS

EXPLICATION DES SIGNES

- A ÉPICEA
- A. BAPH DE BOULEAU
- ▲ SAPHIS
- ⊕ PIN SILVESTRE
- ⊕ PIN NOIR D'ANTRIENS
- ⊕ MÉLÈZE NOIR
- ⊕ CHÊNE ROUGE D'AMÉRIQUE
- ⊕ CHÊNE PÉDONCULÉ
- ⊕ CHÊNE SÉSSILE
- ⊕ HÊTRE
- ⊕ CHARME
- ⊕ PEUMIER
- ⊕ ERUQUE ALÉPHILE A CORNUSCULEA VILLOSA

LEVÉ PAR A. THILL  
(I.R.S.I.A.)

Sur le plateau et sur le versant nord, la hêtraie thermophile qui devrait s'y trouver en place fut exploitée par l'homme qui y conduisait ses troupeaux. L'excès de broutage a anéanti la forêt pour faire place à une pelouse à bromus erectus et koeleria pyramidata(2) replantée de pins noirs.

Nous pouvons ajouter à notre liste d'arbustes

la viorne aubier	Viburnum opulus
le fusain	Evonymus europaeus
le bois joli	Daphne mezereum
les sorbiers	Sorbus aria, torminalis

Dans le bas de la pente, dans la chênaie charmaie à primevères enrichie de colluvions, la flore s'enrichit encore.

Les mycologues repèreront quelques pieds de tricholomes de la St-Georges.

Les botanistes identifient	
le gouet tacheté	Arum maculatum
la mercuriale	Mercurialis perennis
la mélisse	Melica uniflora
l'euphorbe	Euphorbia amygdaloides
l'anémone sylvie	Anemone nemorosa
le lamier jaune (ét.v)	Lamium galeobdolon ...

### *Euphorbe Rivoil-matin*



Nous nous dirigerons ensuite vers les rapides de la Lesse (3). Buttant contre les dalles du calcaire givetien, notre rivière, qui s'est déjà perdue en partie au trou Picot, creuse ici une vallée très encaissée appelée "cluse" (nom d'un village du Jura). Ce n'est qu'une manifestation parmi les multiples phénomènes karstiques que la région de la Lesse nous présente. Le ru d'Enfaule en est un bel exemple avec ses résurgences et ses pertes.

Nous suivrons sa vallée effondrée (4) formant une large dépression à fond plat occupée par une prairie semi-naturelle humide qui ne nous livre que peu de ses secrets.

Nous reconnaitrons à l'état végétatif	
l'angélique	Angelica sylvestris
l'épilobe	Epilobium ...
la berce	Heracleum sphondylium
l'ortie	Urtica dioica
la reine des prés	Filipendula ulmaria
le jonc	Juncus effusus ...

Nous rechercherons vainement la néotie (*Neottia nidus-avis*) sur la rive gauche du ru d'Enfaule. Cette orchidée parasite est une espèce préférentielle de la hêtraie mésophile à ail. Elle se mêle ordinairement aux plages de mercuriales (*mercurialis perennis*) et d'ail (*allium ursinum*). En échange, nous pourrions observer la discrète muscatelle (*Adoxa moscatellina*)

Après cette incursion vers l'ouest, nous reprendrons notre direction plein nord et ... à un rythme plus soutenu, vers le bois Banal (5). Celui-ci nous montre d'abord sa hêtraie thermophile à orchidées. Ici le hêtre domine et occupe avantagusement les sols pruns calcaires.

Les autres espèces l'accompagnent :

l'étable-sycamore	Acer pseudoplatanus
le frêne	Fraxinus excelsior
le tilleul	Tilia platyphyllos
l'orme	Ulmus scabra ...

En gravissant le coteau, nous remarquerons un appauvrissement de la flore. Une plante aux feuilles bordées de cils blancs nous indiquera que nous ne sommes plus dans la même association. Cette luzule (*Luzula luzuloides*) bien connue des ardennais, témoigne de l'acidité du substrat. Nous traversons donc la hêtraie acidophile à luzule blanche.

Pour atteindre Griffaloux (6), nous traverserons champs et bessières avant de suivre le sentier qui serpente dans une ancienne pelouse à *bromus erectus* replantée de pins noirs. Devant le magnifique point de vue sur la chavée de la Lesse, nous aurions voulu déballer nos victuailles ... hélas ! Nous ferons le plein d'images : toits, vallées, terrasses, prairies, collines ... pour apaiser notre faim et soulager nos fatigues.

En descendant vers le Fond de Thyon (7), nous traverserons l'association de la chênaie charmaie à primevère et sa variante neutrocline située au bas du versant. C'est le traitement en taillis qui a donné naissance à ce type de forêt. La mise en lumière périodique a stimulé la multiplication de nombreuses espèces. Au printemps, le sol se couvre de l'or des jonquilles.

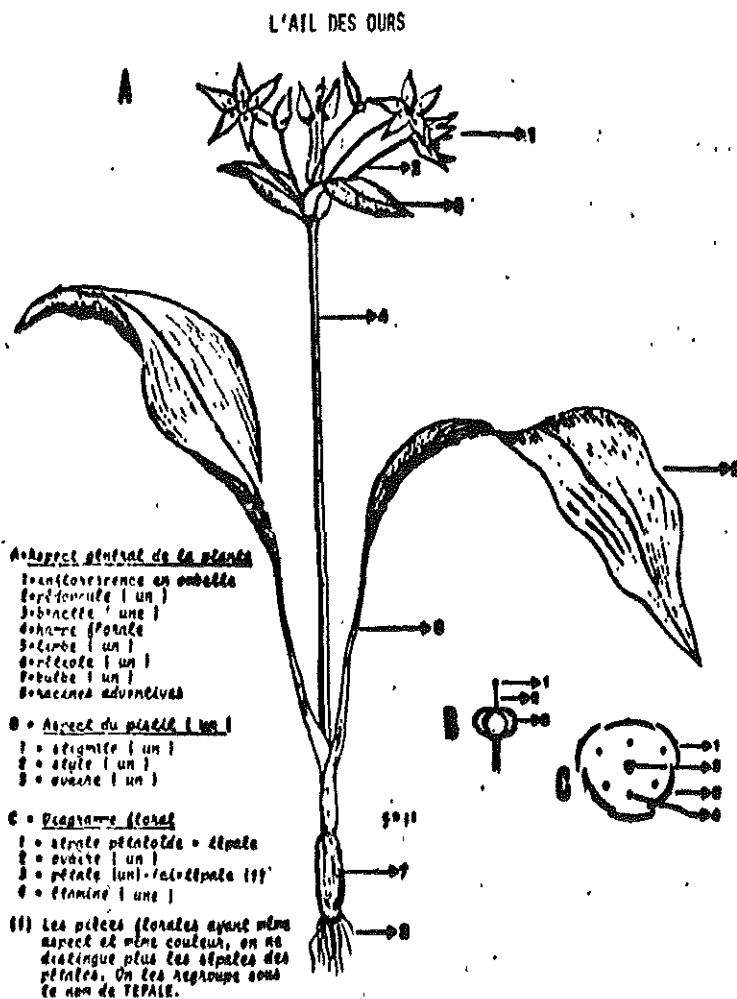
Puis y succèdent

l'anémone sylvie	Anemone nemorosa
la ficaire	Ranunculus ficaria
la violette	Viola riviniana
l'orchis mâle	Orchis mascula....

Enfin ... le pique-nique ! L'orage menaçant fait fuir la moitié du groupe. Il ne reste que les plus fidèles pour entamer une révision des associations végétales traversées le matin. Nous avons quitté le synclinal de Belvaux, enjambé l'anticlinal de Wavreille. Nous nous retrouvons dans le synclinal de Han, face à l'anticlinal de St-Odile.

Sous la pluie. Maurice nous fait découvrir le site des fouilles installé sur la terrasse moyenne de la Lesse (8). Nous y verrons plusieurs tombes qui remontent à l'époque mérovingienne. Ces tombes sont recouvertes de dalles plates impressionnantes.

Nous éviterons la Trinaumont (9) pour rejoindre directement l'effondrement de la Laide Fosse (10), puis faire route vers le bois de Noulaitv (11). Notre dernière association végétale, chênaie-charmaie farnienne-acidocline, en étonne plus d'un. Nous sommes l'auvcoeur de la Farnenne et mourant ici, les chênes ombragent des tapis de rade canche (*Deschampsia flexuosa*) et de myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Nous sommes sur le sommet de l'anticlinal de St-Udile. L'érosion a mis à jour les roches plus tendres et plus acides. La végétation ne fait que révéler le sous-sol... C'est la première carte géologique pour qui sait la lire!



Lebrun Jean-Claude

Bibliographie : La Flore et la Végétation du parc Lesse et Lomme par A. Thill ( Ardennes et Gaume )

## Equipe géo-spéléo - Prospection spéléo du 25 mars 1990

Huit le matin et onze l'après-midi, nous étions bien courageux en ce dimanche 25 mars, prêts à affronter les giboulées neigeuses, grêleuses, pluvieuses ... enz ( etc en flamand !).

Partis le matin dans le bois de Noulaity du massif calcaire situé entre Rochefort et la carrière, en face de Wérimont, et l'après-midi au-dessus du Rond du Roi, vers Hamerenne, notre prospection fut très limitée par et dans le temps ( + ou - 3 heures de balade ! ) ... mais fructueuse.

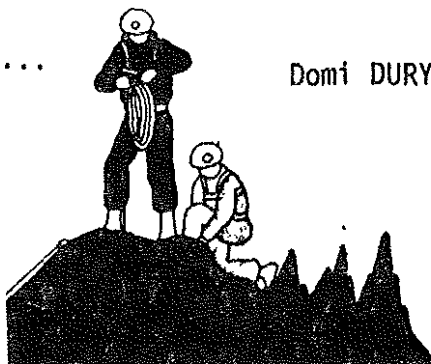
En effet, en plus du repérage des cavités reprises dans l'inventaire de la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques, nous avons découvert ou redécouvert un trou et vérifié la présence ou le recblement naturel ou artificiel de quelques dolines.

Inventaire des sites rencontrés :

- Trou des Rochers de Serin : petite galerie de + ou - 4 mètres de long. ( N° 65 de l'inventaire de la CNPSS )  
Bruno y a recolté quelques mollusques dont il vous parlera probablement.
- Trou de la Petite Neige : galerie de + ou - 5 mètres de long. Ainsi appelé à cause des conditions météorologiques, ce trou n'est apparemment pas répertorié, ce qui ne prouve pas que nous l'ayons "inventé".
- Doline de + ou - 50 mètres de diamètre et + ou - 8 mètres de profondeur à fond d'eboulis et peu d'affleurements rocheux. Quelques traces de murs prouvent une occupation ( exploitation ? ) passée.
- Deux autres effondrements n'ont pu être retrouvés ( possibilité de comblement naturel et/ou artificiel.

Un inventaire à poursuivre ...

Dom DURY.

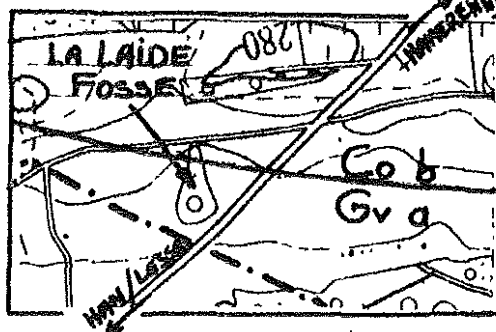


## Equipe malacologie ... et autres petites bêtes !

18/03/90 - De la Laide Fosse au Bois Niau, en quête de coquilles vides avec un oeil curieux sur les limaces

La malacologie n'attire pas les grandes foules, néanmoins les deux biotopes explorés fourniront leur moisson d'observations et d'enseignement.

Nous quittons la place de Han encore vide et montons vers Hamerenne. La Laide Fosse est bien connue des Naturalistes qui y passent régulièrement depuis le début de leurs activités. C'est ce bosquet à gauche de la route entre les courbes de niveau 265 et 270. A la jonction des schistes gréseux du couvinien et des calcaires givétiens, c'est la très courte vallée aérienne d'un petit ruisseau qui se perd après 100 m dans un réseau souterrain, comme le fait le Ri d'Houise entre Bure et Wavreille, à la différence cependant qu'ici, à la Laide Fosse, le ruisseau n'a pas de nom et son cours aérien est si bref qu'il n'est même pas figuré sur la carte. Seul le bosquet est représenté, le ruisseau étant souvent sec.





Thill' classe ce biotope comme érablière tillaie à scolopendre. On y trouve toute la flore caractéristique et donc aussi l'orme, mais malheureusement en piteux état. Seuls quelques sujets sont encore vivants.

A côté des fougères scolopendres au premier stade de végétation, on rencontre sur les versants une population dense d'ail des ours encore au stade végétatif, seules les ficaires et violettes sont en fleur. La flore des mousses et des hépatiques mériterait une étude, mais nous sommes ici pour d'autres observations dont les résultats seront communiqués par ailleurs.

A les regarder de près, nos petits mollusques ont beaucoup de charme et notre intérêt pour eux explique la rapidité des observations consacrées aujourd'hui au domaine végétal.

Descendus au point le plus profond de la fosse, où s'amorce le réseau souterrain, nous remontons lentement le lit du ruisseau en cherchant attentivement sous les écorces des bois morts, les souches et les pierres, cette faune minuscule qui participe entre autre au recyclage des matières organiques dans les circuits de la vie. Les trouvailles sont multiples et, au terme de l'exploration, nous sortons du trou par l'étroit couloir creusé dans ce qui ressemble fort aux schistes gréseux du couvinien. Le voisinage des terres agricoles et les vieilles habitudes de se débarrasser des déchets dans les trous expliquent sans doute l'abondance des plantes nitrophiles au sortir de la fosse. Heureusement ce site est aujourd'hui classé.

Deuxième lieu exploré, le bois Niau et sa bande de calcaire frasnien. Nous y montons par le sentier escarpé du Nord- Ouest et nous nous arrêtons au pied des ruines de la tour de l'ermitage, intrigués par un bruit sourd et cadencé. L'épine noire est en pleine floraison et la journée est magnifique. Bref arrêt devant le graphisme soigné des vers romantiques qu'Edmond d'Hoffschmit fit graver sur les roches calcaires de ce sanctuaire de la nature. Le pouillot vélocé nous intrigue par son chant dont quelques fragments rappellent singulièrement des sonorités de la mésange charbonnière. Le pic épeiche tambourine et se laisse apercevoir sur une grosse branche de hêtre en contre-bas. Quant au pic vert, il nous accompagnera de son chant gaillard durant toutes nos pérégrinations sur le plateau.

Revenant vers Auffe, nous aurons enfin la réponse à nos questions sur ces bruits rythmés, après avoir émis moult hypothèses comme machine à battre, forage de puits, battage de pieux, nous verrons tout simplement qu'il s'agissait de batteurs d'orchestre en stage de percussion au village.

A Han, sur la place, c'était l'affluence touristique des beaux jours de printemps.

Jacques DUPUIS

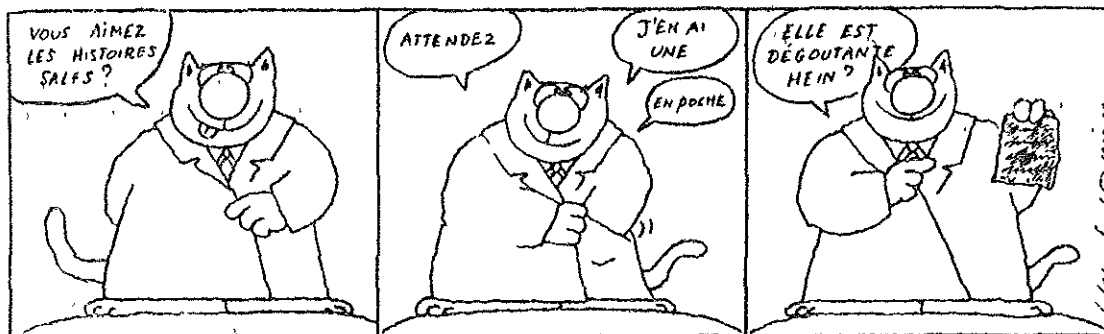
( La liste des mollusques recensés paraîtra en fin d'année avec l'inventaire complet des espèces récoltées et déterminées lors des autres prospections de 1990.)

Equipe malacologique ... et autres petites bestioles

Activité du 13 mai 1990

Les résultats des recensements malacologiques sur le territoire de la zone de protection spéciale de Lesse et Lomme seront rassemblés en fin d'année et publiés dans les Barbouillons.

Toutefois, les activités de terrain des équipes spécialisées méritent souvent des commentaires ne se limitant pas à une simple énumération des espèces rencontrées. Ainsi, des observations particulières sont réalisées et doivent parfois être mentionnées.



La prospection du 13 mai était consacrée à l'étude des mollusques dulcicoles et à l'observation des principaux invertébrés du Ri de la Planche, à Han-sur-Lesse, depuis sa source ( la Fontaine st Martin ) jusqu'à son confluent avec la Lessé, à la sortie des grottes.

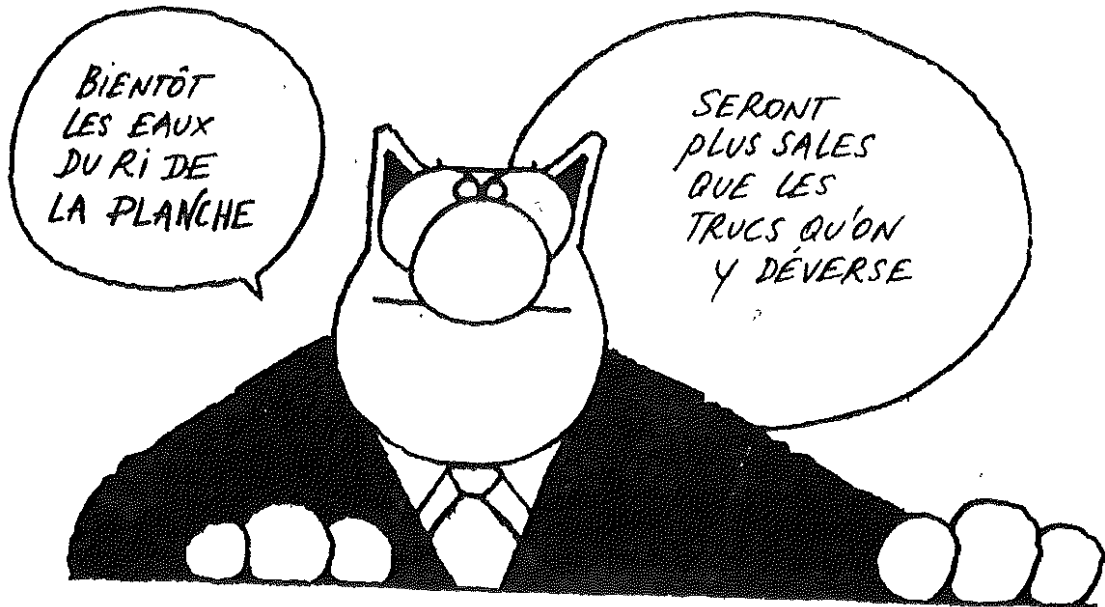
Les observations furent nombreuses et variées et permirent la découverte d'un éventail assez complet des principaux ordres du monde animal liés à ce milieu aquatique. Mais, la prospection fut marquée par une constatation évidente concernant le degré de pollution du ruisseau, sans nécessiter pour autant une étude approfondie de l'indice biotique des différents points de prélèvements répartis le long du cours d'eau. En clair, cela signifie ceci : le Ri de la Planche est à diviser en deux tronçons. Le premier se situe en amont du petit pont, à la sortie du village, en direction de la Fontaine St Martin.

Toute cette partie renferme une abondante microfaune invertébrée répartie en fonction du type de substrat et de la bordure végétale du lit du ruisseau. C'est beau, c'est intéressant, c'est varié ... même si, ici ou là, traînent quelques déchets inesthétiques et se marquent de faibles traces de pollutions résultant sans doute de l'épandage de pesticides et d'engrais sur les terrains agricoles avoisinants. Les égoûts d'une habitation et le pâturage du bétail ( jusque dans le cours d'eau ! ) détériorent encore un peu la qualité de l'eau, mais avec des conséquences, à première vue, relativement négligeables.

Le deuxième tronçon correspond évidemment à l'aval du petit pont, jusqu'à la confluence avec la Lessé, avec toute la traversée de l'allée des marronniers, remarquable site classé. Là, les choses sont beaucoup plus " claires " ... si l'on peut dire ! Sur toute cette longueur, le fond du ruisseau est recouvert d'une épaisse couche de boue noire et particulièrement malodorante. La flore aquatique est totalement absente, si ce n'est une gangue d'algues microscopiques sur tous les galets témoignant d'un haut degré d'eutrophisation. La faune se limite à des espèces résistantes du genre " tubifex " et quelques aselles, des cloportes aquatiques. Quelques gammars survivent là et, en ce qui concerne les mollusques, on y trouve Anisus vortex, une espèce commune assez peu exigeante, souvent rencontrée dans des eaux stagnantes. Pas de lymnées, pas de bivalves, pourtant fort nombreux en amont.

Alors, comment expliquer cette différence entre l'amont et l'aval ? Que se passe-t-il à hauteur du pont, à la sortie du village ?

A cette saison, rien n'est visible et l'origine de la pollution est difficile à découvrir. C'est durant tout l'hiver que le problème se pose, lorsque le bétail est rentré en étable. Ainsi, la grosse ferme qui a été construite il y a une dizaine d'années dans la chavée de la Lesse, malgré les récriminations des naturalistes, abrite en hiver plusieurs dizaines de bêtes. L'étable moderne est équipée d'un système de nettoyage des litières et le fumier est automatiquement rejeté sur un énorme monticule situé à l'arrière des bâtiments. Consciencieusement, le fermier a placé une canalisation souterraine qui raccorde directement la fosse à purin au fossé, en bordure de route. Le fossé en question facilite alors l'écoulement du purin en droite ligne vers le Ri de la Planche.



C'est pourquoi, en aval, à la recherche des micro-invertébrés aquatiques, le naturaliste, les narines dilatées, patauge dans la merde ... qui, plus loin, se jette dans la Lesse où se baignent les enfants du village et où se trouve le seul point de captage des eaux de distribution de Han-sur-Lesse, merveilleuse terre de vacances !!!

Bruno Marée

## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 29 avril : Promenade d'initiation aux fleurs printanières à RESTEIGNE

Nous sommes nombreux au départ. Il y a même Bill, un amour de chien, celui par qui le scandale arrivera.

De 9.30h à 19h, nous ferons de la botanique, des déterminations, des hésitations, des précisions, des contestations. Mon Dieu, qu'ils sont savants ces Natus! C'est fou ce qu'ils sont convaincus qu'ils ont encore tout à apprendre!

Munie de mon petit carnet, j'attrape au vol quelques noms, uniquement les certitudes : six pages pleines, simple interligne, et pourtant j'ai brossé au moins la moitié du temps.

Dès le départ, encore dans les rues de Resteigne, nous sommes fascinés par une odeur exquise que nous n'arrivons pas à localiser, le nez sur le bord de route, le regard indiscret par-dessus les murs. Tant pis, parfum non identifié.

Dès les premiers fossés, nous nommons : Capsella bourse-à-pasteur, que nous ne confondrons plus avec le tabouret perfolié, Thlaspi perfoliatum. Nous le verrons plus tard. Anthriscus (la première ombellifère), aegopode podagraire ou herbe-aux-goutteux, achillée millefeuille. Quelques espèces héliotropes : houblon, chélidoine dont le suc jaune sert à détruire les verrues, véronique petit-chêne, garnie de poils sur deux rangs opposés, ballotte noire à odeur fétide, Asplenium ruta-muraria ou rue de muraille.

Nous montons vers le Crukey : bugle rampante : elle indique des endroits plutôt frais; Primula veris au calice décollé de la corolle; dans les prairies on trouvera P. elatior au calice collé sur le tube de la corolle. Luzule champêtre, plante héliophile et nitrophobe, indique que l'endroit n'est pas engraisé. Thlaspi perfoliatum, Allium vineale (ail des vignes), Céraiste commun : cinq styles (tandis que les stellaires en ont trois). Barbarea intermedia : les feuilles supérieures sont pennatifides tandis que chez B. vulgaris, elles sont presque entières. Potentilles rampante et neumalana : le sépale apparaît entre les pétales, dent terminale plus courte, ce qui les différencie du fraisier.

Tchif-tchaf-tchif-tchaf : le pouillot véloce.

A l'entrée du Crukey, nous tombons en arrêt devant plusieurs plants d'Orchis mascula. Ensuite, pimprenelle (odeur de concombre), euphorbe petit cyprès, astragale à feuille de réglisse - "fleurs d'un jaune verdâtre sale", arabette poilue. Un arbuste, Rhamnus cathartica ou nerprun purgatif, famille de la bourdaine mais avec certains rameaux épineux. Vicia sepium (vesce des haies) : fleurs en grappes, et V. sativa (variété cultivée) : fleurs solitaires ou par deux. Viola reichenbachiana : éperon violet, feuilles longues, et

Viola riviniana : éperon plus clair, feuilles aussi larges que longues. Nous les reverrons bientôt dans la hêtraie calcicole d'Elinchamp où nous entrons après avoir longé un champ d'épeautre et identifié au passage une véronique de Perso : lobe inférieur de la corolle presque blanc, et un shérardia, de la famille des gaillots (et non chairardie, famille des gaillards), en français "rubéole des champs" c'est moins drôle.

Dans la hêtraie, la mercuriale, plante dioïque, présente en abondance, nous donne l'occasion d'un rappel :

Plante dioïque : plants mâles et femelle séparés,

Plante monoïque : fleurs mâles et femelles sur un même pied.

Carex digitata, propre aux hêtraies calcicoles, cornouiller mâle (calcicole) : 2 oreillettes, touffes de poils blancs aux aisselles des nervures, et cornouiller sanguin : ni oreillettes, ni poils.

Daphne mezereum (bois-joli), deux sortes d'aubépine : dans monogina, la feuille s'étale (évoque un M majuscule) et est plus découpée que dans levigata.

Nous arrivons aux Hautes Roches, avec l'intention d'y pique-niquer, mais d'autres ont eu cette idée avant nous et ont allumé un beau grand feu, détruisant de ce fait notre espoir de faire halte, et surtout le tapis de végétation à cet endroit. Les coupables se font rappeler à l'ordre et observent fort courtoisement qu'il est également interdit de laisser vagabonder un chien. Après cette distribution de mauvais points, les deux groupes se séparent, et Bill ne comprend pas pourquoi on lui met la laisse.

Avant de mériter mon repos, je note encore : Cotoneaster integerima, un rosier..., une graminée : Sesleria coerulescens. Seseli libanotis ou persil de montagne.

Nous saluons un alcuchier, des violes-obiers, et nos tartines.

Après la pause, avant Belvaux : violette manciennaise, renoncule bulbeuse, avec sépales renversés : on la trouve dans les prairies qui souffrent de la sécheresse en été, opia blanc, cardamine hérissée.

Nous traversons Belvaux, direction Maupas : véronique filiforme, en tapis, feuilles rondes; stellaire holostée : le bord des feuilles a des dents, légèrement râpées, et Stellaria media, ou mouron des oiseaux, ficaire fausse renoncule, grande consoude au bord de l'eau.

Au pied du Maupas, beaucoup de Polygala vulgaris, Thlaspi montanum (tabouret des montagnes), euphorbe des bois, plantain moyen, Ornithogallum umbellatum dont la feuille présente une bande blanche longitudinale et médiane, et O. pyrenaicum, thym citronné, digitale jaune pas encore en fleur.

Bill est à nouveau rappelé à l'ordre par des promeneurs qui maîtrisent avec peine le gigantesque cabot qui les tient en laisse. Bill n'y comprend rien, il s'aventait poliment pour dire bonjour!

Nous allons longer le ruisseau des Boyès. Au bord de l'eau, Scrophularia nodosa, compagnon rouge, goût (arum) pied-de-veau : celle qui en goûte a droit à un rafraîchissement gratuit.

Dans les sous-bois, la parisette, les colchiques qui ont fleuri à

l'automne montrent leurs fruits, la campanule à feuille de pêcher, Carex umbrosa.

Le groupe s'est effiloché, les plus assoiffés ont disparu à l'horizon, les plus acharnés font du sur-place.

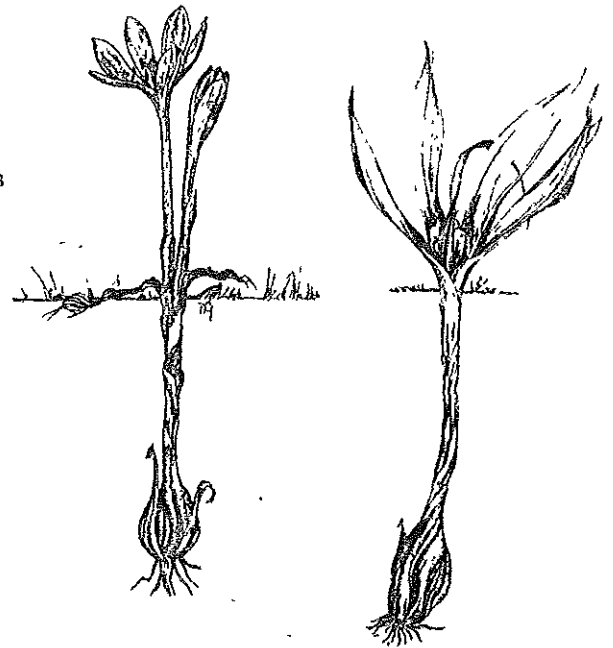
Tititôô, tititôô, dit la mésange charbonnière.

Après Tellin, mes notes sont quasi illisibles. Je déchiffre encore : l'arabette des dames (Arabis thaliana) est une crucifère qui porte ses fruits loin de la tige.

Le temps est devenu de plus en plus chaud, il fait bon s'asseoir au bord du sentier et attendre, ou entendre de loin les discussions passionnées de Pierre et Fernand.

Rentrés à Resteigne, nous nous arrêtons tout à coup devant l'arbre que nous n'avons pas vu ce matin (nous cherchions une fleur!) et qui embaume : un prunus de Virginie déborde largement du jardin de la cure. Nous restons un long moment à l'admirer en pleine floraison. Il couronne cette journée dont je garde le souvenir d'une profusion de couleurs et de parfums.

Enfin, nous sommes allés admirer les évolutions d'un paon qui déployait pour nous sa plus belle roue... Cela valait la peine de s'asseoir.



Colchique d'automne en automne

Colchique d'automne au printemps

Chantal GILLET

Samedi 19 mai : Réserve de l'Abbaye de Saint-Remy et Léon Lhoist

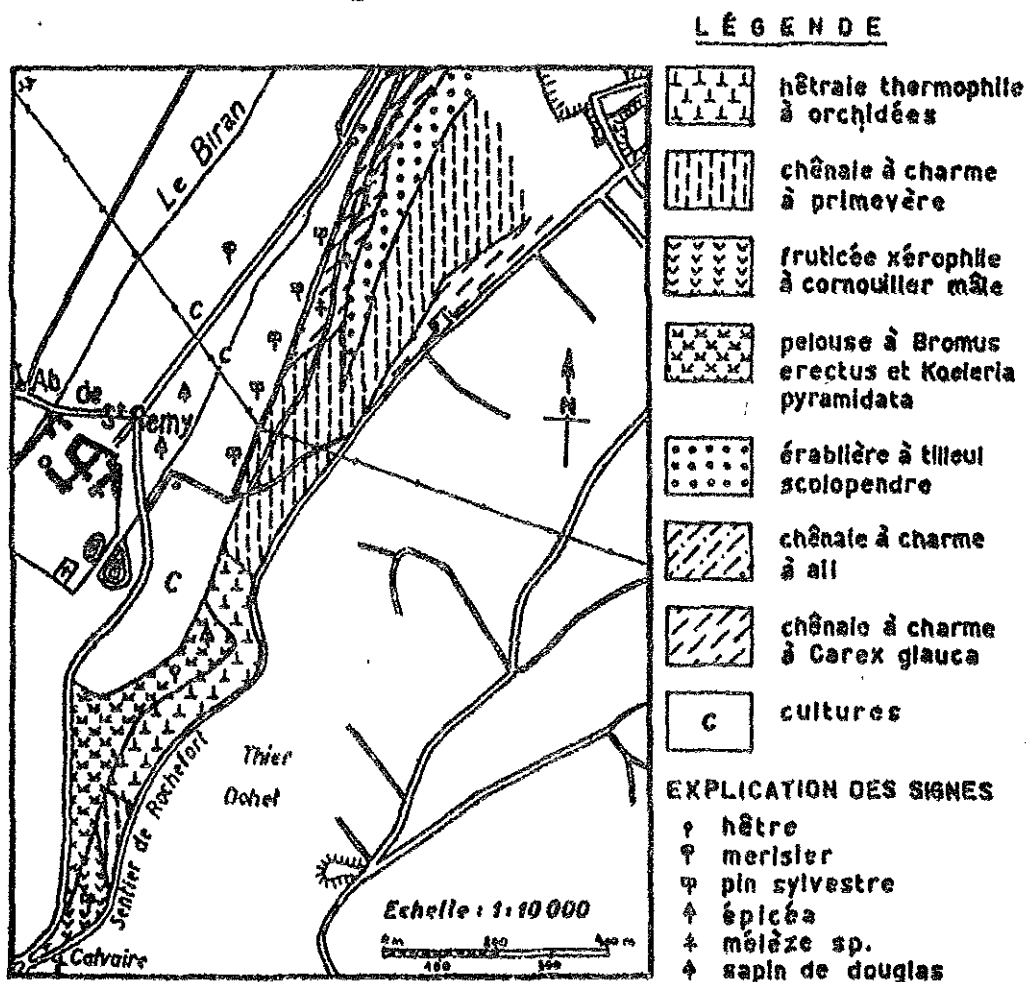
Une quinzaine de Natus se retrouvent avec plaisir au rendez-vous fixé par Pierre LIMBOURG pour parcourir une région naturelle au moment de son épanouissement printanier le plus fort.

En effet, la végétation accuse et maintient une avance de plus de deux semaines sur son calendrier moyen avec déjà des floraisons très intéressantes et la faune ailée, profitant des biotopes très diversifiés de l'endroit, nous permettra d'initier les néophytes et de réviser au passage nos propres connaissances.

Pierre nous rappelle les avatars de la création de la réserve sous l'égide d'Ardenne et Gaume, en 1964.

Le but recherché, en accord avec les parties intéressées, a consisté à délimiter une zone tampon d'une vingtaine d'ha entre les carrières Lhoist, grandes dévoreuses d'espaces, et l'abbaye cistercienne Notre-Dame de St-Rémy, lieu de recueillement et de travail des moines dans un écrin de nature encore remarquablement préservé.

Pour montrer l'intérêt de cette réserve, ci-joint la carte schématique avec légende tirée de la monographie publiée par le cercle culturel et historique de Rochefort. Elle nous permet de voir la variété remarquable des associations végétales colonisant les assises calcaires du Givetien et du Frasnien et de l'assise schisteuse du Frasnien.



Le site en question, véritable sanctuaire de flore et de faune, correspondait primitivement à une "hêtraie calcicole à orchidées", dont une partie existe encore sur un versant frais et ombragé de la réserve.

C'est une forêt naturelle de hêtres avec, en mélange, le chêne,

l'érable sycomore, le tilleul à grandes feuilles, le merisier, l'orme de montagne. Le sous-bois est clair et comporte le charme, l'érable champêtre, les cornouillers mâle et sanguin, la viorne mancienne, le troène, la clématite des haies.

Les actions de l'homme à travers les âges ont provoqué des modifications importantes du couvert végétal, défrichant les meilleurs sols pour les réserver à l'agriculture, pratiquant l'essartage sur les sols caillouteux des tiennes et conduisant les troupeaux en forêt, aboutissant également à l'ouverture du milieu forestier et à l'apparition de pelouses.

L'évolution agricole récente vers une économie de marché a remodifié complètement les traditions d'antan et a conduit à l'abandon des pratiques agropastorales. Les pelouses calcaires des tiennes calcaires délaissées peuvent de nouveau supporter des essences forestières composées au départ d'épineux et de différentes espèces ligneuses thermophiles; une forêt de substitution s'y installe ensuite, composée de chênes et de charmes pour retrouver finalement la forêt climacique primitive de départ. Donc l'intérêt de la réserve visitée ce jour réside dans la coexistence de ces différents biotopes conférant au site une valeur biologique et esthétique remarquable.

Nous partons du parking de l'abbaye et commençons à déterminer les espèces rencontrées le long de la route. Quelques-unes d'entre elles retiendront particulièrement notre attention :

- Geranium dissectum : le limbe foliaire est découpé presque jusqu'au pétiole en segments eux-mêmes découpés en lanières étroites. C'est un géranium annuel à petites fleurs dont les pétales dépassent de peu le calice.
- Crepis capillaris : moyenne astéracée, glabre, dont les capitules sont en panicules lâches; les feuilles sont luisantes et embrassent la tige par des pointes sagittées. Toutes les fleurs sont ligulées.
- Trifolium dubium : petit trèfle jaune facilement confondu avec Medicago lupulina. Nous le reconnaissons par la présence d'un petit pédicelle au niveau de la foliole centrale; celle-ci n'est pas mucronée, contrairement à Medicago lupulina.
- Anthriscus silvestris : une ombellifère des plus communes le long des chemins, vivace, assez grande, légèrement velue, à tige creuse; elle fleurit assez tôt toute l'année. La forme ovoïde, oblongue des fruits est aussi typique de l'espèce.
- Ranunculus bulbosus : comme son nom l'indique, plante ayant la base des tiges renflée en un bulbe; elle est velue, calciphile et présente la particularité d'avoir des sépales réfléchis.

En bref, autres plantes rencontrées sur ce premier parcours : Vinca minor, Tragopogon pratense, Thlaspi perfoliatum, Crepis binnis, Plantago media, Myosotis arvensis, Veronica chamaedrys, Alliaria petiolata, Heracleum spondylium var. angustifolium, Listera ovata, Platanthera Sp. et Cephalanthera damasonium, cette dernière espèce caractérisant avec d'autres la hêtraie thermophile à orchidées.



Nous quittons la route pour aborder les premières pelouses à l'extrême sud de la réserve où une série de graminées caractéristiques nous retiennent un moment :

- Bromus erectus : dont la feuille est ciliée au bord sans rétrécissement basal.
- Brachypodium pinnatum : où la feuille n'est pas ciliée mais se rétrécit à la base.
- Sesleria caerulea : caractéristique des pelouses xérophiles, présentant un gros pli au centre de la feuille.
- Koeleria macrantha : dont le limbe est typiquement strié, cilié sur les bords et poilu.
- Briza media : que l'on ne présente plus.

De toutes ces graminées, Maggy s'empresse de faire un joli bouquet dont la destination nous échappe, à moins que "par égard pour Edgard" (dixit Pierre L.), elles ne finissent leur existence dans le vase du salon pour y être admirées sous toutes leurs coutures!

Comme autres plantes caractéristiques du site, nous trouverons Digitalis lutea, Neottia nidus-avis (orchidée sans chlorophylle, saprophyte, vivant sur des matières organiques végétales en décomposition), Lonicera xylosteum (le camérisier), Carlina vulgaris, Laburnum anagyroides (le cytise faux-ébénier), Ligustrum vulgare (troène, commun).

Nous nous éloignons de ces pelouses broussailleuses pour obliquer un moment vers une excavation (ancienne fosse d'extraction de galène : sulfure naturel de Pb) pour y déterminer quelques petites fougères dont la délicate Cystopteris fragilis et deux Asplenium bien connus des Natus : E. rutamuraria et A. trichomanes.

Nous reprenons le chemin forestier pour y découvrir quelques pieds d'Ophrys insectifera; nous grimpons ensuite quelque peu pour pénétrer dans la hêtraie calcicole à orchidées développées sur les calcaires compacts du Givetien. Au passage nous y rencontrons Carex sylvatica, Lamium galeobdolon, Brachypodium sylvaticum en touffe, Vincetoxicum hircundinaria (dompte-venin), Daphne mezereum (bois-gentil), Melica uniflora avec son antiligule.

Nous nous arrêtons quelques instants pour écouter et discerner le chant des différents oiseaux forestiers; nous pouvons ainsi entendre la voix cristalline du rouge-gorge, les appels bisyllabiques de la mésange noire et le chant en deux temps du pouillot siffleur dont le premier fait penser au "démarrage d'une mobylette" et le second "à un sifflement de dépit plein de mélancolie" après l'échec de la tentative de démarrage! (Merci à Danièle qui a un sens très didactique pour expliquer l'ornithologie.)

Nous arrivons à hauteur de la trouée forestière imposée par la ligne à haute tension, pour y découvrir Aquilegia vulgaris, Lepidium campestre, Teucrium botrys, Lithospermum officinale, Biburnum lantana (vioerne manciennne), Arenaria serpyllifolia (sablina à feuille de serpolet).

Plus haut sur le dessus de la carrière, nous trouvons Polygala vulgaris et Atropa bella-donna.

Nous tournons vite le dos à cette carrière désastreuse pour traverser une chênaie à charme à ail tapissée par Orchis mascula, Arum maculatum, Polygonatum multiflorum, Narcissus pseudonarcissus, Anemone nemorosa, Primula veris, puis dévalons une érablière de ravin à tilleul et orme en dessous de laquelle nous nous arrêterons pour pique-niquer.

Nous achèverons le tour de la réserve en début d'après-midi en passant devant la source de Tridaine qui alimente la brasserie des moines, et déterminerons encore dans le fossé humide Equisetum arvense, Veronica beccabunga, Mentha aquatica, Juncus inflexus, Valerianaella locusta et Chaerophyllum temulum pour laquelle Fernand s'évertuera avec talent à nous faire percevoir les particularités face à Anthriscus sylvestris.

Pierre L., quant à lui, attirera notre attention sur une coulée de tuf, dépôt calcaire d'origine chimique : l'eau fortement aérée, et dure provoque la précipitation du carbonate de calcium sur son cours en y pétrifiant la végétation.

Le retour vers le point de départ se fera sous le signe de l'oiseau : un magnifique Pic noir volera à découvert au-dessus de nous. Le plus grand pic d'Europe se différencie d'une corneille en vol par une allure plus élancée et battement d'aile comparable à celui du geai, c'est-à-dire tout en souplesse.

Et du parking, nous apercevrons finalement trois faucons crécerelles décrivant des orbés dans le ciel pour notre plus grande satisfaction.

La suite du programme sera consacrée à la visite de prairies à Orchis morio. Je n'en dirai rien car je dus abrégé la sortie...



Pierre CHANTEUX

### EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Samedi 28 avril : Journée de nettoyage, tri, classement et marquage du matériel récolté à WELLIN au cours de la campagne 1989

Il est des aspects de l'archéologie que la TV ne montre jamais. Ils ne sont sans doute pas susceptibles de soulever d'enthousiasme les téléspectateurs. Les opérations prévues pour cette journées sont de ceux-là, surtout la première : la vaisselle ! Heureusement que

quelques dévoué(e)s (ou fanatiques, ou masos...) avaient apporté ce jour-là, avec leur tablier, une bonne dose de bonne humeur!

Seul, le premier point du programme a été réalisé. Le reste se fera... avec le temps!

Maurice EVRARD

VARIAS

Site classé : les étangs de LUCHY

C'est avec la satisfaction que vous devinerez, que nous avons appris que les étangs de Luchy, situés entre Orge et Recogne, ont été classés par arrêté ministériel à la fin de 1989.

Par trois fois, les Naturalistes se sont rendus dans cette réserve de 14 ha comprenant deux étangs.

L'intérêt de ce site réside dans l'originalité de sa flore, causée par les importantes fluctuations du plan d'eau (O. Barbouillons 1986 p. 78, 1979 p. 99, 1988 p. 68).

Tous les visiteurs de la réserve de Luchy se souviendront des plages de litorelle (Littorella uniflora) tapissant les berges de l'étang et des dias de Marc montrant une cigogne noire attirée par la quiétude du lieu. Ils se réjouiront de savoir que le site est maintenant reconnu comme élément important de notre patrimoine naturel.

Jean-Claude LEBRUN

SIROP DE SUREAU

Imelda nous envoie une petite recette de sirop de sureau pour parfumer agréablement nos boissons rafraichissantes. Le sureau sera vite en fleurs et si l'été est chaud et sec ...

- 2 kg de sucre
- 3 l d'eau
- 25 fleurs de sureau
- 60 g d'acide tartrique  
( en pharmacie )
- 6 jus de citron

Laisser macérer puis filtrer après quelques jours ... Ce sirop se conserve environ 2 mois au frigo.

A votre santé !



Imelda



arbitraire  
s'agit de  
s'agit de  
s'agit de  
(à l'usage)  
s'agit de  
s'agit de

## LE GENEVRIER COMMUN HÔTE DES PÉRÉES.

---

S'il est un endroit privilégié où les Natus aiment se rencontrer, c'est certainement le tienne des Pérées à Resteigne. Plusieurs raisons justifient ce coup de cœur car quelques pages de la vie de notre association ont été tournées dans ce coin de Famenne. A côté des observations coutumières des ornithologues, des botanistes, entomologues et autres mycologues, c'est ici que les naturalistes ont le plus transpiré pour conserver à ce site son visage original.

Lors du comptage annuel des anémones, pulsatilles (en nette régression) et entre les avis émis sur les différentes possibilités de gestion d'un tel site, plusieurs d'entre nous n'ayant jamais approché les genévriers de près (ils piquent...) se sont posé des questions sur la vie et les moeurs de cet arbre toujours vert.

Voici résumé ce qu'un naturaliste doit connaître avant de fouler du pied le Tienne des Vignes aux Pérées

### CARTE D'IDENTITE.

---

Le genévrier commun (JUNIPERUS COMMUNIS) fait partie de la famille des cyprès (Cupressacées). Il se rencontre partout en Europe, du Grand Nord aux côtes de la Méditerranée.

On le retrouve en altitude à l'étage montagnard mais très vite, il laisse la place à des espèces proches prostrées et naines. (Juniperus nana, sabina).

Celui qui orne les parterres de nos jardins est un cultivar (J. chinensis) qui se reconnaît à ses deux sortes de feuilles, les unes en forme d'écaillés apprimées, les autres, en forme d'aiguillons.

Ce petit conifère peut atteindre jusqu'à 12 m. de haut. Dans notre district, il limite sa croissance à 3 m. Il se caractérise par un port généralement dressé (caluné), largement étalé (fasciculé) ou encore prostré suivant l'endroit où il pousse.



Son feuillage sempervirent est composé de petites aiguilles très piquantes et coriaces, verticillées par 3. Elles mesurent de 5 à 20 mm de long et sont marquées par une bande blanchâtre dessinée sur la face supérieure.

#### COMMENT SE REPRODUIT-IL ?

---

Les quelques "baies" qui restaient accrochées aux branches en ce mois d'avril, ont mûri et pris leur coloration noire striée de bleu, à l'automne dernier.

Elles ont commencé leur histoire il y a trois ans lors du développement des strobiles femelles situés au sommet des rameaux florifères. Les strobiles mâles (châtons), de couleur jaune, sont très petits (3 à 5 mm) et de forme ovoïde. Ils sont entourés de trois petites bractées triangulaires.

C'est une espèce dioïque car les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des individus différents. Les baies de genévrier ne sont pas de vraies baies au sens botanique du terme. Il ne s'agit pas pour elles de modification de l'ovaire comme chez les angiospermes. Chez le genévrier (gymnosperme), ce sont les écailles protégeant l'ovule qui sont devenues charnues.

#### L'ARBRE A PEKET.

---

Verte et pruineuse la première année, noire bleuâtre la seconde, la fausse baie contient trois graines dures d'un goût douceux, aromatique. Elles servent de condiment ajouté en particulier à la choucroute. Fermentées puis distillées, elles donnent le gin ou genièvre appelé chez nous "blanc pekét".

Les ardennais utilisaient jadis le bois pour fumer les viandes salées auxquelles le genévrier conférait un fumet incomparable.

Toutes ces pratiques sont tombées en désuétude. Depuis 1976, le genévrier est intégralement protégé, il est donc interdit d'en prélever ... même les parties aériennes. Ce qui réjouit bien les oiseaux friands de ces baies. Si vous rencontrez une grive zigzaguant dans le ciel, elle ne s'est pas nécessairement saoullée en Bourgogne ou en Champagne! Faites-lui de toute façon confiance ; elle est occupée à assurer la dispersion du genévrier. Les graines inaltérées sont rejetées après leur passage dans le tube digestif.

## ECOLOGIE.

---

Malheureusement, notre graine, même si elle fait l'économie du transport, a peu de chance de donner naissance à un nouvel arbuste car peu de terrains lui sont restés accueillants.

Et pourtant, le genévrier est indifférent à la nature du sol. On le rencontre aussi bien sur sol acide et pauvre (tourbière de Villance Ochamps) que sur les calcaires compacts (xéro et mésobrometum de la Calestienne). Dans des sites écologiques pratiquement équivalents, il peut abonder ou faire totalement défaut.

Il est en effet lié aux pratiques culturales et pastorales anciennes. " ... L'espèce s'installe préférentiellement sur des substrats dénudés par le pâturage excessif des troupeaux de moutons ou par l'action de l'homme.

A cette période de surpâturage, nécessaire à la germination, doit succéder une période d'abandon, pendant laquelle les jeunes plantules pourront se développer et échapper à la dent ou au sabot des moutons. Lorsqu'il atteint une certaine taille, il peut résister au passage des troupeaux grâce à ses feuilles piquantes rarement broutées... " (Delescaille).

## L'AVENIR DES GENEVRIERS DES PERREES

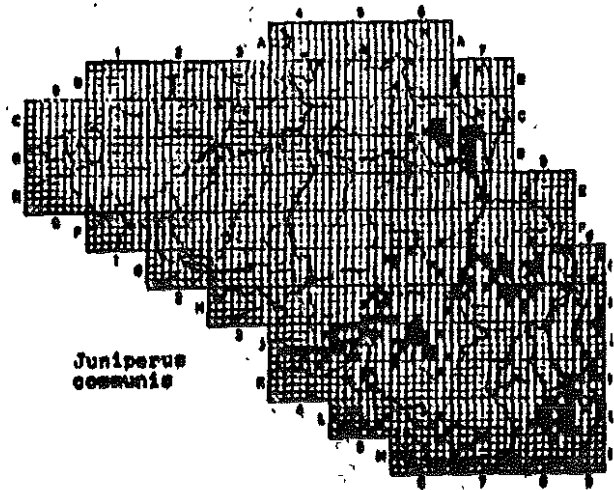
---

C'est donc l'action de l'homme qui a maintenu en équilibre la présence du genévrier sur les tiennes calcaires. Avec l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles, la survie de cette espèce est devenue précaire.

Sur le site des Pérées, les genévriers se sont développés en individus isolés ou en petits groupes. Comme toute espèce pionnière, il laisse se développer autour de lui des jeunes plants de prunellier, de chêne, d'érable et de pin. D'une formation herbacée, maintenue artificiellement par l'homme, on risque de passer à une formation forestière.

Sans un travail de gestion et sans un débroussaillage périodique, les genévriers de Pérées risquent l'étouffement.

Alors... pour sauver genévriers et anémones pulsatilles, rendez-vous sur le terrain... en automne!



## ACTIVITES GENERALES

Samedi 12 mai : Découverte de biotopes particuliers de la vallée du BURNOT (BIOUL)

Bien que marquée par la pluie, cette journée de botanique comptera comme l'une des plus intéressantes de l'année, tant par le talent didactique et la compétence de notre guide, Madame SAINTENOY-SIMON, que par la variété des biotopes et la multiplicité des espèces florales rencontrées.

Le ruisseau du Burnot, qui prend sa source dans le Condroz de l'Entre-Sambre-et-Meuse (appelé Marlagne) n'a pas plus d'une douzaine de km de long. Il reçoit comme affluents le ruisseau de Bioul et celui de Besinne, puis il se jette dans la Meuse à Rivière, tout près de Profondeville. (voir carte ci-dessous)

L'excursion nous fera découvrir surtout la partie de la vallée du Burnot située dans un synclinal de calcaires carbonifères viséens et tournaisiens. En fin d'après-midi, nous ferons une halte à Rivière et à Profondeville.

1. Au carrefour des routes d'Arbre et de Bioul, nous empruntons un chemin qui remonte le ruisseau. Nous nous trouvons dans la plaine alluviale du Burnot : les colluvions déposées dans la vallée par les eaux de ruissellement favorisent l'apparition d'une végétation particulière. Très actives au premier printemps, avant que le couvert des arbres, tels que frênes, aulnes, noisetiers, ne soit trop épais, de nombreuses plantes accomplissent rapidement leur cycle complet de végétation : elles fleurissent, fructifient et accumulent des réserves dans le rhizome ou le bulbe, puis, l'été venu, elles disparaissent. Telles sont notamment la gagee des bois (Gagea lutea), l'anémone fausse-renoncule (Anemone ranunculoides), la ficaire (Ranunculus ficaria), la moscatelline (Adoxa moscatellina), le gouet (Arum maculatum), la corydale (Corydalis solida). D'autres plantes, comme le sceau de Salomon (Polygonum multiflorum), la circée de Paris (Circaea lutetiana), la mélisse (Melica uniflora), la véronique des montagnes (Veronica montana), la sanicle (Sanicula europaea), se plaisent également dans ces bois frais. Cependant, c'est la jacinthe des bois (Hyacinthoides non scripta) qui domine ici : un superbe tapis de clochettes bleu lavande envahit le sous-bois sur plusieurs ares. Cette plante bulbeuse de la famille des liliacées, inconnue chez nous en Famenne et en Ardenne, se trouve ici à la limite orientale de son aire de distribution. Elle affectionne les frênaies atlantiques. En descendant la vallée du Burnot vers l'est, elle se raréfie puis disparaît. Parmi les jacinthe des bois, nous trouvons aussi de nombreux pieds de primevère élevée (Primula elatior). Cette primulacée absente de notre Parc de Lesse-et-Lomme, recherche des sols limoneux profonds comme ceux-ci.

Au bord d'un petit étang formé par le ruisseau du Burnot, nous n'observons qu'une colonie de sumac (Rhus) et Veronica filiformis (deux espèces envahissantes introduites d'Asie mineure).

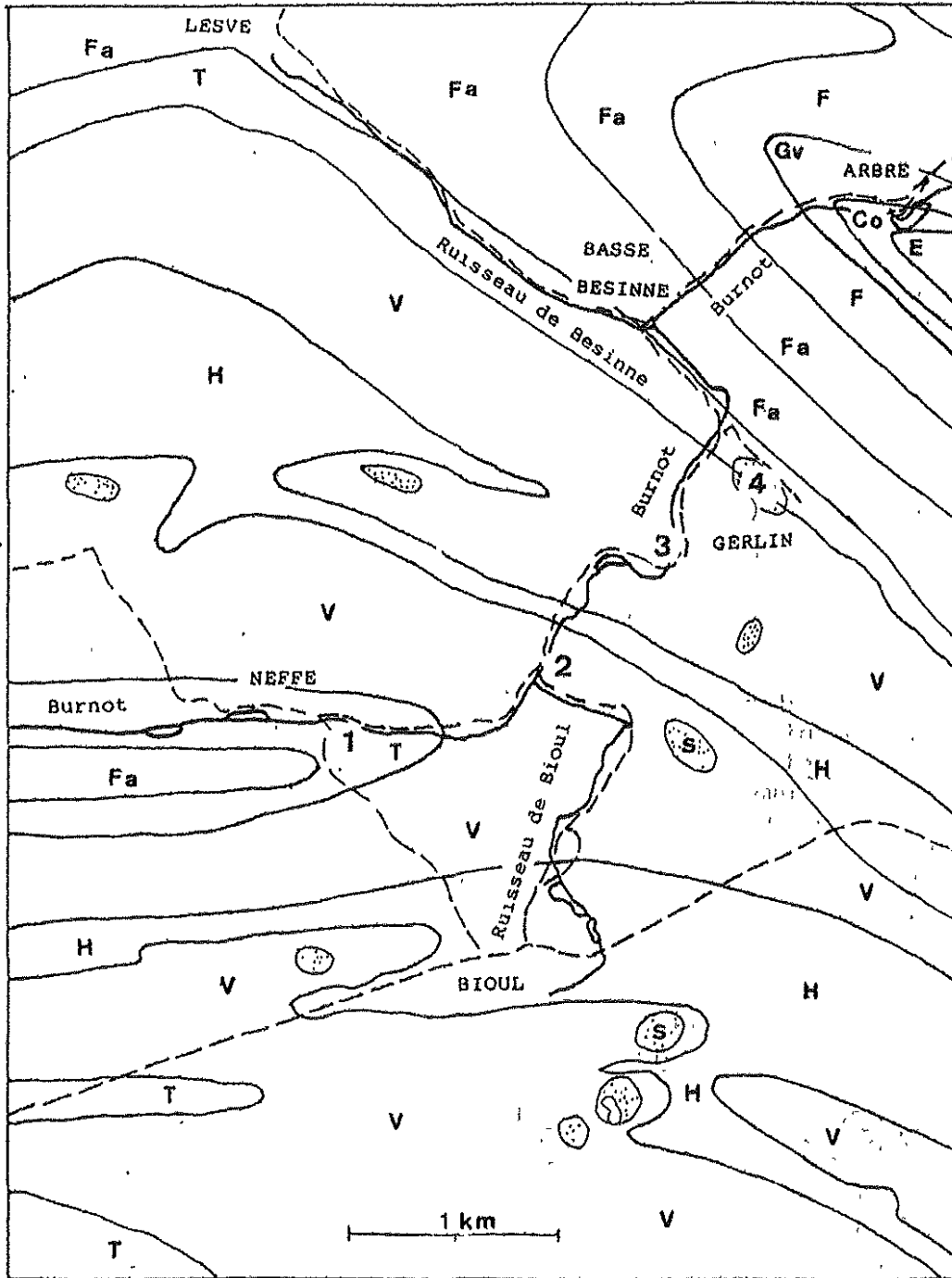


Fig. 1. — Localisation des sites et géologie.

Localisation : 1 : Neffe ; 2 : confluent du ruisseau de Bioul et du Burnot ; 3 : étang ; 4 : carrière de Gerlin.  
Géologie : E : Emsien, Co : Couvintien, Gv : Givétien, F : Frasnien, Fa : Famennien, T : Tournaisien, V : Viséen, H : Houiller, S : Sables tertiaires.

(Extrait de "Parcs Nationaux" XLIV, 1989, fasc. 1)



2. Sur la rive droite du ruisseau de Burnot, un petit éperon calcaire nous invite. Nous y accédons par un chemin à peine tracé au milieu des cornouillers mâles (Cornus mas), des prunelliers (Prunus spinosa), des fusains (Evonymus europaeus) et des viornes manciennes (Viburnum lantana). Au passage, nous notons l'actée en épi (Actaea spicata). Sur le sommet, une pelouse à seslérie bleuâtre (Sesleria albicans) recèle une belle collection de plantes calcaires thermophiles. D'après notre guide, cette pelouse serait la plus septentrionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Malheureusement, elle aussi est envahie progressivement par des arbustes épineux. Dans la prairie jouxtant la pelouse calcaire, nous relevons : la luzule des champs (Luzula campestris), le cirse acaule (Cirsium acaule) et Carex caryophylla.

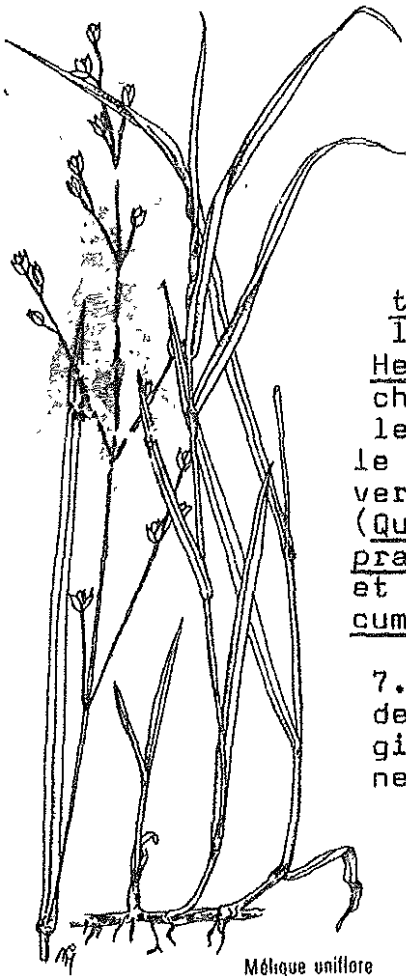
3. A quelques centaines de mètres en aval du confluent du ruisseau de Bioul et du Burnot, un étang récemment curé a perdu de ce fait sa flore la plus caractéristique. Mais non loin de là, sur les terres provenant de ce curage, nous trouvons encore la renoncule scélérate (Ranunculus sceleratus), très rare en Mosan, la véronique mouron d'eau (Veronica anagallis-aquatica) également très rare, et Rorippa sylvestris.

En face, sur le talus du bord de la route Arbre-Neffe, nous relevons la présence du grémil (Lithospermum officinale) et du géranium luisant (Geranium lucidum).

4. Nous empruntons la route pour atteindre le versant gauche du ruisseau de Bioul assez escarpé et occupé par une érablière de ravin. La futaie (frêne et érable sycomore) et les taillis (noisetier, érable champêtre, groseillier épineux) abritent la mercuriale (Mercurialis perennis), l'aconit tue-loup (Aconitum vulparia) et la peu fréquente lunaire vivace (Lunaria rediviva). Les éboulis calcaires sont envahis de langues de cerf (Asplenium scolopendrium) et de fougères à aiguillons (Polystichum aculeatum).

5. Nous dînons devant le superbe panorama des 7 Meuses que Madame Saintenoy nous commente longuement. Non loin de là, à Arbre, dans un fragment de forêt alluviale, sur sol minéralisé (Alno-padion), nous découvrons l'hellébore vert (Helleborus viridis), la cardère velue (Dipsacus pilosus), la lunaire vivace (Lunaria rediviva), l'arabette pauciflore (Arabis brassica), le fusain (Evonymus europaeus), l'anémone fausse-renoncule (Anemone ranunculoides), la double-feuille (Listera ovata), la cardamine impatiente (Cardamine impatiens) ainsi que les deux méliques (Melica nutans et M. uniflora).

6. Située à 400m de la rive droite du Burnot, la carrière de sable de Gerlin, constituée de sables et d'argiles tertiaires, va encore diversifier nos intérêts aujourd'hui. Alors que partout ailleurs dans le Condroz, les sables de l'époque tertiaire ont été érodés, ici, localement, ils sont restés en place dans les poches de dissolution du calcaire carbonifère, ce qui a permis leur exploitation. La profonde excavation montre les nombreuses couches de sable aux couleurs variées, qui vont du blanc le plus pur au rouge violacé. Quelques re-



Mélique uniflore

plats argileux sont recouverts en abondance d'une mousse qui pousse de préférence sur les rochers siliceux bien éclairés et comportant de larges dépressions humides : Campylopus introflexus. Nous y trouvons aussi une épervière rare : Hieracium bauginii. En périphérie de la carrière, une mardelle assez riche nous retient. Nous notons : la véronique à écus (Veronica scutellata), le rubanier rameux (Sparganium erectum), la massette à larges feuilles (Typha latifolia), Heliocaris palustris et Carex vesicaria. Nous recherchons mais en vain (elle est, à vrai dire, minuscule) une plante rare signalée jadis en cet endroit : le pourpier d'eau (Peplis portula). En retournant vers les voitures, nous remarquons un chêne chevelu (Quercus cerris) ainsi qu'une station de geranium pratense, espèce plutôt rare qui tend à se répandre et qu'il ne faut pas confondre avec Geranium sylvaticum, commun en Ardenne.

7. A Rouillon, nous faisons une halte pour observer deux blocs de travertin. Cette roche calcaire d'origine chimique fut précipitée par les eaux de certaines sources dans des conditions très particulières. L'un des deux blocs est curieusement constitué de travertin rubané. A Rouillon également, un amateur de plantes rares nous déniche une Capsella rubella. Seule la forme des capsules permet de la distinguer de Capsella bursa-pastoris.

8. Le ruisseau du Burnot termine sa courte vie en longeant les calcaires givétiens et frasniens du synclinal de Rivière, puis se jette dans la Meuse, sur la rive gauche, à Rivière.

M. Jacques Duvigneaud, qui a étudié le site, nous fait découvrir le Mont Pelé à Rivière. Peu accessible, tant par l'escarpement que par la végétation épineuse en maints endroits, le Mont Pelé est constitué de grès et de schiste rouge violacé (roche rouge de Burnot); la terre arable, couleur lie de vin, en témoigne. Le sentier abrupt qui aborde le versant sud nous livre quelques trouvailles : le néflier (Mespilus germanica), la drave des murailles (draba muralis), le silène penché (Silena nutans) ainsi que quatre fougères poussant côte à côte : le Ceterach, la doradille noire (Adiantum nigrum), la doradille du Nord (Asplenium septentrionale), la fausse capillaire (Asplenium trichomanes). Mais la rare Artemisia campestris, déjà signalée ici, est introuvable.

9. Pour terminer la journée en beauté, notre guide nous conduit à Profondeville, dans le Bois de Hull, pour nous montrer une station exceptionnelle d'androsème toute-saine (Hypericum androsaemum). Ce sous-arbrisseau semi-persistant recherche surtout les sources ou les suintements situés sur Burnotien, où il pousse souvent en compagnie de Carex pendula.

Un grand merci à Madame Saintenoy pour nous avoir donné une leçon si vivante.

Arlette GELIN

BIBLIOGRAPHIE

Parcs Nationaux, XLIV, 1989, fasc. 1, 4-19, J. SAINTENOY-SIMON.

Natura Mosana, 34, 1981, 126-134, J. DUVIGNEAUD, Le Mont Pelé à Rivière et Annevoie-Rouillon.



— Quelques espèces caractéristiques des érablières de ravin. a : lunaire vivace (*Lunaria rediviva*), b : aconit tue-loup (*Aconitum vulparia*), c : actée en épi (*Actaea spicata*).

Ill. tirée de l'article de Mme Saintenoy dans Parcs Nationaux XLIV.

Dimanche 8 juillet : Promenade dans la vallée de l'Almache.

Cette sortie générale, nous permettra de découvrir, le matin, la vallée de l'Almache dans son dernier parcours forestier, entre Daverdisse et Gembes. Le tronçon Graide-Porcheresse ayant été parcouru en automne, nous connaissons maintenant cet affluent de la Lesse sur l'essentiel de son parcours.

L'après-midi, c'est par le plateau que nous regagnerons Daverdisse en empruntant l'ancien chemin pédestre qui reliait Gembes à Redu en traversant le Gros-Bois de Porcheresse.

Ces deux parcours forestiers seront séparés par la traversée d'une prairie mouilleuse qui occupe le fond de la vallée à Gembes.

### Un peu d'histoire.

L'allée des marronniers de Daverdisse nous trace le chemin vers le château où nous évoquerons quelque peu l'histoire de cette seigneurie plantée là, à l'extrémité des terres luxembourgeoises. (voir Barbouillons 1973 p.66)

La toponymie du lieu-dit "le Bati" nous permet d'évoquer la vie à Daverdisse sous l'ancien régime.

Le Bati est un terme ancien désignant parfois une place publique entourée de maisons, proprement "terrain battu, foulé". C'est vraisemblablement l'endroit où se tenaient soit les plaids, soit l'assemblée vinagère.

Les plaids généraux étaient organisés par le seigneur trois fois par an, aux Rois, à Quasimodo et à la Saint-Remi. La matière traitée dans le cadre de ces plaids, où sont réunis tous les chefs de ménage, le plus souvent trait aux délits relatifs à l'exercice des droits de pâturage et aux délits commis dans l'espace forestier. C'est le mayer ou le châtelain qui sert d'intermédiaire.

Au cours de l'assemblée vinagère, les bourgeois organisaient l'exploitation des terres communes, désignaient le pâtre, le herdier, le vicaire, le maître d'école, discutaient de l'organisation de la vie communautaire, réglementaient la bouverie, partageaient les sarts. Le centenier ou le bourgmestre présidait cette assemblée et servait d'intermédiaire entre le "Vinage" et l'autorité seigneuriale.

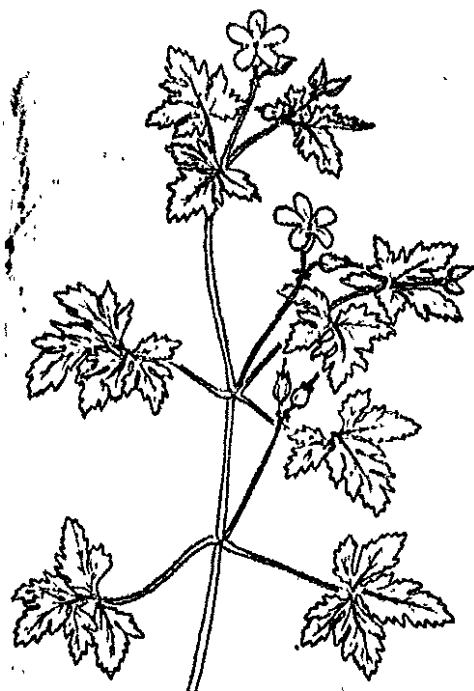
Le long du chemin qui descend vers la Lesse, une haie retient notre attention. Des charmes séculaires gardent encore les stigmates d'anciennes tailles. Nous évoquons l'usage ancestral des terres communes qui soudèrent si profondément la communauté villageoise. Le maître domanial jouissait seul du droit de troupeau à part. Lorsque les habitants revendiqueront ce droit plus tard et clôtureront leurs terres, la fin de l'ancien régime ne sera plus très loin... Vous pourrez vous en convaincre en relisant, dans les Barbouillons de 1976, la défense par Hubert

Collet, de son fils Pierre, gardien du troupeau commun contre Jean Robert, meunier, qui l'accuse d'avoir joué aux cartes et d'être ainsi cause qu'un loup a étranglé et blessé ses bêtes rouges. (Duplique datant de 1729).

### La vallée.

Arrivés au bas de la vallée, nous pénétrons dans la forêt qui nous couvrira tout au long de notre périple.

D'abord, les pessières proches du village, se sont substituées aux anciens prés de fauché accrochés à flanc de côteau.



Dans le fond de la vallée, l'aulnaie-frênaie forme une galerie ripicole et occupe les alluvions charriées par la rivière. Les inondations périodiques fertilisent les berges. Une bonne nitrification y est assurée et les espèces exigeantes telles que le frêne, le peuplier, l'orme s'y sont installées. La flore herbacée comporte une majorité d'espèces nitrophiles et neutrophiles. Nous y cotoieront l'impatience (Impatiens noli-tangere), le lamier jaune (Lamium maculatum), la lysimaque (Lysimachia nemorum), la benoîte (Geum rivale) et une grande graminée Festuca gigantea.

Sur le bord de la route, s'installent les plus nitrophiles : le géranium herbe à robert (Geranium robertianum), l'aegopode (Aegopodium podagraria), la lamsane commune (Lamprans communis) et l'ortie (Urtica dioica)...

### À propos de fougères.

C'est d'ailleurs près des orties que nous découvrons la première espèce présentant un intérêt floristique exceptionnel. Une touffe d'Osmonde royale (Osmunda regalis) s'accroche désespérément à la rive droite de l'Almache. Les frondes fertiles s'élèvent à plus d'un mètre cinquante et se dressent au milieu des frondes stériles. L'osmonde se rencontre dans deux biotopes différents, soit dans les marais et bois tourbeux, soit le long des rivières à cours rapide. Elle est la seule représentante sur notre territoire de l'ordre des Osmondales alors que toutes les autres fougères se regroupent dans l'ordre des Filicales.

Le bas du versant nord de la vallée est couvert d'une végétation fraîche où dominent d'autres fougères. Avec l'orme et l'érable, elles caractérisent "l'Ulmo-Aceretum" qui se développe sur les sols siliceux.

L'Osmonde royale nous ayant tracé la voie, c'est surtout à ces Ptéridophytes que nous réserverons toute notre attention.

Nous avons observé :

- la fougère femelle (Athyrium filix-femina) forme ses touffes dans les sous-bois humides et ombragés. Elle se reconnaît à son pétiole fortement aplati à la base et formant une cuiller. Ses sores sont allongés et protégés par une indusie. (Fig. 1)

- la fougères des Chartreux (Dryopteris carthusiana) recherche, elle aussi, des biotopes frais. Elle se plaît spécialement dans les forêts siliceuses de l'Ardenne. Deux caractères permettent son identification rapide :

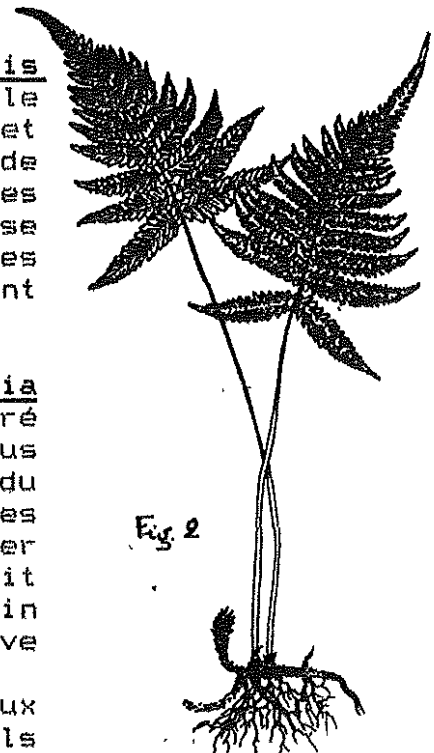
- de larges écailles roussâtres recouvrent le bas du pétiole
- les sores ronds couverts d'indusies sont réniformes

- le blechnum en épi (Blechnum spicant), comme l'osmonde présente des frondes fertiles et des frondes stériles. Autre ressemblance avec cette dernière, le blechnum s'épanouit sur les sols tourbeux. Les sores se disposent parallèlement en étroites languettes.

- le polypode du hêtre (Phegopteris polypodioides) nous accompagnera dans le premier tronçon de notre promenade et nous nous habituerons vite à sa fronde caractérisée par ses moustaches retombantes! Ses sores arrondis se disposent en deux rangées sur les nervures secondaires. Elles sont dépourvues d'indusie. (Fig. 2)

- le polypode de calcaire (Currania robertiana) pourrait être considéré comme un intrus en Ardenne! Nous trouverons cette jolie fougère, lors du pique-nique, dissimulée dans les fentes des blocs calcaires du pont de fer enjambant l'Almache. Ce pont permettait au vicinal qui reliait Graide à Wellin de passer de la rive droite à la rive gauche.

Il faudra la loupe de Pierre Chanteux pour bien distinguer les poils glanduleux jaunâtres qui couvrent le



rachis et la face inférieure du limbe.

- la capillaire (Asplenium trichomanes),  
la rue des murailles (Asplenium ruta-muraria) et  
le polypode vulgaire (Polypodium vulgare) compléteront  
notre inventaire dans la partie plus en aval. Ces trois  
fougères courantes recherchent apparemment des endroits  
moins humides ou plus ensoleillés.

- la fougère aigle (Pteridium aquilinum) nous est aussi  
familière. Elle colonise l'orée des forêts et les clairières  
sur sol siliceux. Elle nous accompagnera dans notre lente  
progression vers le Gros-Bois de Forcheresse. Le rhizome  
coupé en oblique, montrant l'aigle à deux têtes en étonnera  
plus d'un... même si le guide dut s'y reprendre à trois fois  
pour montrer un rhizome typique.

- la fougère mâle (Dryopteris filix-mas) est aussi très  
courante. Nous ne l'avons rencontrée qu'à la sortie du  
village de Gembes. Il est vrai qu'elle préfère des sols  
enrichis en humus et craint plutôt l'humidité.

Quittons cette famille des fougères qui nous a permis de  
récapituler sur ce territoire ardennais pas moins de onze  
espèces.

#### La prairie de Gembes.

A l'entrée du village dont la toponymie nous rappelle qu'il  
est installé au confluent de deux rivières (tout comme Jemelle,  
Jambes, Jemappes, Jamoigne...), nous pénétrons dans une  
magnifique prairie mouilleuse abandonnée depuis quelques années.



Gembes  
venant  
du  
Mont.

Les botanistes ont rapidement identifié ce type d'association  
dominée par la reine des prés (Filipendula ulmaria). Cette  
dernière répand son odeur caractéristique et se mêle aux ombelles  
robustes de l'angélique (Angelica sylvestris), aux énormes  
touffes de canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), aux épis de

L'épilobe hirsute (Epilobium hirsutum), à la valériane (Valeriana officinalis), à l'achillée sternutatoire (Achillea ptarmica), à l'eupatoïde (Eupatorium cannabinum)...

Cette prairie n'a plus été ni fauchée, ni pâturée depuis près de dix ans aux dires d'une voisine. Un pareil site mériterait bien un inventaire complet tant de la part des botanistes que des entomologues!

### La forêt du plateau.

L'arrêt à la gare sera court. Nous avons peu marché le matin et beaucoup observé... C'est donc d'un pas bien décidé que nous remontons la vallée en quittant le village près du pont des Gattes ou des Gades. Maurice vous expliquera l'orthographe!

Comme pour quitter Daverdisse, nous traversons prairies puis champs avant de retrouver l'ombre de la forêt.

Les épilées d'abord. Ils n'offrent d'intérêt qu'aux mycologues qui découvrent ici les premiers champignons de la saison.

Les taillis ensuite. Ici, ils sont reconvertis en chênaie. C'est un bel exemple de forêt se substituant à la hêtraie primitive surexploitée par les pratiques agro-pastorales de jadis. La végétation herbacée est dominée par la canche (Deschampsia flexuosa) et la myrtille (Vaccinium myrtillus).

Enfin voici la hêtraie. Très représentatif de la forêt ardennaise, le Gros-Bois est installé sur un sol brun acide. Il mêle ses arbres centenaires aux perchis, aux gaulis et aux fourrés prometteurs d'un bel avenir. Nous sommes dans la hêtraie typique où l'on trouve simultanément les espèces acidophiles (Deschampsia flexuosa, Teucrium scorodonia...) et les espèces submontagnardes (Luzula luzuloides, Polygonum verticillatum...)



Les derniers jalons de cette promenade seront à nouveau historiques. A Banessart, puis au Gibet nous évoquerons le temps passé. C'est de là-haut que nous goûterons la sensation la plus forte de la journée. Du regard, on peut embrasser tout un coin de notre Haute-Lesse.

Le panorama est splendide et l'énumération de chaque colline, et de la vallée, évoque pour les naturalistes bien de souvenirs : Barbouillons, Ru de Bezou, Les Revers, Mohimont, Durhez, Chaumont, Renauchamps...



NOTE ORTHOGRAPHIQUE : Pourquoi "Pont des gades" et non "des gates" ou "des gattes"?

Ne pouvant, avec quelque vraisemblance, soutenir que l'injonction du Président m'a échappé (v. p. 54), je me vois donc dans l'obligation de vous imposer une petite leçon d'orthographe wallonne...

Il s'agit ici d'appliquer une règle générale très simple : En wallon, comme dans les autres parlers belgo-romans (picard, lorrain et champenois) les consonnes sonores s'assourdisent à la finale. Donc, à la finale un D se prononce T

V	F
Z	S
B	P
G	K
J	CH.

Cette tendance se retrouve dans le français régional. Voyez comment les Wallons crient "Allons les Rouges!" (ou plutôt, écoutez!) ou comment ils prononcent betterave, phrase, barbe, blague, page...

Dans l'orthographe du wallon, il faut donc respecter et même marquer soigneusement la différence entre li rotche (la roche) et li rodje (le rouge), li gade (la chèvre, dont le petit s'appelle li gadot) et on maye di gate (une bille d'agate), li rave (le râble du boulanger) et li rafe (la rafle), i s'câbe (il se câbre) et one câpe (une carpe), longue (longue) et l'onke (l'oncle). Toutes ces paires de mots ont la même prononciation mais non la même orthographe. Cette dernière est influencée par l'étymologie. Respecter l'orthographe empêche bien des confusions. Tous les homophones ne sont pas homographes

Pas de questions? Tout le monde a bien compris?

Exercice de contrôle dans les prochains "Barbouillons"!

Maurice EVRARD

### ACTIVITES DE VACANCES

#### LA GRANDE TRAVERSEE DE L'ARDENNE (GTA)

La GTA, appelée aussi Transardennaise, est un sentier pédestre de 160 km reliant Bouillon à La Roche. L'un des objectifs de l'association qui balise ce sentier en blanc et jaune est de "participer à la découverte et à la sauvegarde du patrimoine naturel et humain de l'Ardenne".

La marche, activité naturelle s'il en est, est le moyen par excel-

lence pour partir à la découverte du monde et de soi-même tout en permettant de garder - ou de retrouver - forme et santé. Partir à la découverte du monde, c'est, me semble-t-il, d'abord s'émerveiller devant sa richesse, sa diversité, sa beauté. Tous ces paysages - paysages naturels, paysages humains, paysages végétaux ou animaux - nous amènent inévitablement à l'admiration et donc au respect de la nature car pour avoir la possibilité de l'admirer encore demain il faut bien la respecter aujourd'hui.

Si la marche n'est pas une activité naturaliste, elle la précède souvent, elle y conduit parfois mais en tout cas elle amène ses adeptes à un certain respect de l'environnement.

Pour en revenir à la GTA, je rappelle qu'à la demande de certains Natus, j'organise cette traversée de l'Ardenne par étapes dans le sens Bouillon-La Roche.

Etapes déjà réalisées :

25 et 26 mai 1990 :

Botassart - Bouillon - Carlsbourg  
21 km

Carlsbourg - Our - Porcheresse  
16 km

28 et 29 juillet 1990 :

Porcheresse - Lesse - Transinne  
23 km

Transinne - Mirwart - Nassogne  
27 km

Il reste trois étapes à parcourir :

Nassogne - Saint-Hubert : 23 km

Saint-Hubert - Sprimont : 24 km

Sprimont - La Roche : 25 km

Pour le calendrier, veuillez consulter le programme des activités.



Pol MABOGE



Samedi 21 juillet : Etude des plantes du bord des routes et des lieux rudéralisés : TELLIN - MIRWART - GRUPONT - BURE

Ce fut une promenade classique par son itinéraire, mais un peu longue sous un soleil de plomb! Nous avons cherché l'ombre et l'eau avec quelques belles vues en prime. Pour ce qui concerne les observations usuelles des naturalistes, elle ne figurera sans doute pas au tableau d'honneur, encore qu'il s'agissait d'un parcours entre Lesse et Lomme, Famenne et Ardenne, et qu'au point de vue de la variété des terroirs on put se dire satisfait.

Nous partons de l'emplacement du vieux presbytère disparu (à Tellin) et descendons le Val des Cloches vers l'ancienne fonderie pour découvrir, côté "jardins" une vue moins habituelle du "château" au pied du Bois Madame. Nous rejoignons la grand-route au coin de l'ancienne école des filles et descendons vers le Fouy d'En-bas, rebaptisé plus prosaïquement "rue Saint-Joseph". Nous remontons celle-ci entre des ballots de foin (on prépare activement la course de caisses à savon qui doit se faire aujourd'hui) jusqu'au chemin herbeux fort discret qui passe à la Hermande et recoupe le ri de Spricatoire à peine visible. Nous rencontrons ici Cirsium arvense (le cirse des champs) à odeur miellée, Rumex obtusifolius (patience à feuilles obtuses) et R. crispus (patience crépue), Origanum vulgare (origan vulgaire), Calamintha clinopodium (le clinopode). Ces deux dernières espèces peuvent se confondre à l'état stérile mais, chez l'origan, le limbe foliaire est muni de glandes translucides qui sont absentes sur le limbe du clinopode. Nous avons aussi l'occasion de distinguer Malva moschata (la mauve musquée) de Malva alcea : les pièces de leur calicaule ne sont pas de même largeur.



MALVA ALCEA



MALVA MOSCHATA

En suivant ce vieux sentier, nous atteignons la route de Bure que nous longeons sur quelques dizaines de mètres avant de la quitter pour remonter le ri de Lavau de Telnay, vers la Vau Lozet. Nous traversons la "voie des Cresses" où les eaux se partagent entre Lesse et Lomme. Après la bande d'épicéas, nous entrons dans la belle futaie du Bois de Dessus où les dernières tempêtes ont ouvert des vues nouvelles sur Mirwart et les Revaux. Forte descente vers le ri des Revaux. Nous sommes en effet sur sa rive gauche; la rive sud est en pente beaucoup plus douce. Nous laissons le Pré des Forges pour une prochaine exploration et nous engageons dans la vallée de la Lomme. Le chemin de fer Bruxelles-Arlon, quoique discret, nous prive du contact avec la rivière. Nous la trouverons au Pont des Clôyes après avoir franchi la voie ferrée par un court tunnel. Malgré l'affluence, nous casserons la croûte à la passerelle. Les eaux sont basses assez pour ne rafraîchir que les mollets.



Après un long moment de paresse, nous entamons la course d'obstacles dans les pessières dévastées de Grand-Han redevenues par endroit de belles fanges à la vue dégagée. Le chemin forestier longeant la Lomme nous offre l'épipactis à larges feuilles (Epipactis helleborina), la méringie trinervée (Moehringia trinervia) dont le limbe cilié est marqué de trois nervures, la grande camomille (Tanacetum parthénium), peu fréquente, ainsi que la petite circée de Paris (Circaea lutetiana). La prairie mouilleuse en bordure de la Lomme nous offre la baldingère (Phalaris arundinacea), l'épiaire des marais, la lysimaque vulgaire (Lysimachia vulgaris), le lycophe d'Europe (Lycopus europaeus, la scutellaire casquée (Scutellaria galericulata), le lotier des fanges (Lotus uliginosus), la menthe aquatique (Mentha aquatica) (Fig.), la reine des prés (Filipendula ulmaria) et la massette (Typha latifolia).

Nous repassons sous la voie ferrée au pied du Tier de Bure où le cours de la Lomme a été rectifié. Bref arrêt à la voûte d'un petit pont qui a perdu sa raison d'être, auprès d'une croix à demi enterrée. Le site a été décrit déjà au cours d'une promenade hivernale (Rapport des Activités 1988, p. 10).

Nous gravissons le Tier pour découvrir Bure et ses paysages de Famenne.

Avant le village, nous avons l'occasion d'admirer les arbres d'un vieux parc bordé d'une haie variée, ensemble plein d'attraits qui mériterait un jour plus de commentaires. Nous nous contentons aujourd'hui d'admirer le robinier faux-acacia, le châtaignier, le merisier, l'érable champêtre, le merisier, le cornouiller sanguin, etc.

Nous descendons ensuite vers le château, jadis résidence d'été des abbés de Saint-Hubert; aujourd'hui, ferme d'un côté, collège de l'autre. Nous admirons au passage, côté ferme, le beau porche et son blason.

Passant ensuite par les Maralles, nous suivons la belle petite vallée du ri des Boyes, devenant, à Tellin, au pied du Chenet, le ri de Lavau du Moulin. Le chemin schisteux nous permet d'identifier Trifolium arvense (le pied de lièvre), Dianthus armeria (l'oeillet velu), Sedum reflexum (l'orpin réfléchi), Centaureum erythraea (la petite centauree), Melampyrum arvense (le mélampyre des champs... Nous resterons sur la rive droite, passant dans la portion encaissée de la vallée jusque sous la Haie du Loup. Au petit pont, nous changeons de cap et de rive pour revenir sur Tellin par Snangotte. Les derniers mètres le long des prés et dans la rue de la Libération se font sans ombre... de quoi préparer les plaisirs inavouables des fins de balade.



## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 9 juin : Prospection botanique entre CUGNON et BERTRIX

Huit courageux naturalistes sont présents ce jour malgré des conditions climatiques précaires et très incertaines; cependant, à part un petit crachin sous couvert en matinée, la journée se déroula parfaitement dans une région naturelle remarquable qui restait à découvrir pour la plupart d'entre nous.

C'est au pied de l'église Saint-Remi (édifice en schiste crépi et pierre de France de 1780, avec pignon caractéristique à courbes et contrecourbes surmonté d'un pot-à-feu et d'un petit clocher à base carrée, terminé en bulbe octogonal et couvert d'ardoises en écailles) que nos investigations habituelles peuvent prendre forme.

Nous découvrons ainsi Marchantia polymorpha, constituée de lames vert foncé, divisées, ondulées, et d'ombrelles à neuf côtes. Cette hépatique des fontaines est répandue sur les endroits désherbés, sur des brûlis et dans les zones humides.

Sur les murs de l'enceinte du cimetière entourant l'église, prospèrent différentes fougères (Asplenium ruta-muraria et trichomanes, Polypodium vulgare) et autres dicotylées comme Lansana communis, Campanula trachelium, Schrophularia nodosa.

Nous entamons la montée de la rue de la Chapelle qui abrite encore quelques maisons ardennaises très typiques, dont plusieurs sont classées. Nous y reconnaissons la flore habituelle du long des chemins, comme Dalium aparine, Potentilla enserina, Melandrium dioicum, Dryopteris filix-mas, Senecio jacobaea, Trifolium dubium, Rumex crispus, Tragopogon pratense, Chaerophyllum temulum, Sonchus arvensis, Alliaria petiolata, Vicia cracca et Arrhenatherum elatius (le fromental), poacée cespiteuse, haute, dont les feuilles vert clair ont des lignes jaunes visibles par transparence; en outre, les épillets portent une longue arête tordue-genuillée.

A hauteur de la petite chapelle de N-D du Bon Secours, ombragée par deux grands tilleuls, nous pénétrons en forêt pour y découvrir d'emblée des tapis de Melampyrum pratense, plantes semi-parasites tirant une partie de leur nourriture des racines des arbres.

Nous faisons connaissance avec la fétuque des bois (Festuca altissima) se présentant en touffe avec des feuilles glabres et brillantes sur leur face inférieure; cette graminée caractérise un sol forestier riche sous hêtre ou dans des ravins ombragés.

Nous découvrons également le millet diffus (Milium effusum), glauque, dont la tige est dressée avec une grande panicule large, lâche, à rameaux étalés. C'est une espèce d'ombre, de sols fertiles et frais.

Nous trouvons aussi Holcus mollis et Anthoxanthum odoratum (Fig.1) (flouve odorante) avec une panicule contractée en épi dense et la

présences d'oreillettes ciliées; cette plante contient de la coumarine lui conférant une odeur agréable, accentuée à la dessiccation.

Nous déterminons ensuite Luzula sylvatica, munie de longs cils blancs, appréciant les stations à humidité atmosphérique élevée, ainsi que Luzula luzuloides, espèce acidiphile forestière bien connue en Ardenne.

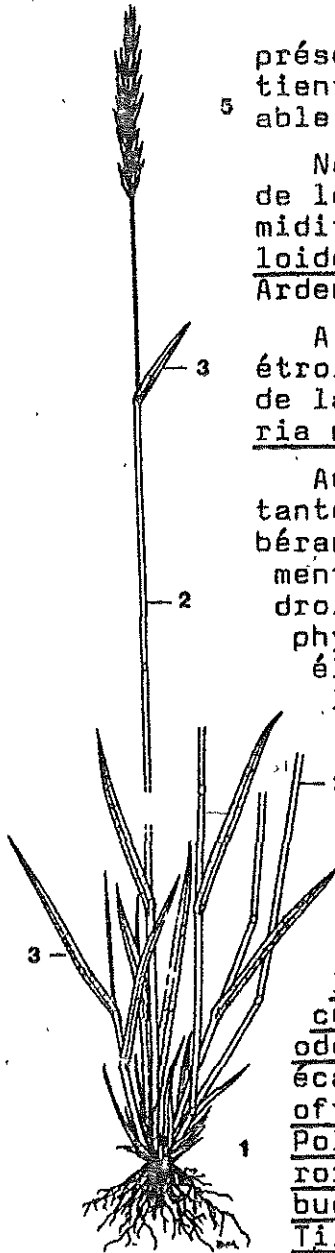
A noter aussi Poa nemoralis, aux feuilles très étroites et perpendiculaires à la tige sur le haut de la plante, Polygonatum multiflorum et Convallaria maialis.

Au milieu d'une très impressionnante falaise suintante, nous admirons une végétation très variée, exubérante, aux caractéristiques écologiques étroitement dépendantes des conditions géologiques de l'endroit. Nous nous trouvons en fait sur des calcaréophyllades du Siegenien moyen, responsables d'une élévation du pH du sol directement répercutée sur la végétation en place.

Sur la falaise, nous découvrons ainsi Cardaminopsis arenosa, Asplenium scolopendrium (Fig.2), Cystopteris fragilis, Polystichum aculeatum, plaqués contre d'importants tapis d'hépatique et de dorine (Chrysosplenium oppositifolium).

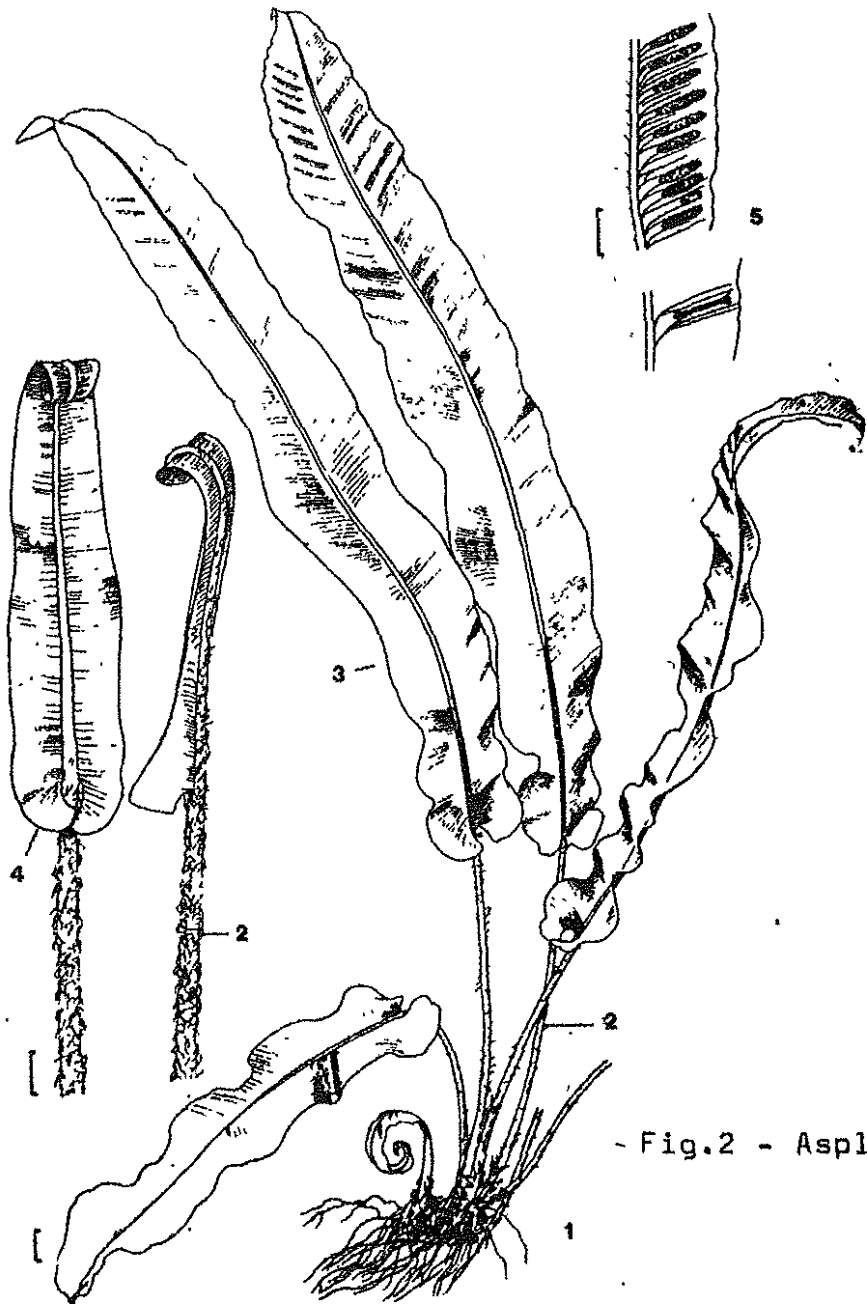
En contrebas sur les colluvions prospèrent de spectaculaires plages de Ranunculus platanifolius (Fig.3). A retenir aussi la présence de Mercurialis perennis, Lamium galeobdolon, Asperula odorata, Arum maculatum, Dryopteris dilatata aux écailles bicolores, Oxalis acetosella, Valeriana officinalis, Scorularia nodosa, Carex sylvatica, Polypodium vulgare, Senecio fuchsii, Hieracium murorum, Campanula persicifolia, Vicia sepium, Sambucus racemosa, Hedera helix, Geranium robertianum, Tilia platyphyllos, Carpinus betulus, Fraxinus excelsior, Ulmus glabra, Acer campestre, Acer pseudo-platanus, Fagus sylvatica, Coryllus avellana, Quercus petraea.

Fig.1 - Flouve odorante



Nous nous éloignons de cet endroit complexe forestier de ravin (érabliaie-tillaie à scolopendre) pour parcourir un bout de forêt (chênaie-charmaie) beaucoup plus pauvre où la présence du Polytrich ne trompe personne. A remarquer également une régénération exceptionnelle du chêne en sous-bois après l'importante fructification de la saison précédente.

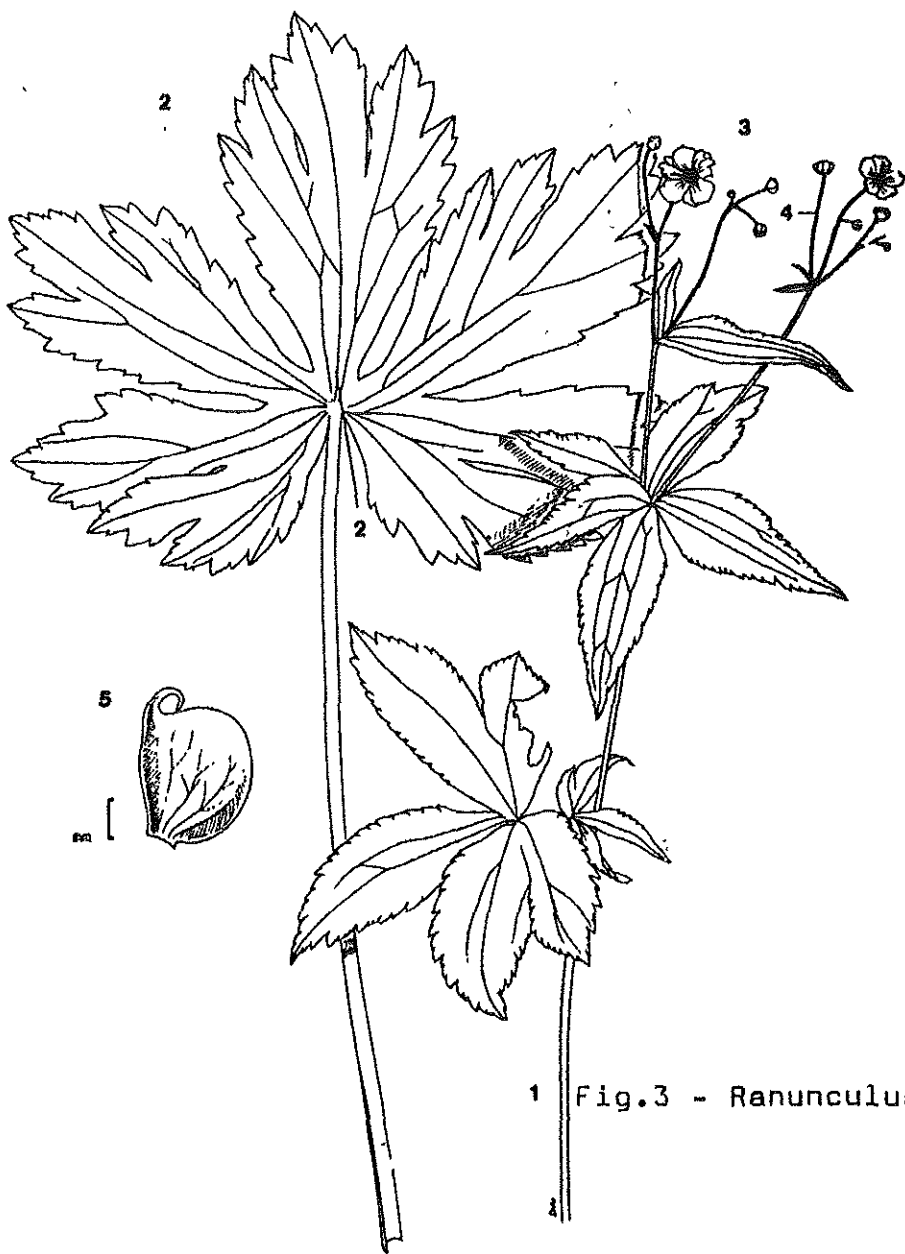
Nous rejoignons la route pour nous rendre sur les anciens sites



- Fig.2 - *Asplenium scolopendrium*

d'exploitation du schiste à Linglé. Sur le chemin y conduisant, nous déterminerons *Sedum reflexum*, *Geum urbanum*, *Solanum dulcamara*, *Filipendula ulmaria*, *Lycopus europaeus*, *frangula alnus*, *Galium cruciata*.

Sur place subsistent les déchets ardoisiers accumulés sur les verdoux jusqu'en 1929, date de fermeture de la carrière. L'entrée des



1 Fig.3 - *Ranunculus platanifolius*

fosses y a été rendue inaccessible dans un but de protection des cheiroptères sous l'égide de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Ce site contient encore trois étages de galeries très profondes toujours intactes, avec en enfilade les anciennes chambres d'exploitation.

La végétation y est peu abondante mais variée, car soumise à des conditions extrêmes de vie. En bref, nous y déterminerons Lotus corniculatus, Stellaria holostea, Leontodon hispidus, Pimpinella saxifraga, Centaurea jacea, Hieracium murorum, Euphorbia cyparissias, Echium vulgare, Rumex acetosa, Fragaria vesca, Rubus fruticosus, Potentilla erecta, Thymus pulegioides, Poa compressa, Arenaria ser-



pyllifolia, Anthyllis vulneraria, Festuca filiformis, Eupatorium cannabinum, Trifolium pratense, Russilago farfara, Senecio jacobaea, Herniaria glabra, Verbascum thapsus, Anthemis cotula.

En bordure forestière nous trouverons Phyteuma spicata et sur les murs en ruine Mycelis muralis et de très belles touffes de Cystopteris fragilis.

Nous quittons les lieux tout en observant encore une très belle station d'Agrimonia eupatoria, puis Stachys sylvestris, Cardamine impatiens et Viburnum opulus.

Près d'une petite grotte, nous trouverons Currantia dryopteris. Nous accélérons l'allure car les estomacs crient famine sans pour autant renoncer à observer Corydalis lutea et Saxifraga sponhemica sur un talus à Morteihan, ainsi que Rumex hydrolapathum, Rorippa sp. et Glyceria maxima le long de la Semois.

Au retour au point de départ, accrochées sur les murs de schiste entourant une propriété privée, prospèrent d'importantes touffes d'Alyssum saxatile, brassicacée connue sous le nom de corbeille d'or.

La matinée fut intéressante également au point de vue ornithologique où nous aurons l'occasion d'entendre et/ou de voir le rouge-queue à front blanc; le pouillot siffleur, la locustelle, la mésange huppée, la fauvette grisette, une mésange noire nourrissant un jeune, le serin cini et quelques buses avec une bondrée apivore.

Nous prenons les voitures pour aller pique-niquer sur le site de Trinchi, là même où se réfugiaient autrefois les populations celtiques de l'Age du fer des plateaux ardennais. Les fouilles réalisées de 1976 à 1978 ont permis la restauration du front méridional comportant l'entrée d'un vaste ensemble de plus de 6 ha implanté sur un promontoire utilisant au maximum les caractères naturels de protection du site. L'entrée, présentant astucieusement un décrochement, déforçait considérablement d'éventuels assaillants obligés de découvrir aux défenseurs leur flanc droit.

Après cet entracte, nous irons voir une station exceptionnelle du rare lycopode à feuilles de genévrier (Lycopodium annotinum). Dans la zone de source située en contrebas, nous noterons la présence de Veronica beccabunga, Cardamine amara, d'énormes touradons d'Athyrium filix-femina, Galium palustre, Dryopteris dilatata, Impatiens noli-tangere, Chrysosplenium oppositifolium, Carex remota, C. nigra, Blechnum spicant.

Nous remontons vers Bertrix et jetons un coup d'oeil rapide sur la station expérimentale d'épuration utilisant le procédé de lagunage (station à micro- et macrophytes). Des défauts de perméabilité des deux bassins de tête (à microphytes) ont conduit les parties en cause vers un règlement judiciaire dans la recherche des responsabilités. Les conséquences de cette situation sont une dégradation rapide des installations, la non-épuration des eaux de l'entité et de l'abattoir agréé pour abattre les bêtes atteintes de brucellose et un surcoût estimé à plus de 20 millions nécessaire pour permettre le fonctionnement de l'installation.

Pour terminer la journée avec bonheur, nous irons découvrir Arnica montana en pleine floraison. Cet héliophyte ne végète que dans des pâturages non amendés et disparaît donc par la concurrence d'espèces avantagées par l'apport d'engrais.

Voilà pour une journée bien remplie et très agréable en moyenne Ardenne.

Pierre CHANTEUX

N-B.: Les illustrations sont tirées de l'excellente Flore forestière française, éd. "Institut pour le développement forestier".

### ACTIVITES DE L'EQUIPE SPELEO

Samedi 21 juillet : Prospection des sites du bassin du Ri d'HOWISSE

Ce 21 juillet, fête nationale et caniculaire, nous n'avons pas paradé, loin s'en faut! D'une part du fait de la chaleur, d'autre part à cause du peu de participants.

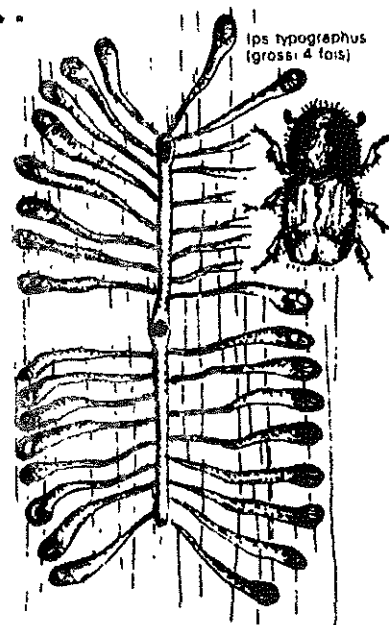
Partis de la chapelle N-D d'Haurt, endroit calme, fréquenté par quelques joueurs en ce jour, nous avons prospecté vers le nord en direction du chanoir de Bure et puis pleïnoest, vers les grottes de la Falaise de Wavreille.

A part un site pollué par des décombres, nous n'avons relevé que ce qui était déjà recensé dans l'inventaire cartographique de la Commission Nationale des Sites Spéléologiques.

Chou blanc, cette fois-ci pour les découvertes...

Peut-être une prochaine sortie...

Dominique DURY



Samedi 11 août - RESERVE NATURELLE DU VAGUE DES GOMHETS

Le R.V. pris à Suxy y amène 15 Natu's aux confins sud de l'Ardenne où l'habitat prend déjà les caractéristiques des villages-rues très typiques de la Lorraine toute proche contrairement aux villages ardennais où chaque maison a voulu garder jalousement son individualité.

Après quelques hésitations de dernière minute, nous empruntons avec les voitures un bout de l'ancien chemin de Suxy à Rossignol que nous poursuivrons à pieds jusqu'au Vague des Gomhets. Nous sommes gratifiés d'un soleil généreux avec des températures moyennes agréables et surtout d'une rare tranquillité silencieuse.

Le site visité ce jour a été érigé en réserve naturelle par l'association "Ardenne et Gaume" en 1964 après acquisition de 29 ha auprès des communes de Les Bulles et de Rossignol, 15 autres ha restant la propriété de la ville de Chiny. Ce vaste ensemble de plus de 45 ha forme donc le "Vague des Gomhets" dont le passé historique mérite une petite explication quant à son origine.

Autrefois, l'exploitation forestière ne connaissait pas la rigueur actuelle imposée par le régime forestier. La forêt était en réalité au coeur d'activités très diverses érigées en coutume depuis des générations ; c'était une source inépuisable pour les populations de l'endroit qui usaient de tous les droits leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie toujours précaires malgré tout. Il suffit de se souvenir de l'affouage, du champiage, de la païsson ( ou panage ), du pasage, du droit au bois de charpente et d'agriculture, du ramas des feuilles mortes, de la récolte de fruits, ...

Cette situation persista jusqu'à l'arrivée des maîtres de forges au 17ème siècle ; à partir de là, le bois acquerra rapidement une grande valeur et les forêts seront soumises à des coupes intempestives dont les effets néfastes se font encore sentir actuellement, 3 siècles et demi plus tard.

Ce fut la grande époque des forges, fourneaux, platineries, fenderies, laminoirs, ainsi que des bûcherons, charbonniers et charretiers. Sous la pression des forces économiques de l'époque, la hêtraie se transforma à toute allure en taillis sous futaie, voire même en landes dans beaucoup d'endroits, après passage des herdiers y conduisant les troupeaux de bêtes à cornes de leurs villages respectifs.

La grande forêt de Chiny n'échappera pas au phénomène et nous léguera le Vague des Gomhets, étendue humide et fangeuse qui résistera à toute colonisation forestière ultérieure ( enrésinement ) par suite de la pauvreté de son sol.

Nous abordons la réserve par le sud pour la traverser de part en part avec l'aide de l'agent technique des Eaux et Forêts de la circonscription.

La végétation est variée et l'on peut distinguer différentes associations types :

- la boulaie pubescente, très fragmentaire sur le site avec une prolifération de saules ( Salix aurita )
- les landes et prairies marécageuses :
  - la pelouse à nard
  - la prairie à buttes de canche cespiteuse
  - la jonchaie à Juncus acutiflorus



Le herdier, 1820.

d'après un dessin de l'époque.

- la cariçaie
- la végétation aquatique et subaquatique dont la mousse Fontinalis antipyretica se présentant en touffes flottantes d'aspect vert foncé avec des feuilles carénées placées sur trois rangs.

Un inventaire botanique complet pourrait être réalisé dans le cadre d'une sortie future où l'on mettrait l'accent sur la problématique de gestion de ce site qui mériterait un solide " coup de jeune ".

Nous quittons les lieux en prenant la route de Rossignol à Suxy qui a gardé très étonnement son caractère ancestral ( route en terre ) pour revenir au centre du village où nous pique-niquerons.

Nous nous rendrons l'après-midi au domaine des Epioux, haut-lieu de la métallurgie avec des étangs comme réserves d'eau fournissant la force motrice nécessaire au fonctionnement des anciennes forges.

L'étang des Eplatis recèle une très belle végétation développée concentriquement en quatre zones bien marquées dont le très intéressant groupement "Littorella uniflora / Eleocharis sp.", dépendant de conditions écologiques très strictes ( eaux oligo-mésotrophes, variations saisonnières des niveaux d'eau ).

Pour l'anecdote, à signaler la présence d'un grèbe huppé immature peu farouche, espèce plongeuse et très active à la recherche de nourriture.

Et pour bien terminer la journée, nous irons à la recherche d'un endroit abrité d'un astre solaire très ardent pour respecter, comme il se doit, la tradition la mieux ancrée des Natu's.

Pierre CHANTEUX

### Dimanche 9 septembre : Journée du patrimoine

---

Cette seconde journée du patrimoine, inscrite dans le cadre des fêtes anniversaires royales, a connu un succès incontestable qui prouve bien que la population est malgré tout sensible à son environnement.

Parmi les cinq cents activités organisées et proposées en Wallonie par les responsables communaux et les associations diverses, la visite des "Troufferies" de Libin fut mise au programme en tant que réserve domaniale.



Une vingtaine de promeneurs, guidés par les Naturalistes de la Haute-Lesse, se trouvaient au rendez-vous à Roumont. Cette visite leur a permis de se pénétrer de la signification de ce site archéologique et naturel très riche en témoignages du passé:

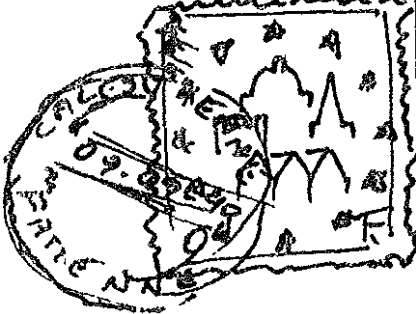
- reliques de la flore boréale et montagnarde
- haldes laissées par les orpailleurs, il y a plus de 2000 ans
- traces laissées au sol et dans la couverture végétale par les pâtres, les détourbeurs, les faudeurs, les métallurgistes et les forestiers.

Tous ces aspects ont été présentés en un court périple d'une matinée. Bref, une initiative à répéter et qui correspond tout à fait aux objectifs des Naturalistes. Nous sommes persuadés que c'est par la connaissance de ces sites que l'on peut, dans un second temps, en assurer la sauvegarde.

Lebrun Jean-Claude

Avons passé une très agréable journée  
avec une quarantaine de participants  
réunies au large de l'épave de  
la page de jumeau.

La chapelle St Jean à Hamerome,  
le hêtre pré avec sa jumelle  
sur la caverne de la gorge, la  
nécessaire des "Samedi d'Hamant",  
la grotte d'Épave, l'habitation  
du pri d'Arc, le château de  
Chavron St. Anne ... Quelle  
belle région à découvrir et  
parcourir ... et à protéger!  
Gros bisous! Brunas



Les Naturalistes de  
la Haute Lesse  
Journée du Patrimoine  
9/9/90

## Journée du patrimoine

Plus de 200 visiteurs intéressés par l'archéologie ont choisi Wellin parmi les sites dignes de visite à l'occasion de cette journée annuelle.

Ils furent d'abord reçu dans le Muséobus de la Communauté française où Geneviève Rondeaux, licenciée en histoire de l'Art et Archéologie, leur commenta l'exposition " Charlemagne - Un Empire retrouvé " qui va sillonner les routes de Wallonie jusqu'en 1991. Le dépotoir et l'habitat carolingiens de Wellin ont fourni une bonne part du matériel illustrant cette époque. Les Wellinois, en particulier, n'en croyaient pas leurs yeux et se redressaient discrètement en apprenant l'importance archéologique de leur village.

Il me revenait ensuite la tâche de leur faire visiter l'emplacement des fouilles après un bref commentaire des autres périodes illustrées à Wellin. Des panneaux avec photos et plans facilitaient la compréhension et la perception des grandes étapes de l'histoire du vieux domaine mérovingien laissé par Carloman à l'abbaye de Stavelot.

La visite se terminait par l'observation des objets de fouilles déposés à la bibliothèque communale. Les plus mordus pouvaient ensuite se rendre à Han-sur-Lesse où la plus grande partie du matériel découvert est en dépôt au Musée du monde souterrain.

Maurice EVRARD

## Un week-end sans voiture

Samedi 6 octobre 90

L'idée d'un week-end sans voiture, dont certains d'entre nous gardent un très agréable souvenir depuis les périodes de restrictions énergétiques, avait été suggérée il y a quelques mois, évoquée par les médias puis totalement oubliée ... allez donc savoir pourquoi !

Nous, on a trouvé ça drôle et on est parti, à pied, faire une petite balade en forêt ... pour changer !

Entre Han et Auffe, le massif forestier qui coiffe les tiennes calcaires est entaillé par la cluse du rî d'Ave, profonde, sinueuse et encaissée.

D'un côté, au sud, Turmont ( anciennement Terimont - 1666) que l'on peut aborder, en pente douce, par le Curet depuis Han ou, en pente forte, par Auffe. Au nord, le massif des Grignaux qui "grigne" ( boude !) et plisse la bouche de toutes les strates de son anticlinal. On le comprend, le pauvre !

Du rocher, le vacarme est infernal. Le week-end, le trafic des touristes en visite à Han-sur-Lesse est intense. La cluse réagit comme une caisse de résonance et la route élargie, redressée, rectifiée, réasphaltée ( améliorée ont dit certains !),... a bien aggravé la situation.

Difficile à supporter ... pour une journée sans voiture !

Bruno Marée

Promenade mycologique jusqu'au bout de notre haie

Un pré pentu qui surplombe la chavée, bordé d'une longue haie de charmes et d'une autre à essences mixtes, une source qui alimente deux petits étangs flanqués de saules et d'aulnes, des frênes aussi, quelques hêtres, quelques chênes, un érable, un sorbier ; des épicéas, des bouleaux et des noisetiers complètent ce biotope miniature où oiseaux, libellules, batraciens, insectes et ... champignons réjouissent la vue. D'un banc, on suit des yeux la chasse inlassable de l'aesche bleue et la libellule *sympetrum* qui cherche tardivement une compagne en ce début d'octobre.

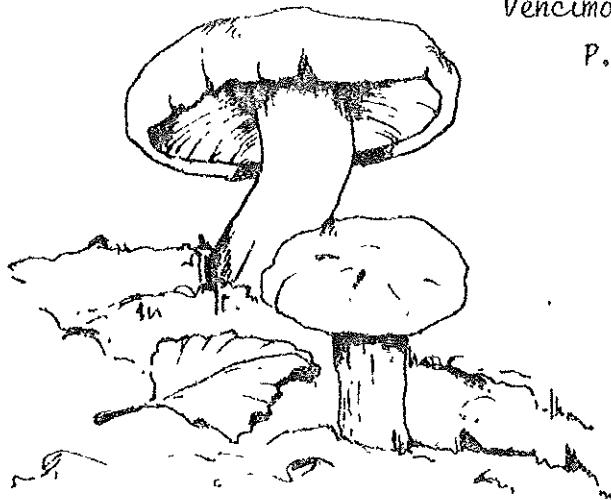
A l'abri de vents et pluies, la jeune *Amanita muscaria* est le plus rayonnant de nos champignons, *Laccaria amethystina* la plus nombreuse, *Coprinus plicatilis* le plus discret, *Stropharia aeruginosa* le plus étonnant, *Gyrodon lividus* le plus rare et on pourrait continuer ainsi à adjoindre un qualificatif approprié à chaque espèce. Peu à peu, chaque champignon déterminé acquiert à nos yeux un caractère affectif qui s'écarte de son essence scientifique. Il devient plus accessible : modeste et caché dans sa jeunesse, fier et harmonieusement développé à l'âge adulte, s'effaçant et fatigué dans sa vieillesse. Mais, en dehors de ces époques communes à toute vie, chaque champignon a ses mystères propres passionnant à découvrir et qui nous incitent à la recherche. Ainsi chaque jour, chaque sortie fournit ses surprises et élargit peu à peu nos connaissances.

Qu'il nous soit permis d'énumérer ici les autres espèces que nous avons cru reconnaître dans notre jardin, avec l'espoir que les "forts" de nos Natu's ne qualifieront pas d'"impossibles" certaines parmi elles.

*Amanita rubescens* - *Amanita spissa* - *Laccaria laccata* -  
*Boletus piperatus* - *Boletus scaber* - *Boletus bovinus* -  
*Coprinus comatus* - *Coprinus atramentarius* - *Coprinus micaceus* -  
*Lactarius deterrimus* - *Lactarius torminosus* - *Lactarius pubescens* -  
*Lactarius circellatus* - *Hebeloma sinapizans* - *Hygrocybe conica* -  
*Paxillus involutus* - *Agaricus campestris* - *Bulbitius vitellinus* -  
*Clitopilus prunulus* - *Psathyrella candolleana* - *Cortinarius alnetorum* -  
*Tricholoma fulvum* - *Lycoperdon perlatum* - *Calocybe gibbosa* -  
*Lacrymaria velutina* - *Peziza badia* - *Panellus stypticus* -  
*Nectria cinnabarina* - *Macrolepista mastoidea* .

Vencimont, le 6 octobre 1990

P.DENS



## Samedi sans voiture

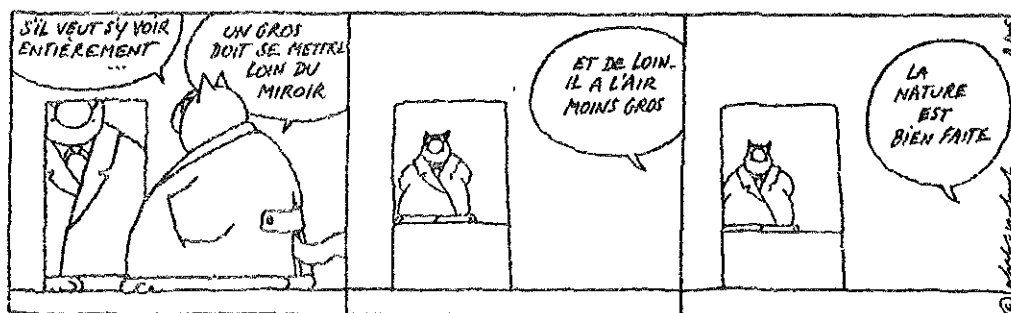
Le souvenir de cette journée sera pour moi inoubliable ! ...

Non que la promenade pédestre entreprise ce jour ( avec une bonne vingtaine d'hôtes des Masures à qui on m'avait prié de servir de cicerone ) eût un caractère exceptionnel ; non que la compagnie de mes promeneurs d'un jour fût plus agréable que celle des Natu's ; non qu'il fût plus beau ce jour là que ( presque ) tous les autres jours de cette saison exceptionnelle. Non, tout simplement, il m'est arrivé au cours de cette promenade, afin de soulager un couple de personnes assez âgées qui avaient présumé de leurs capacités, afin aussi de ne pas aggraver le retard pris par le groupe ( le pique-nique devait nous être apporté au débouché de la vallée d'En Faule ... ), il m'est donc arrivé ( patience ! vous allez savoir ! N'oubliez pas que nous cheminons à pieds ... ), il m'est donc arrivé, disais-je, de faire le trajet de la pointe de Griffaloux aux Rapides de la Lesse, en ligne directe à travers broussailles et pessières, avec au bout du bras, devinez quoi ... Vous ne voyez pas ?

- Je donne ma langue au chat, dites-vous.

Ca y est, vous avez trouvé ! Oui, c'est ça. J'avais au bout du bras le chat à qui vous avez cédé votre langue, un beau chat blanc, un vrai chat pacha ( 11 kilos ) somnolant dans un vaste cabas en dépit du caractère syncopé que j'imprimais bien malgré moi, à son bercement, et appréciant, plus encore que moi sans doute, cette journée sans voiture.

Maurice EVRARD



Dimanche 16 septembre : La vallée de l'Aimache, projet de gestion coordonné d'une grande entité d'espace nature?

Une récente activité générale dans la même vallée, le 8 juillet dernier ( V. Compte-rendu page 50 ), me dispense de décrire dans le détail l'itinéraire de ce jour et les biotopes rencontrés. Le but de la journée était surtout de mettre en contact divers groupements intéressés à un projet de défense et de mise en valeur de la vallée de l'Aimache : la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles ( section luxembourgeoise, représentée par Messieurs Smets et Watlet ), le Syndicat d'Initiative régional de Haute-Lesse ( Pierre Talmas ), les R.N.O.B. ( Joëlle Huysecom ), les habitants du coin ( 3 ou 4 représentants ), les autorités communales ( un échevin fort discret nous accompagnera un moment ) et les Naturalistes de la Haute-Lesse, bien sûr. Monsieur Jean-Pierre Lambot, Inspecteur général de l'administration de l'Aménagement du Territoire, nouveau résident à Gembes, sera aussi des nôtres.

La promenade avait comme objectifs principaux :

- 1° l'inventaire des aspects intéressants de cette vallée
- 2° une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour les préserver.



Premier volet : L'inventaire

1/ Intérêt biologique : Rivière peu polluée, végétation remarquable ( déjà étudiée par J.Duvigneaud , dans les Naturalistes belges ) non seulement par la présence de "raretés" ( Osmonde royale, *Currania robertiana* ) mais aussi par la présence de divers types de forêts déterminées par le relief et l'exposition, le traitement passé ( essartage ) et actuel ... Cette diversité est encore accentuée par les anciennes prairies de fauche qui présentent aussi tous les stades de la recolonisation naturelle ( buissons ---> forêt ) et humaine ( pessières, étangs ...).

2/ Intérêt paysager : Lié au caractère peu humanisé de la vallée et à la diversité végétale.

3/ Intérêt agro-archéologique : Témoins de l'irrigation des prairies de fauche, avec exemples des diverses solutions apportées aux problèmes de prise d'eau, de passage sous les chemins d'accès aux ponts et aux propriétés, de traversées d'obstacles géologiques ...

4/ Intérêt archéologique et folklorique : Présence de vestiges de l'industrie du fer, de levées de pierrailles non expliquées, de sites légendaires ( Trou de l'Ermite, Roche du Curé ).

5/ Les nombreuses possibilités d'accès, par l'amont et par l'aval, par la rive gauche comme par la droite, sont aussi un atout pour la vallée.

Second volet : Réflexion sur une action à entreprendre

Il n'est guère possible de reprendre toutes les suggestions émises. Tenons-nous en aux conclusions :

1/ Il faut absolument sauver les vestiges du système d'irrigation remarquablement conservé ici. Pour cela, intéresser les campeurs ( scouts ou autres ), les Natu's, les villageois ( écoles ) à une opération de remise en état puis d'entretien.

2/ Contacter les propriétaires de prés de fauche pour que celle-ci continue à être pratiquée : la location aux campeurs rendrait ce travail rentable.

3/ Les R.N.O.B. projettent de constituer en réserve les prairies situées en amont et en aval du pont de fer. Les points 1 et 2 pourraient s'appliquer en priorité à ces prairies.

4/ Le classement de la vallée comme site ne résoudrait en rien le problème de la gestion. Celle-ci pourrait être prise en charge par un groupe d'habitants intéressés en accord avec les Eaux et Forêts (?) mais la mise en route risque d'être longue.

5/ La grande plaine alluviale en face de la "gare" de Gembes pose un problème plus vaste. Il est suggéré une "Fête de la Fenaison" avec démonstration des systèmes de fauchage ( manuels et mécaniques ) pour sensibiliser le "grand public".

En conclusion, entreprendre d'abord ce qui est immédiatement possible, c'est-à-dire les points 1, 2 et 3.

Dimanche 13 octobre : Les champignons de la Lesse ardennaise à  
----- Redu.

Pour les Naturalistes un rendez-vous aux Barbouillons offre toujours la certitude d'un contact intense avec la nature. La Lesse y forme de larges méandres profondément encaissés au sein d'un vaste écrin forestier. La vallée étroite n'a pas permis un développement considérable de la forêt alluviale. La rivière semble être la seule maîtresse des lieux et invite le promeneur à l'accompagner sur ses rives.

Nous prendrons beaucoup de plaisir à déambuler sous une pluie de feuilles d'or, parfois même de fâines, tout en nous essayant à la détermination, toujours périlleuse, des champignons supérieurs.

Si la progression, dans le fond de vallée, fut lente pendant la matinée (les mycologues pointus étaient nombreux et leur compétence est inversement proportionnelle à la distance parcourue), l'escalade du versant et le court détour par Daverdisse, nous permit de joindre l'utile à l'agréable : réviser les grandes familles de champignons et découvrir les splendides paysages repeints à la mode automnale.

Dans le genre *Amanita*, les espèces courantes, *citrina*, *muscaria*, *spissa*, *rubescens* n'ont que peu retenu notre attention. Par contre, dans la haute pessière, sur le chemin du retour, nous avons observé l'amanite porphyre (*Amanita porphyrea*), une réplique de l'amanite citrine mais dont le chapeau est lavé de brun purpurin et de gris violacé.

Peu de bolets intéressants, si ce n'est le bolet pruineux (*Xeroconus pruinatus*), une réplique du chryseteron dont le chapeau est, vous l'avez deviné, d'un aspect velouté, pruineux. Autre hôte inconditionnel des pessières d'altitude et des sols acides, le bolet à spores pourpres (*Porphyrellus porphyrosporus*), se rencontre assez couramment mais pousse isolément.

La famille des russules permet plus de discussions et d'animation. Il n'est pas toujours aisé de les déterminer sur le terrain. Pour *Russula delicata*, *nigricans*, *xerampelina*... pas de



*Amanita rubescens*

contestation. Nos guides ont dû se montrer plus convaincants pour reconnaître la variété "sylvestris" de la russule émétique (*Russula emetica*). Plus robuste et possédant des lamelles jaune moyen, la russule turci (*Russula turci*) se reconnaît à son odeur à la base du pied. Par contre, pas ou peu d'odeur ni de saveur pour identifier *Russula nitida*, une petite *Tenellae* associée aux feuillus acidophiles.

Quant aux lactaires, mêmes difficultés, il nous faut les renifler, croquer, mastiquer... recracher pour les reconnaître. D'abord, le lactaire à lait brûlant (*Lactarius pyrogalus*) à lait très âcre, très piquant. Tout comme le lactaire à toison et le velouté (*Lactarius torminosus* et *vellerius*). Parmi les visqueux, nous rencontrons deux espèces, l'une de la section des vieti, à lait grisonnant ou brunissant, *Lactarius biennis*. L'autre, *Lactarius uvidis*, se classe dans les uvidi avec son lait qui devient violet et dont la saveur est particulièrement âcre. Nous différencierons le lactaire douceâtre (*Lactarius subdulcis*) du lactaire tranquille (*Lactarius quietus*) en rappelant ces quelques différences : *subdulcis* est lié aux hêtres et son odeur est caoutchoutée, *quietus* préfère l'ombre des chênes et son odeur de punaise des bois est caractéristique. C'est aussi par son odeur de *quietus* puis de chicorée que nous identifierons *Lactarius camphoratus*.



*Mycena pura*

Seuls deux cortinaires voudront bien se prêter à notre jeu de détermination. Le cortinaire *anomalus* présente des anneaux ochracés sur le bas du stipe. *Cortinarius infractus*, un phlegmacium tout brun, se reconnaît à ses lamelles espacées.

Unique représentant des tricholomes, *Tricholoma album* possède des lamelles peu serrées, émarginées et très irrégulières. La chair de son stipe est semblable à celle de son chapeau. Son cousin *Tricholomopsis rutilans* se reconnaît au premier coup d'oeil mais ne doit pas être confondu avec la variété *variegata* dont le revêtement est plus écailleux.

Citons parmi les collybies, les plus courantes : *maculata*, *butyracea*, *confluens*, *peronata*. La plus intéressante, mais aussi la plus discrète, fut *Collybia tuberosa* var. *cookei*. Elle possède à la base de son stipe une petite sclérote

Rien à signaler pour les mycènes *pura*, *epipterygia*, *galopus galericulata*, *polygramma*... Elles sont assidues à chaque rendez-vous. Nous ferons silence pour percevoir le bruit sec de la cassure du pied de *Mycena vitilis*. Il faut reconnaître que le Grand Inquisiteur perfectionne d'année en année ses moyens de torture pour faire avouer à ses pauvres victimes leur identité!

Dans le genre *Pholiota*, la plus belle, la plus jaune, (*Pholiota flammans*) ne se présentera que sous un aspect sec et chagriné. *Pholiota lenta*, si visqueuse sous la pluie est presque méconnaissable. Seule, *Kuehneromyces mutabilis* fait honneur à sa réputation et fut comparée à son sosie *Galerina marginata*.

Les hébélomes... ne sont pas toujours ceux qu'on croit! Dans les *denudata*, dépourvus de cortine, nous avons observé *Hebeloma pusillum* et *crustiliforme*. Parmi les *indusiata*, *Hebeloma mesophaeum* est le plus répandu.

Deux entolomes nous intéresseront ; *Entoloma serrulatum*, proche de mougeoti, se classe parmi les entolomes violacés, noirâtres. Il possède des ponctuations colorées sur les arêtes.

Voici, passées en revue les grandes familles des champignons rencontrés. Il resterait à présenter les "divers" ou les "isolés" de la liste qu'a bien voulu dresser Chantal.



Ils ne perdent rien pour attendre. Ils auront la joie de se retrouver bien alignés, bien classés dans l'inventaire qui sera proposé en fin d'année.

Lebrun Jean-Claude.

Illustrations : Le gratin des champignons. Becker

Activités de l'équipe " malacologie et autres petites bêtes ... "

15 AOUT 1990

Pendant que les grimpeurs se collent le nez au rocher de l'anticlinal, dans la cluse du ri d'Ave, à Han-sur-Lesse, d'autres se penchent bien plus bas vers le petit monde qui grouille sur le sol, sous les cailloux et les morceaux de bois mort, parmi les mousses et les lichens ou même sous le niveau de l'eau du ruisseau : une bien basse besogne !

Alors qu'il était prévu une prospection générale de la cluse, les malacologues ne s'éloigneront pas à plus de 50 m du pied de l'anticlinal ( et ce n'est pas par fainéantise ! ) tant les découvertes seront nombreuses et variées.

Dans ce minuscule secteur de quelques ares, seront dénombrées 22 espèces terrestres caractéristiques des milieux calcaires. Les quelques mètres du lit du cours d'eau qui seront prospectés offriront 8 mollusques dulcicoles dont un petit bivalve du groupe des "pisidium". ( La liste complète des espèces recensées sera publiée en fin d'année dans les Barbouillons. )

Parmi les gastéropodes terrestres, l'observation permet de distinguer des espèces liées à des micro-biotopes très spécialisés de cet environnement déjà fort restreint en superficie. On relèvera ainsi la présence d'espèces concentrées exclusivement sur la pelouse calcaire, au sommet de la falaise ( Helicella itala ), dans les fissures de la roche ( Abida secale et trois espèces de clausiliidés ), entre les blocs d'éboulis, au pied du rocher ( Oxychilus cellarius, Helicodonta obvoluta, Sphyradium dolioolum ), sous des morceaux de bois ( Discus rotundatus, Cochlicopa lubrica ), dans la litière de feuilles mortes ( Vitrina pellucida, Arion rufus ) ou dans la végétation luxuriante des berges du ri d'Ave ( Trichia hispida, Cepea hortensis ).

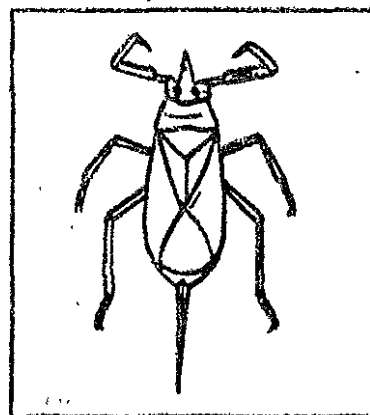
Curieusement, il est intéressant de signaler ici l'absence d'une espèce pourtant très courante sur les tiennes calcaires de la région et caractéristique de ce genre de milieu : Pourquoi Pomatias elegans est-il resté introuvable ( pas le moindre fragment de coquille ! ) malgré notre persévérance ? Question jusqu'à présent sans réponse et qui justifiera certainement de nouvelles prospections parmi la malacofaune du Parc Lesse et Lomme.

A signaler enfin l'observation d'une nêpe cendrée ( appelée aussi scorpion d'eau ) dans l'eau du ri d'Ave pour clôturer cette chouette journée peuplée de nombreuses espèces passionnantes réservées à de trop rares naturalistes passionnés.



Bruno Marée

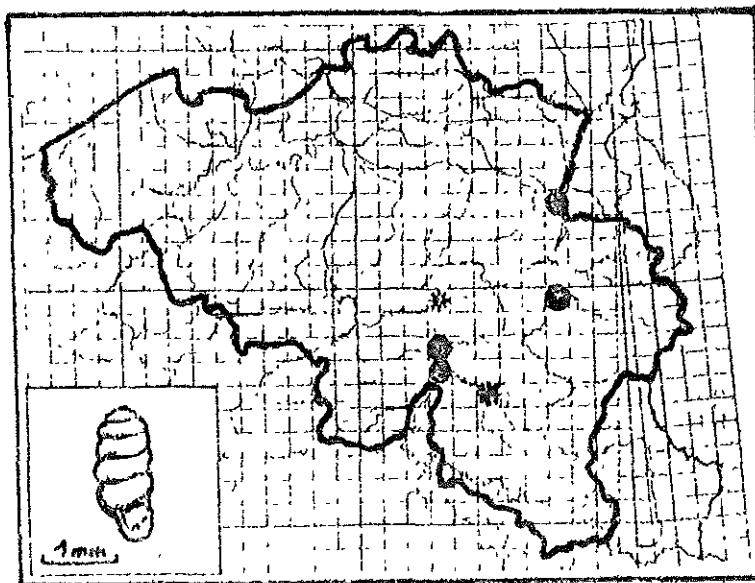
← Nêpe cendrée →



29 SEPTEMBRE 90

Une agréable journée chaude et ensoleillée coincée entre d'autres beaucoup plus grises et maussades, juste ce qu'il fallait pour cette double activité des équipes malacologiques et spéléologiques sur les tiennes calcaires d'Eprave. Malgré cela, les Natu's n'avaient pas réussi à se lever et le "guide", fort dépité, fut tout heureux de se joindre à deux mycologues en quête de lépiotes, chanterelles, cèpes de Bordeaux et autres bolets comestibles.

La récolte malacologique, abondante mais immangeable, permit la détermination de 25 espèces différentes de gastéropodes à coquille sur les seuls tiennes des Maulins et de Wérimont. On y retrouve évidemment les principales espèces particulières aux régions calcaires et le "guide", pas peu fier, découvrira même, dans la terre noire coincée entre les rochers, trois exemplaires de Truncatellina callicratis, un petit mollusque dont vous n'avez très probablement jamais entendu parlé, que vous n'avez sans doute jamais vu ... un de ces mollusques discrets qui ne courent pas les rues ! Vous êtes, d'ailleurs, tout à fait pardonné et vous n'aurez aucun remords en apprenant que le Truncatellina en question mesure moins de 2 mm de haut sur un tout petit millimètre de large. L'espèce est très peu connue en Belgique comme en témoigne la carte de répartition publiée par l'Institut Royal des Sciences Naturelles \*.



Alors, soit Truncatellina est vraiment très rare, soit l'espèce est décidément trop petite et applique à la lettre la maxime " Pour être heureux, vivons cachés " !

La matinée sera encore marquée par quelques autres événements passionnants parmi lesquels nous retiendrons la fuite éperdue d'un rapace nocturne dérangé dans son sommeil diurne ( et qui n'a pas daigné entendre nos excuses !), la cueillette d'un fond de panier de délicieuses cornouilles sauvages et la dégustation silencieuse et recueillie de quelques mémorables toasts débordant de champignons au beurre.

Bruno Marée

\* J.J.DEWILDE, R.MARQUET et J.L.VAN GOETHEM, Atlas provisoire des Gastéropodes terrestres de la Belgique, I.R.Sc.N.B., Bruxelles, 1986.

## ACTIVITES GENERALES

Samedi 22 septembre : Sortie mycologique à HAID-HAVERSIN et CHEVETOGNE  
(ruisseau du Molinia)

Pluies, vents et premiers froids automnaux n'ont pas découragé une quinzaine de mycophiles dont certains venus de bien loin.

Au départ de Haid, nous suivons un moment la crête séparant la Famenne du Condroz. Largement dégagé, le paysage est superbe : au fond, les contreforts brumeux de l'Ardenne dominant la large dépression vallonnée de la Famenne; derrière nous, les plateaux plus élevés du Condroz alternent cultures et forêts. Pour traquer le carpophore, nous descendons dans la vallée profondément encaissée du ruisseau du Molinia, qui alimente les étangs de Chevetogne. Là, les champignons abondent et nous trouvons de nombreuses espèces liées aux taillis acidophiles : Krombolziella quercina, Xerocomus chrysenteron, Russula cyanoxantha, R. laurocerasi, R. luteotacta, Amanita vaginata, Lactarius circellatus, L. pterosporus. Sur des terrains argileux imperméables, le ruisseau serpente paresseusement et, en maints endroits, forme des fanges. Dans un méandre boueux, sous un bouquet d'aulnes, nous découvrons une belle station de Gyrodon lividus (Bolet livide). Cette espèce rare fait partie du cortège des aulnes; assez semblable aux bolets, elle se rapproche cependant des polypores dont elle possède les pores décurrents et l'élasticité. (A l'état jeune, Gyrodon lividus ressemble assez à un Polyporus brumalis.) Non loin de là, sous un bouleau, de grosses russules (chapeau de 18cm de diamètre) d'un rouge vermillon rutilant nous émerveillent : il s'agit de Russula lundelii, espèce rare et typique des marais. En bordure du ruisseau, dans les sphaignes, nous récoltons une autre russule hygrophile, jaune d'or, Russula claroflava.

En suivant le courant, nous arrivons aux étangs de Chevetogne, près desquels nous trouvons, dans un petit pré, de grands lactaires blancs aux lamelles rose carné : c'est Lactarius controversus, toujours lié aux peupliers. Nous récoltons aussi des coprins chevelus que nous cuisons à midi sur les barbecues du Domaine de Chevetogne. Nous éprouverons d'ailleurs aussi la comestibilité de quelques cèpes et agarics récoltés le matin même.

L'après-midi, le soleil est avec nous et c'est dans une chaude ambiance automnale que nous ferons la promenade, cette fois dans le Domaine de la Donation royale. Certains le trouvent trop jardiné mais, à cause de cela, les échappées sont magnifiques et le tout dégage une impression d'ordre et d'harmonie. Dans un coupe-feu, nous récoltons des Lépiotes élevées, des Lépiotes graciles et des Agarics des bois. Sous une chênaie, une belle variété de russules s'offre à nous. Citons notamment Russula farinipes, petite russule peu commune du groupe des ingrates et que l'on pourrait confondre avec Russula fellea ou R. ochroleuca, mais R. farinipes est d'un jaune ocracé très clair et d'une consistance typiquement élastique (quand elle tombe, elle rebondit sans se briser).

Nous regagnons les voitures en traversant un gagnage où nous découvrons de délicats Psathyrelles, Mycènes et Rhodophylles, aussi jolis qu'indéterminables (du moins sur le terrain) et qui feraient le bonheur d'un amateur de microscopie.

Belle promenade, bonne récolte, agréable compagnie... Que fallait-il de plus?

Arlette GELIN

Dimanche 7 octobre : Mycologie en Famenne : GRANDE et PETITE TINAIMONT  
Guide : Albert MARCHAL

Que dire de cette journée mémorable?

- Que, malgré la sécheresse relative du site prospecté, la flore mycologique fut d'une richesse étonnante.

- Que la distance parcourue durant la journée, ne dépassa guère plus de deux kilomètres...

- Que notre guide et ses acolytes, au sommet de leur forme, déterminèrent passionnément nombre d'espèces remarquables.

- Que les champignons comestibles et les espèces de taille respectable ne furent pas légion.

- Que si le temps du pique-nique consista pour certains en dégustation d'appétissantes tourtes aux champignons, préparées la veille par quelques Liégeois, pour d'autres, il se résuma uniquement en détermination d'espèces récalcitrantes.

- Et, pour terminer, qu'au cours de ce jour, il fut notamment dit que la mycologie, science passionnante - mais où tout est toujours à remettre en question, ne fût-ce que la nomenclature - exige une disponibilité contraignante, la mémoire des noms, des formes, des couleurs, des odeurs, un microscope, une documentation abondante, du flair, mais aussi de la rigueur et surtout beaucoup d'humilité.

Quelques espèces remarquables, récoltées durant la journée et que je cite dans l'ordre de leur découverte :

MATIN : Grande Tinaimont (coteau calcaire thermophile)

Cortinarius rufoolivaceus : chapeau pourpre, lames olive vif, pied et chair violacés.

Tricholoma fracticum (= T. subannulatum) : champignon charnu à zone annulaire bien marquée. Sous pins.

Hemimycena cucullata (= M. gypsea) : sorte de mycène blanc campanulé et peu strié.



Cortinarius nemorensis : chapeau et lames violacés.

Inocybe kuehneri (= I. eutheles) : stipe blanc à reflets rosâtres, fibrilleux sous la pruine.

Cystolepiota aspera (= C. acutesquamosa) : le chapeau (+/- 15cm) est recouvert d'écailles brunes et pointues; les lamelles serrées sont fourchues; odeur de caoutchouc.

Cystolepiota eriophora : semblable à C. aspera mais plus petite et squames moins contrastées.

Gymnopilus stabilis : semblable au très commun Gymnopilus penetrans mais plus charnu. Il possède des vestiges du voile sur le disque.

Inocybe petiginosa : petite espèce à chapeau brun-rosâtre voilé de petites écailles micacées.

Mycena zephrus : chapeau à lames beiges, à taches rouillées. Pousse en troupe sous les conifères.

Russula amara (= R. caerulea) : seule russule mamelonnée. La cuticule est amère.

Russula sanguinea : chapeau rouge sang; lames décurrentes; stipe rougeâtre. Inféodé aux pins.

Lactarius subdulis : ressemble très fort à L. quietus mais en plus grêle. Odeur de caoutchouc.

Russula luteotacta : stipe et lames lentement mais fortement jaunissants.

Boletus tridentinus : pores amples et décurrents. Espèce montagnarde, rare en plaine, inféodée aux mélèzes.

Lactarius accerimus : très âcre. Lamelles crispées vers l'insertion.

APRES-MIDI : Fontaine Saint-Martin et Petite Tinaumont

Inocybe corydalina : odeur extraordinairement suave et fruitée. Chapeau à mamelon verdâtre.

Stropharia caerulea : semblable au très connu S. aeruginosa, mais ici le voile est presque nul et les lamelles brun chocolat ont l'arête concolore alors que S. aeruginosa possède des lames violacées à arête pâle.

Calocybe chrysenteron : espèce très rare, entièrement jaune vif, liée aux conifères. Odeur farineuse.

Mycena arcangeliana : joli mycène jaune olivâtre bronzé.

Cortinarius mussivus (= C. nanceiensis) robuste espèce entièrement jaune verdâtre; odeur chimique de shampooing à la pomme.

Pholiotina astragalina : jolie espèce de montagne, orangé abricot.

Cortinarius splendens : chapeau, stipe, lames et chair jaune vif. Rare, mais fréquent sur la Tinaumont.

Tremiscus helvelloides : carpophore en forme de gouttière fendue, gélatineuse, rose et translucide. Rare, sauf sur la Tinaumont.

N-B.- La liste complète des différents champignons récoltés durant les sorties mycologiques paraîtra dans les prochains Barbouillons.



Entre deux déterminations, j'ai pu glaner et éprouver la recette de la TOURTE AUX CHAMPIGNONS. La voici :

Confectionner une béchamel. Y incorporer les champignons que l'on a cuits à part (dans ce cas-ci des pieds bleus), ainsi qu'un Boursin à l'ail et aux fines herbes. Foncer une tourtière de pâte brisée (à la rigueur surgelée), y verser le mélange et recouvrir de pâte.

Cuire à four moyen durant 30 minutes.

Arlette GELIN

Dimanche 28 octobre : Essai d'analyse et d'évaluation du paysage au cours d'une balade entre Ardenne et Famenne : Sohier - Fays-Famenne - Lomprez

Le guide qui imagine une promenade, en choisit le sujet et en fixe l'itinéraire, prévoit toujours, surtout s'il est doté d'un solide fonds d'optimisme, qu'il rencontrera au jour dit des conditions idéales de météorologie et de réceptivité des promeneurs. Hélas! la réalité ne se conforme que rarement aux prévisions...

Ainsi, ce dimanche matin, ceux qui parièrent sur une amélioration de la météo et se retrouvèrent devant l'église de Sohier comprirent vite que la réalisation du programme alléchant annoncé par les Barbouillons était fort compromise. A leur sortie de voiture, ils avaient été accueillis par de violentes gifles de pluie administrées par un vent hargneux et sans pitié. Cela devait durer toute la journée.

Le guide ne crut pas décent de renvoyer la douzaine de "clients" courageux, inconscients ou masochistes (au lecteur de faire son choix) à leur foyer pourtant chaud et douillet. On se mit donc en route...

Le château de Sohier et son parc soigneusement entretenu amènent à une première réflexion sur le paysage. C'est un bel exemple de la volonté exprimée par l'homme d'une mainmise totale sur l'environne-

ment au profit, voulu exclusif, d'un petit nombre de privilégiés. Sans approfondir le côté social et même "lutte des classes" du paysage, celui que nous avons sous les yeux nous permet déjà de conclure que tous les paysages de nos pays sont la résultante de l'action de l'homme jouant avec celle de la nature. Le paysage est donc le résultat d'un combat ou d'une alliance de ces deux actions. Mais si l'action de la nature est constante, infatigable, inébranlable dans sa persévérance, il n'en est pas de même de celle de l'homme. D'où le caractère précaire, fragile, provisoire du paysage. Il n'est que d'imaginer le parc de Sohier laissé à l'abandon pendant une seule année pour en être convaincu.

Mais si le lieu est bien choisi pour philosopher sur le sujet, le temps l'est beaucoup moins : le vent tord les baleines des parapluies que l'on tient à deux mains pour éviter le démâtage sans arriver d'ailleurs à se protéger de la pluie. C'est une journée à ne sortir qu'en scaphandre... (C'est presque ce qu'a fait Gérard qui, plastifié ou caoutchouté de pied en cap "brave l'effort de la tempête".) Quelques-uns, déjà, ont fait leur choix : ils s'attardent en queue de peloton et dès la sortie du village vers Fays-Famenne, on compte plusieurs abandons.

Notre deuxième halte sera brève. Il n'y est d'ailleurs pas question de paysage, mais il s'agit de l'observation d'une façade (rue Haute, n° 18) en grès verdâtre où on peut voir, à côté d'autres éléments de remploi, un calvaire dont la facture ne manque pas d'intriguer. Il ne s'agit pas ici d'une croix, mais d'un quadrilatère présentant toute une iconographie : Christ en croix, soleil, sainte Marie, soldat romain à cheval. Ce monument mériterait une enquête approfondie... Beaucoup d'entre nous sont passés bien des fois devant cette maison sans remarquer cette curiosité. Il y a, heureusement, toujours à découvrir...

L'itinéraire avait été choisi en vue de permettre la contemplation de vastes panoramas. Les hauteurs qui dominent Sohier au sud sont idéales pour observer l'enfilade des tiennes de la Caestienne en direction de Resteigne, mais elles le sont aussi pour recevoir de plein fouet les bourrasques de pluie. Nous ne nous y attarderons pas et choisirons de nous enfoncer dans la forêt où la vallée du ruisseau d'Holène nous offre un abri relatif, si pas contre la pluie, du moins contre le vent.

Nous évoquons en passant l'activité métallurgique qui a laissé ses vestiges dans cette vallée. Le toponyme "le Grand Vivier" suggère qu'une réserve d'eau avait dû être constituée en amont pour fournir une force hydraulique régulière capable d'actionner soufflets et makas.

A la sortie de la forêt, nous retrouvons le vent et la pluie. La traversée du village de Fays-Famenne permet quelques observations sur l'évolution de l'habitat rural. Mais, pas un chat dans la rue : les gens sont "raisonnables", ici ! Les jours ouvrables leur fournissent assez d'occasions d'être ventés et arrosés ; ils passent leur dimanche bien au chaud. Est-ce cet exemple qui convainc une bonne partie de la troupe à regagner le coin du feu ? Je ne sais. Toujours

est-il que nous ne sommes plus que quatre à pique-niquer dans une pessière qui nous offre un abri très relatif contre la pluie. Nous sommes à quelques pas d'un carrefour où se croisent deux voies anti-ques, celle qui allait de Gembes à Wellin et celle de Fays à Daverdisse. Nous mangeons debout, sur le pouce, et décidons de rester le plus longtemps possible dans la forêt où le vent est plus ou moins freiné.

Nous rejoignons Margouyè en traversant Renauchamps et les Fraïches (!) Hazelles. De là, nous prenons le chemin le plus direct vers Lomppez. Mais la carte d'Etat-major n'indique pas l'état des chemins : ronces, églantiers et autres végétaux hargneux et accrocheurs nous obligent à quelques détours. Aussi sommes-nous, pour une fois, heureux de retrouver le bon asphalté des chemins civilisés qui nous permet de traverser Lomppez et Barzin au pas cadencé et de rallier la place de l'église à Sohier à une heure peu habituelle pour la clôture d'une journée natu. On ne parle même pas de trappiste, chacun ne rêve qu'à un bain chaud, à des chaussettes et à un caleçon secs...

\* \* \*

Et l'analyse des paysages dans tout cela? Balayée par le vent, noyée par la pluie, reportée à une date ultérieure et un temps plus coopérant. Mais, après tout, toutes les sorties, quel qu'en soit le thème, peuvent être mises à profit pour revenir sur le sujet. Je crois donc utile de terminer en vous livrant une piste de réflexion tirée d'un article du Professeur Noirfalise : la qualité d'un paysage dépend de trois critères principaux, qui sont tous trois nécessaires, mais dont aucun n'est suffisant :

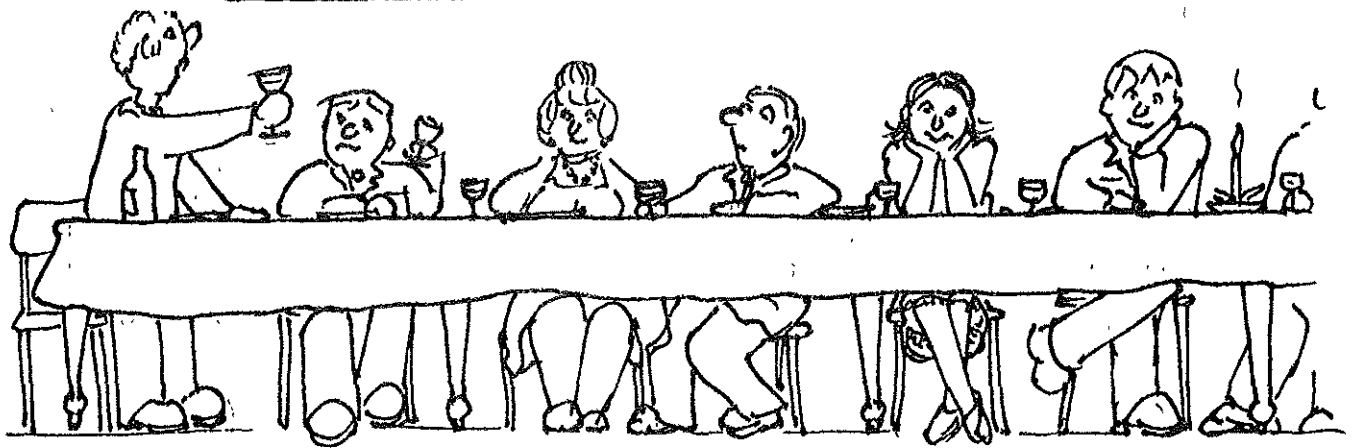
1. la variété des éléments constitutifs (l'action humaine peut donc être enrichissante),
2. le regroupement des éléments semblables en cantons (pas de fouillis ni de bric-à-brac, mais une organisation),
3. la conformité de tout élément à l'intérieur de son canton.

Pour éprouver la valeur de ces trois critères, il est une méthode que l'on peut utiliser, c'est celle de la simulation imaginaire. Face à un paysage, imaginons des modifications en fonction d'un critère choisi. Exemple : remplaçons les zones de cultures ou de prairies par des forêts, le paysage y gagne-t-il? Suivant notre réponse, nous prouvons la nécessité ou le peu d'intérêt de la variété dans le paysage.

L'occasion de confronter les avis personnels sur ce sujet ne devrait pas tarder. Et même si on ne tombe pas d'accord sur les conclusions, un objectif aura été atteint, on aura appris à mieux voir.

Maurice EVRARD

ALLLLLLLOCUTION ACADEMIQUE DE NOTRE PRESIDENT LORS DU SOUPER ANNUEL  
DE L'ASSOCIATION - 17/11/90



Je comptais sur Anne-Marie pour vous communiquer le Menu de notre souper de retrouvailles. Comme elle s'est inscrite la première sans savoir exactement ce qui lui sera servi, je doute qu'elle puisse vous en parler objectivement.

Par ailleurs, connaissant le travers des Natus, voulant observer, identifier et discourir sur tout ce qu'ils voient, voici d'une part le menu qui vous sera servi et d'autre part les guides et spécialistes à qui vous devez vous adresser pour jouir au maximum de ce festin.

L'apéritif :

Pour déceler tous les ingrédients du Maitrank savamment dosé par Paul Pirot, consultez Danielle Van Gottom. Chaque printemps, elle a pris l'habitude de garnir d'un bouquet d'aspérule son bureau d'Arlon. Elle peut vous détailler les mille et une conséquences d'un abus de ce breuvage divin. Au premier verre, on est gai comme un pinson. Au 3ème verre, on roucoule comme une tourterelle polonaise. Ensuite, on cajole comme un geai pour terminer dans des croassements abominables en fin de soirée.

Pour le potage :

Je vous conseille de ne pas vous adresser à n'importe qui. Il risquerait de faire une soupe avec tous les légumes. Faites confiance à Pierre Limbourg. Il vous énumérera toutes les plantes, nom de familles, d'espèces et de genres ... en bon botaniste qu'il est. Vous me direz ... il roule en voiture, ne porte ni cheveux longs, ni chemises à fleurs ... ce n'est pas un vrai botaniste. Alors, pour vous convaincre, il vous montrera tout le talent qu'il a pour injurier en latin les pauvres petites plantes. S'il vous parle d'Apium ... c'est effectivement du velouté de céleri qu'il s'agit, mais si Pierre ajoute "dulce", ce n'est pas nécessairement de Francine qu'il parle. Renseignez-vous !

Et si, en fin de soirée, le vin lui monte à la tête et qu'il veut vous persuader que les bons potages se font à base d'orchidées, adressez-vous alors à Marie-Christine Delvaux de Fenffe ... Elle saura vous persuader que ces plantes n'ont pas les vertus qu'on leur prête. Les tubercules des orchidées ne sont pas aphrodisiaques comme on le prétend. Michel a, paraît-il, essayé !

Pour l'assaisonnement :

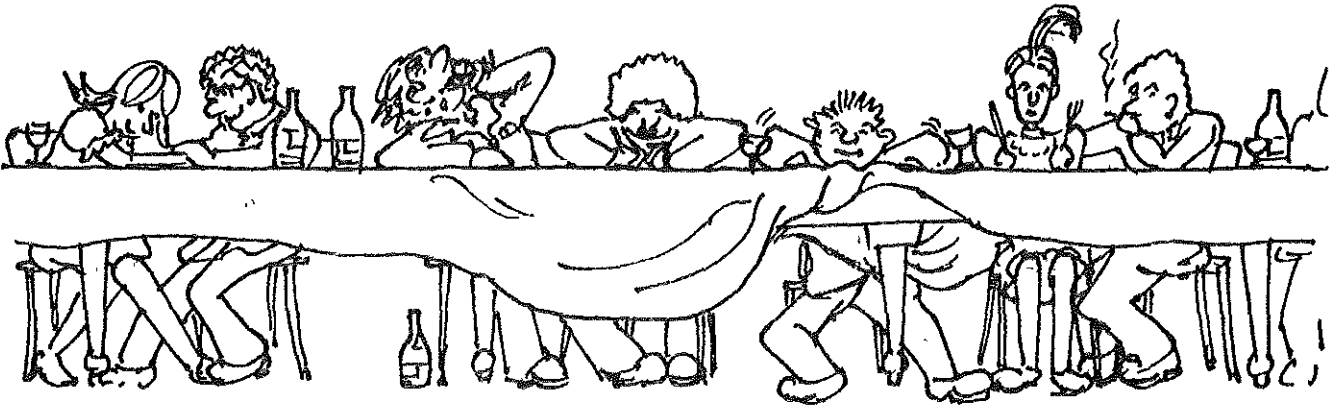
Tout ce qui est salé et pigmenté, je vous invite à écouter Raoul Dicker et Pol Maboge. Ils sont les maître-queue en histoires salées. C'est Joseph Herigers qui me l'a confirmé, lui qui, ayant exagéré dans ce genre de dégustation est en pleine cure de désintoxication. C'est Denise qui le prétend. Mais, au cours de ce même apéritif, je l'ai déjà surpris ... en pleine tentation ... puis en pleine délectation.

Pour ceux qui se contentent d'une bonne histoire pas trop piquante, mais qui aura quand même du goût, je vous conseille d'écouter Marie-Madeleine Antoine, car sous son apparence bon enfant, cette institutrice en grève de trêve, en connaît de vertes et de pas mûres.

Pour les crêpes farcies au saumon et crevettes, avec coulis de crabe :

Bruno vous précisera à quelle Marée tous ces poissons et crustacés furent pêchés. Habitant près de la Lesse, il prétend que les crevettes d'eau douce sont aussi délicieuses mais que, ce qu'il préfère restera toujours une truite ou un chabot tôt ( Chabottaux ) pêché !

Ne croyez pas Louis s'il veut vous faire croire que c'est avec des mouches artificielles qu'il leurre les crabes. D'ailleurs, Nelly ne le croit plus ! Heureusement, maintenant, il compte sur d'autres oreilles attentives à la maison. Adressez-vous plutôt à Gérard Demanet. Il est revenu bredouille de quelques pêches en mer. Depuis, il expérimente l'élevage des truites et des saumons en étang à base de mixture de champignons recyclés. Inutile de vous dire que Bernadette n'a jamais voulu en croquer. Ce genre de dessin ne se vend pas !



Pour le magret de canard bordelaise :

Vous avez le choix. Beaucoup d'ornithologues pourraient vous entretenir sur cette volaille. Vous pensez à Monique et Pol Loiseau. Non ... Non, c'est dans le boeuf qu'ils ont orienté leur fils. Ce qui a fait un tabac à la maison. Et puis, Pol a de trop longues moustaches qui pourraient effrayer les petits passereaux.

Contactez plutôt Pierre Chanteux : au premier cancanement, il est prêt à enfiler sa blouse blanche d'infirmier et faire venir Maggy d'Anvers pour s'assurer, dissection à l'appui, qu'il s'agit d'un canard chipeau ou d'un canard colvert.

Si vous trouvez un os dans le canard ( exceptionnel dans un magret ! ), Maurice Evrard est le spécialiste qui vous l'identifiera, à coup sûr. Ayant vidé et classé tout un dépotoir mérovingien, il est devenu incollable dans ce domaine.

Le gâteau "Forêt noire".

Attention, il cache beaucoup de mystères !

Si vous vous renseignez auprès de Chantal Gillet, l'Ardennaise, elle vous persuadera que ce gâteau est une préparation typique de l'Ardenne couverte par ses noires forêts d'épicéas. Pour les Lambeaux de Resteigne, c'est faux ! Ce sont les forêts de pins noirs qui coiffent les tiennes calcaires qui ont inspiré les pâtisseries famennois. Bref, un beau débat en perspective !

En fin gourmet, vous voudrez probablement identifier la farine utilisée ... Fiez-vous à Imelda ! Elle sent les tricholomes de la St-Georges à 100 mètres ( précisément parce que ces champignons possèdent une forte odeur de farine ). Pour conserver le monopole de sa spécialité, elle entretient le doute sur la détermination de l'entolome livide. Tinda a voulu percer vainement le secret et Arlette a décidé de ne plus identifier que les espèces à odeur de farine ( commanditée d'ailleurs par René ! ). Sur ce sujet, gardez-vous de vous adresser à Marie Evrard : elle sent le Son partout et n'admet aucun gâteau qui ne soit confectionné avec une farine parfaitement moulue.

Pour le vin.

Approchez Pol Gelin, bien sûr ! Mais attention, Mesdames, s'il vous parle de délectation, de classe, de noblesse, de robe agréable, de souplesse, de finesse, de bouquet large et complexe, doux et velouté ... il ne parle plus nécessairement de vin. Renvoyez-le auprès d'Arlette, c'est qu'il a trop chambré !

Pour le prix.

Ce n'est pas cher pour faire bonne chair a déclaré notre trésorier, Michel Herigers.

Vous me direz que tout cela est un peu fort de café, que je pousse un peu loin ... N'empêche que vous aurez remarqué comme cette assemblée est riche de multiples compétences.

Mais si vous voulez tout savoir sur ce souper, les soupers précédents, ceux d'il y a longtemps, très longtemps, sur les différents menus, sur les participants, sur l'ambiance, les cadeaux ... une seule adresse : celle où les Barbouillons sont en gestation, 113 rue du Tilleul à Chanly, Loulou a réponse à tout.

Bon appétit !

Jean-Claude LEBRUN



Equipe "Malacologie et autres petites bestioles ... "

21 octobre 1990

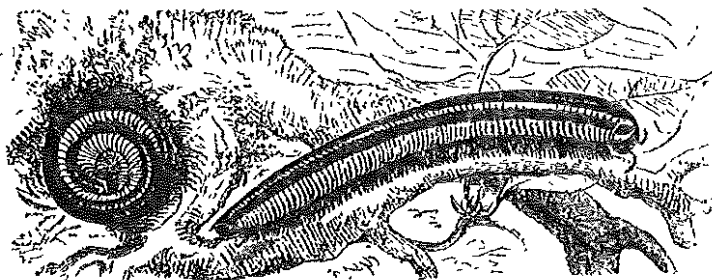
C'est une équipe renforcée de malacologues qui prospectent, ce jour d'automne, les "Rapides" de la Lesse à Belvaux et la petite vallée du Ri d'En Faule en montant vers Wavreille.

Aujourd'hui, la microfaune des litières reçoit sa ration annuelle de feuilles mortes grâce à un fort vent d'est. Les collemboles et autres microarthropodes sont au festin. Des cloportes de toutes tailles et de teintes variant du rose pâle au brun fauve en passant par toutes les variations de gris s'enfuient entre les doigts fouineurs des naturalistes indiscrets.

Très semblables aux cloportes qui sont des crustacés, les GLOMERIDES que l'on rangera plutôt parmi les myriapodes ( mille-pattes ) adoptent quant à eux une position du genre "autruche" et se mettent en boule, à l'abri de leur carapace formée de 12 ou 13 anneaux. Dans cette position, le bord postérieur du dernier anneau recouvre le bord antérieur du deuxième. Latéralement, les anneaux s'imbriquent de façon à ne laisser aucun intervalle et l'animal se présente alors sous la forme d'une sphère presque parfaite.



Entre les feuilles mortes ou sous les pierres, apparaît souvent un autre myriapode, le IULE, enroulé lui aussi sur lui-même comme un ressort de montre. Tant qu'il se sent menacé, il ne bouge pas. Quand le calme



revient enfin et qu'il se remet un peu de ses émotions, le iule se détend progressivement sur sa centaine de pattes et s'en va en ondulant avec grâce ... et mépris pour l'empêcheur de dormir en rond.

Les gastéropodes étaient aussi au rendez-vous et parmi la vingtaine d'espèces déterminées ( Voir recensement complet des gastéropodes terrestres pour l'année 1990 ), on retiendra tout spécialement cette fois AZECA GOODALLI, dont deux fragments de coquilles facilement déterminables furent trouvées,

de la résurgence Pourquoi retenir espèce ? Tout relativement rare nement pas à



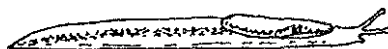
← 8 mm →

dans le terreau, à proximité inférieure du Ri d'En Faule. plus particulièrement cette simplement parce qu'elle est et qu'on ne la trouvera certainement chaque sortie.

Ce que l'on ne verra pas non plus à chaque activité des Naturalistes de la Haute Lesse, c'est la rencontre mémorable entre Charles et un âne solitaire et sentimental. En flattant l'encolure du baudet amiteux, Charles nous apprendra qu'il s'agit d'un âne " Croix st-Jean " comme en témoigne le dessin caractéristique tracé sur le dos de l'animal : un critère de détermination irréfutable !

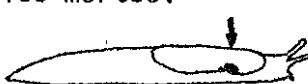
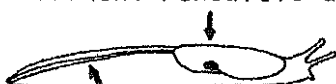


17 novembre 1990

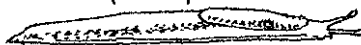


La prospection nous conduit au Thiers des Falizes à Rochefort, au départ de la place La Fayette, dans la hêtraie située derrière l'athénée royal, au pied des falaises calcaires de cette région karstique fort active et tout autour du mur d'enceinte de la propriété du couvent des carmélites.

Le temps humide et assez venteux n'empêche pas l'activité de plusieurs espèces de limaces qui recherchent quand même la protection sous le tapis récemment renouvelé des feuilles mortes.

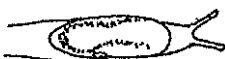


LEHMANNIA MARGINATA, une limace de 5 à 6 cm de long, au corps assez frêle et presque transparent ( il peut en effet contenir une très grande proportion d'eau ! ), se balade sur le tronc d'un arbre mort sans souffrir du froid.



C'est, en fait, l'époque de ponte et l'animal recherche un lieu propice, sous l'écorce d'un arbre mort ou dans la terre, pour déposer ses oeufs.

On photographie la bestiole sous toutes ses coutures, on s'extasie devant la douceur d'un nid "mousseux" de troglodyte, on observe le manège d'un écureuil, on détermine une vingtaine d'autres gastéropodes ( Voir liste des espèces recensées en 1990 ), on perturbe la quiétude de quelques milliers de microarthropodes des litières ... et on rentre chez soi bien content de cette agréable matinée.



B.MAREE



" C'est beau à voir, c'est bon à manger. Ça a la forme d'une galaxie en formation. On peut y trouver des tas de symboles : un symbole lunaire, la spirale, le thème de l'éternel retour, le thème de la mort et de la reconnaissance, la forme de la célèbre gidouille du père Ubu, d'Alfred Jarry. Il y a aussi sa lenteur proverbiale qui fait rêver les gens trop pressés, l'immobilité de ce gastéropode dans l'espace-temps et son caractère hermaphrodite.

" Imaginez un chat-escargot au regard humain, une spirale d'escargot qui se déroule dans un mètre-ruban, un escargot dont les antennes sont devenues une fourchette à deux dents.

" On peut le comparer aux comètes lointaines qui ont l'air immobiles. Mais c'est un météore repu : il ne traverse pas l'espace, il le digère. Pour prendre rendez-vous avec un escargot, il faut convenir d'un lieu où l'on n'arrivera pas afin d'éviter d'offusquer sa nonchalance.

" Son inertie n'est qu'une manière de narguer l'exacritude, de sublimer le temps qui ne passe pas. C'est lorsque la matière cesse de se dépêcher que la beauté entre dans les statues ..."

Rachel MENKIÖR

Equipe MALACOLOGIE ... et ZONE DE PROTECTION SPECIALE "LESSE ET LOMME"

En janvier 90, lors de l'assemblée générale des Naturalistes de la Haute Lesse, le comité avait évoqué l'idée de s'attacher tout particulièrement cette année à l'étude de la Zone de Protection spéciale "Lesse et Lomme" qui porte le numéro 12 parmi les différentes régions sélectionnées par le Ministère de la Région Wallonne dans le cadre des directives européennes.

La publication très prochaine de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Lesse et Lomme sur lequel travaille Marc Paquay depuis plusieurs années propose par ailleurs d'élargir l'inventaire aux autres composantes biologiques ( flore, faune ) pour lesquelles la région présente un intérêt particulier, en se basant sur la richesse biologique et le degré de rareté des espèces ou des communautés".

C'est ainsi que l'équipe "spéléo" a entrepris une remise à jour du recensement des sites karstiques de la région. Les travaux de prospection se poursuivent et ont déjà permis la découverte d'une nouvelle petite cavité entre Rochefort et Han-sur-Lesse.

Directement liée au calcaire, la richesse malacologique de la Zone de Protection spéciale n° 12 mérite aussi une attention particulière et plusieurs activités de l'équipe " Malacologie et autres petites bestioles ..." ont permis de dresser un premier inventaire des différents mollusques terrestres et dulcicoles du territoire concerné.

Pour faciliter la prospection et permettre une localisation plus précise, le périmètre étudié a été quelque peu restreint. Il s'étend sur une partie du territoire des localités de Belvaux, Auffe, Han-sur-Lesse, Eprave et Rochefort. La zone représente ainsi un rectangle de 6 km sur 4 km divisé en 24 km<sup>2</sup>, eux-mêmes partagés en 4 sections ( soit un total de 96 sections de 500 m de côté ).

Pour simplifier le tableau récapitulatif, seuls ont été retenus les carrés prospectés totalement ou en partie, sans tenir compte des subdivisions en sections.

Sur les 10 carrés actuellement parcourus ( carrés 4, 5, 6, 7, 11, 14, 17, 19, 20 et 21 ), 64 espèces différentes de gastéropodes terrestres ont été recensées soit près de la moitié des 131 espèces "belges" signalées par l'Institut Royal des Sciences Naturelles ( ceci en tenant compte des espèces particulières du littoral et des espèces "accidentelles" ). C'est dire la richesse malacologique de la région qui justifie la poursuite de ce recensement et de ce quadrillage assez fin qui permettra de cerner plus précisément les biotopes particuliers de prédilection de chacune des espèces terrestres.

En ce qui concerne les dulcicoles, une vingtaine d'espèces ont été déterminées dans les différents cours d'eau de la Zone de Protection ( Lesse, Lomme, Ri d'Ave, Ri de la Planche ... ) et dans les eaux stagnantes. L'état de la prospection ne justifie pas encore la rédaction d'un premier bilan. Ce sera probablement pour l'an prochain.



CARTE DE PROSPECTION DES GASTEROPODES TERRESTRES EN LESSE ET LOMME



TABLEAU DES GASTEROPODES TERRESTRES RECENSES DANS LA ZONE DE PROTECTION SPECIALE "LESSE ET LOMME" AU 31/12/90

ESPECES	4	5	6	7	11	14	17	19	20	21
POMATIAS ELEGANS		X	X	X	X			X		
ACICULA FUSCA					X					
CARYCHIUM MINIMUM		X			X					
CARYCHIUM TRIDENTATUM					X				X	
SUCCINEA PUTRIS					X	X				
SUCCINEA OBLONGA					X	X				
OXYLOMA ELEGANS					X					
AZECA GOODALLI									X	
COCHLICOPA LUBRICA					X	X	X			
PYRAMIDULA RUPESTRIS			X		X					
TRUNCATELLINA CALLICRATIS			X		X					
VERTIGO MOULINSIANA					X					
SPHYRADIUM DOLIOLUM	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ABIDA SECALE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CHONDRINA AVENACEA					X		X			
PUPILLA MUSCORUM			X		X		X			
VALLONIA PULCHELLA					X					
VALLONIA COSTATA			X		X					
VALLONIA EXCENTRICA					X					
ACANTHINULA ACULEATA					X		X			
ENA MONTANA		X	X		X		X			
ENA OBSCURA		X	X		X		X	X	X	X
PUNCTUM PYGMAEUM			X		X					
DISCUS ROTUNDATUS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ARION RUFUS			X		X		X			
ARION CIRCUMSCRIPTUS			X		X		X			
ARION SUBFUSCUS					X					
ARION HORTENSIS	X			X	X	X				X
ARION INTERMEDIUS	X			X	X	X			X	
VITRINA PELLUCIDA	X	X	X	X	X	X			X	X
VITREA CRYSTALLINA					X					
NESOVITREA HAMMONIS					X					
AEGOPINELLA PURA	X	X			X				X	
AEGOPINELLA NITIDULA	X	X			X					
OXYCHILUS DRAPARNAUDI	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
OXYCHILUS CELLARIUS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ZONITOIDES NITIDUS					X					
TANDONIA BUDAPESTENSIS					X	X				
TANDONIA RUSTICA				X	X					X
LIMAX MAXIMUS	X				X	X				X
LIMAX CINEREONIGER			X		X					
LIMAX FLAVUS					X					
LEHMANIA MARGINATA	X				X					
DEROCERAS RETICULATUM				X	X	X			X	
EUCONULUS FULVUS		X			X		X			
CECILOIDES ACICULA					X					
COCHLODINA LAMINATA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLAUSILIA PARVULA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLAUSILIA BIDENTATA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLAUSILIA DUBIA					X			X		

	4	5	6	7	11	14	17	19	20	21
MACROGAстра VENTRICOSA			X							
MACROGAстра PLYCATULA	X		X							
MACROGAстра ROLPHII	X		X	X						
BALEA BIPLICATA		X	X							
BRADYBAENA FRUTICUM			X		X					
HELICELLA ITALA			X		X			X		
PERFORATELLA INCARNATA		X	X	X	X		X	X	X	X
TRICHIA HISPIDA	X	X	X	X	X		X	X	X	X
HELICODONTA OBVOLUTA	X	X	X	X	X		X	X	X	X
HELICIGONA LAPICIDA	X	X	X	X	X		X	X	X	X
CEPAEA HORTENSIS	X	X	X	X	X		X	X	X	X
CEPAEA NEMORALIS	X	X	X	X	X		X	X	X	X
HELIX ASPERSA			X		X		X			
HELIX POMATIA		X	X	X	X		X			

Le tableau présenté ci-dessus pourrait déjà faire l'objet de nombreux commentaires, mais il est sans doute préférable d'attendre une prospection plus complète. Celle-ci doit donc se poursuivre et tous les naturalistes amateurs peuvent se joindre aux quelques (rares) mordus actuels. La détermination n'est pas trop complexe, le nombre d'espèces est relativement limité (à comparer avec la botanique, la mycologie ou l'entomologie ...), la prospection est possible à peu près toute l'année, la prédation est nulle puisqu'on s'intéresse surtout aux coquilles des animaux morts, la recherche des petites espèces permet de découvrir un petit monde grouillant sous les feuilles mortes, sous les pierres, dans les ruisseaux ... et les escargots sont lents : pas d'effort inconsidéré !

B.MAREE

## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 20 octobre : Sortie mycologique à AVE-ET-AUFFE

La fin de la saison 1990 fut à la fois fascinante par le nombre de champignons rencontrés (nombre d'espèces) et relativement pauvre pour les amateurs de gastronomie de par le manque de quantité (sauf pour l'agaric des prés).

La sécheresse de l'été reflète, en plus accusé, la pénurie d'eau de l'été précédent. Deux hivers doux se sont succédé. Au fil des temps, nos régions ont acquis un caractère thermophile passager que l'on attribuerait à une région située à un demi-millier de kilomètres plus au sud. Ma conviction n'est qu'intuitive mais il semble que les listes d'espèces fongiques rencontrées dépassent en originalité celles des années antérieures. Les quelques jours pluvieux de la fin septembre suivaient quelques gelées matinales et précédaient un radoucissement d'une semaine. Ces données réunies ont optimisé les paramètres de poussées fongiques au même moment, c'est-à-dire début octobre, date de l'exposition de Neufchâteau qui affichait dès lors plus de 500 espèces à l'état frais! (+/- 750 espèces au total en comptabilisant les aphylophorales, corticium et autres polypores S.L.)

Notre excursion de ce 20 octobre se contentait des restes après une deuxième période de relative sécheresse. Quoiqu' intéressante, cette sortie ne pouvait pas favoriser la récolte à des fins culinaires car les espèces charnues rencontrées n'offraient qu'un ou deux individus poussant çà et là, et souvent véreux.

La matinée prévoyait la prospection des fonds d'Auffe, heureusement plus humides que les bois avoisinants. La première originalité présentée fut un Marasmius coherens (= M. ceratopus), espèce moyenne pour le genre, présentant un stipe d'une consistance exceptionnelle, associée à une couleur d'un beau brun-noir luisant sur toute sa hauteur.

Quelques pas nous amenaient à découvrir, difficilement tant l'espèce est petite, des Collybia cooki, confettis blanchâtres parmi les débris moussus, et qui se singularisent par la présence d'un sclérote jaune (petit tubercule d'environ 2mm à l'extrémité enfouie d'une base radicante effilée). Des Collybia cirrhata examinées par la suite, sosies sans sclérotés des cooki précédentes, ont été signalées sur le même site. Une petite mycène, Mycena rorida ne put faire admirer son stipe, le plus visqueux qui soit pour le genre, qu'à quelques participants. Signalons que des chercheurs lui ont trouvé récemment des phénomènes de bioluminescence. Une autre mycène, tout à fait en croissance connue (individus en touffe réunis par la base) sur des vieilles souches de feuillus, nous offre dans sa relative jeunesse une odeur de poire william associée à celle de bougie; cette dernière sensation étant la seule persistante dans la

vieillesse des carpophores (observation personnelle). Il s'agit de Mycena inclinata.

Laurent était fier d'exhiber une branche moussue ramassée au sol qui faisait étalage de trois espèces spectaculaires poussant seulement à quelques centimètres l'une de l'autre, à savoir Humaria hemispherica, pezize en coupe dont l'intérieur est blanchâtre et lisse, l'extérieur brun et velu; Cyathus striatus, le bien connu "petit nid d'oiseau avec ses oeufs", ne dépassant pas un centimètre de diamètre et dont la marge est striée; et enfin Heivella sulcata, petite et grise, bi- ou trilobée et venant sur bois. Elle pourrait n'être qu'une variété de H. lacunosa selon certains auteurs; sa macroscopie l'individualise cependant nettement.

Un Clavariadelphus pistillaris semblait annoncer que cette promenade s'inscrivait sous le signe des ascomycètes et aphylophorales; en effet, ce carpophore n'a rien de commun avec l'image classique d'un champignon, puisqu'il ne dresse qu'une petite massue ocre sale, d'environ 10cm pour un diamètre pouvant aller jusqu'à 2cm dans sa partie haute la plus enflée. Les agaricales (champignons à lames) ne tardèrent cependant pas à marquer des points dans ce défilé de mode car deux russules originales furent découvertes : Russula pseuso-integra, pas rare, d'un beau rouge mat, à lames crème jaunâtre et de taille imposante, et Russula lilacea (c'est la détermination que le P.M.I. nous suggéra). (P.M.I. est le diminutif de Petit Marcel Illustré, suggéré par l'auteur (Marcel Bon) lui-même, il y a deux ans, lors d'un stage myco.)

La matinée touchait à sa ... fin et le retour vers les voitures nous fit encore entrevoir une place à feu présentant trois habitués des sites brûlés, cette fois réunis : Pholiota highlandensis (= carbonaria) de couleur ocre fauvâtre; Tephroclype anthracophila, petit et presque noir, et enfin Coprinus angulatus, moins courant, ressemblant à quelque micacé à stipe court mais dont le chapeau est beaucoup plus foncé et dans les tons rougeâtres, surtout au disque. Ce coprin présente l'originalité d'offrir aux initiés du microscope une spore en forme de mitre d'évêque.

Le pique-nique au Roptai fut jovial et ensoleillé. Après les poires de coing de l'an dernier, Emile nous offrait des pommes. Arlette débuta la marche avec des gaufrettes au chocolat dans ses poches... ce qui lui vint à point pour camoufler la saveur âcrissime d'un Lactarius acerrimus trop hâtivement vérifié. Le long du chemin, les Laccaria laccata furent boudés tant ils sont courants, mais je tiens à faire remarquer que l'aspect plus ou moins hygrophane et rosé peut signer l'identité de Laccaria affinis, proche parent du premier mais présentant des spores tout à fait rondes.

Les russules charbonnières étaient fréquentes, mais sur leur forme foncée garnie d'un stipe rosé, on pouvait lire (avec énormément d'application) l'étiquette : Russula lorngel... Une autre russule, nommée R. chloroides, très semblable à R. delicata, se distingue en principe de cette dernière par les reflets glauques-verdâtres à l'insertion des lames, mais cette caractéristique n'est pas constante et

peut même parfois garnir R. delicata! D'une communication verbale de M. Gaston Garnier (Touraine), il résulte que chloroides possède des lames plus serrées, une odeur de crustacé (poivré) et une épaisseur de la chair égale aux deux tiers environ de la hauteur des lames.

Le Roptai nous réservait encore la découverte des Cortinarius praestans, Hygrophorus russula et Cortinarius largus, déjà décrits l'an dernier. Dès la fin de l'après-midi, les recherches se firent moins assidues et c'est au bord même du sentier forestier que s'illustre un Lactarius camphoratus, petit, très foncé, à lait aqueux et à odeur de punaise des bois qui se mue, par la dessiccation, en odeur de chicorée torréfiée... et j'ajouterai même, en fin de compte, en odeur de caramel.

Plus loin, sous les pins, se plaît le Lactarius deliciosus, à lait orangé vif, à chapeau zoné et à stipe scrobiculé. Son sosie, L. salmonicolor, vient sous abies (sapin) et laisse à la dégustation crue un arrière-goût de mazout (note personnelle). L'odeur de Hebeloma sacchariolens devait ensuite séduire les uns et dégoûter les autres (sucre brûlé, magasin chinois, Harpic W.C. ...) mais il faut savoir que l'usage de ce taxon sur le terrain est osé car la stirpe englobe six espèces différentes dont l'odeur est commune!

Afin de rester dans les caractères organoleptiques, signalons enfin un Cortinarius causticus, tout visqueux, blanchâtre, et dont le petit secret est une cuticule très amère.

La sortie du bois vers les véhicules nous fit traverser un petit morceau de la Hollande, dédale de clôtures et chalets en tous genres, parmi lesquels il en reste un marqué de la pancarte "Te huur". Pour remplacer notre cabane partie en fumée?...

Je m'en voudrais de terminer ce compte rendu sans mentionner quelques petites observations "hors promenade". Issu du coffre d'une voiture, une lépiote blanche me fut présentée (venant d'une serre ou d'un jardin) possédant des lames rosées et faisant d'emblée penser à leucoagaricus leucothites (= Lepiota pudica), mais un brunissement intense de la chair à la détersion, la cuticule mate et ... la monographie des Lepiota S.L. me font conclure à leucoagaricus holoseri-cens (Fr). Mos. qui, à ma connaissance, ne présente pas de toxicité mais le fait n'est pas vérifié. En faveur de la comestibilité, signalons que la lépiote pudique est cultivée à l'essai et en vue de commercialisation (et que son sosie pour un non initié est Amanita verna, rare certes, mais ... mortelle! Qu'en penserait Test-achat?)

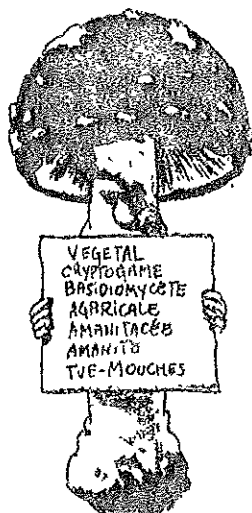
Dans les Fonds d'Auffe, sur un tas de sable de construction, une petite pezize rouge sombre nous est inconnue. Elle est photographiée et cédée à notre ami luxembourgeois Guy Manson, spécialiste des ascomycètes.

Pour terminer, et afin de satisfaire mon gamin qui voulait trouver des hydnes cure-oreille (Auriscalpium vulgare), j'ai prospecté un talus sous les pins, à Ave, pour y découvrir, oh! merveille! une Mycena amicta var. iris. Précisons en vitesse que la marge de cette mycène est colorée en bleu translucide sur le frais. Je ne crois pas



que cette espèce ait déjà été signalée pour la région (et/ou la Wallonie?). Cette remarquable espèce côtoyait des Hydnellum scrobiculatum (confirmation microscopique encore à faire), illustrés dans le Livre des champignons de Suisse de Breitenbach. C'est une fructification en coupe, ou plutôt un entonnoir membraneux plus ou moins déchiqueté, non charnu, de couleur brun violacé, et munies d'aiguillons par-dessous, comme les hydnes.

Encore merci à Gérard Lecomte qui a assuré le travail de cocher toutes les espèces rencontrées afin d'en dresser une liste exhaustive bien plus complète que ce compte rendu.



Gérard DEMANET

### L'ACCÈS EN FORET

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont écrit au ministre Hismans pour lui exprimer leurs craintes et leurs souhaits au sujet de la nouvelle réglementation sur l'accès en forêt :

Monsieur le Ministre,

Les informations qu'a diffusées récemment la presse écrite concernant la réglementation nouvelle de l'accès en forêt, en préparation dans les bureaux de votre administration, inquiètent fortement les membres actifs de notre Association.

Devant leurs interpellations, nous prenons la liberté de demander que soit pris en compte le désir légitime de chacun de pouvoir, dans le respect des milieux fréquentés, continuer à se promener, à étudier plantes et animaux des biotopes de la forêt publique, sans devoir en référer en permanence ou périodiquement à une quelconque autorité.

Qu'il faille adapter la réglementation pour limiter sévèrement la circulation motorisée en forêt nous semble urgent. Mais nous ne pouvons admettre que la forêt publique devienne un lieu réservé aux

chasseurs et forestiers et qu'il nous soit interdit désormais de nous y livrer à nos études, de nous y délasser, sans l'autorisation de membres de l'Administration, libres de nous accorder ou refuser l'accès.

Nous croyons que nos publications, fruits d'études menées sur le terrain, constituent un enrichissement pour tous. Notre connaissance de la nature ne peut se transmettre qu'au prix de fréquentes promenades d'observation et d'étude. Nous refusons donc d'être confondus parmi tous les usagers des bois. Une longue initiation aux valeurs du respect de notre patrimoine naturel nous semble une garantie plus sûre pour l'avenir de notre forêt qu'une réglementation aveugle risquant de ne servir que les intérêts économiques des chasseurs et forestiers.

Nous osons croire que vous serez attentif à ce qui vous est ici exprimé, et nous vous en remercions.



### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les recherches effectuées depuis 1977 dans le centre historique de Wellin se sont poursuivies cette année avec le concours de chômeurs mis à notre disposition par l'Agence locale pour l'Emploi, payés par le Service des Fouilles de la Région Wallonne.

Les travaux ont porté d'abord sur un secteur prolongeant le terrain de fouilles de l'an passé (propriété J. Clarinval), au pignon nord de l'école St-Joseph. Nous pensions y retrouver le prolongement du mur d'enceinte du Wellin médiéval. Nos espoirs ont été déçus car une cave creusée en cet endroit, puis comblée après 1914, a fait disparaître tous les vestiges antérieurs au XIXe siècle.

Cette cave n'était toutefois pas sans intérêt. Elle avait été aménagée uniquement en vue de l'installation d'une sorte de four qui nous a bien intrigués. La tradition orale n'en gardait pas le souvenir et l'Atlas des chemins de 1845 mentionne à cet endroit un ... jardin.

Mais les archives du cadastre, à Arlon, allaient nous apporter la clé de l'énigme : en 1881, Jules Pihet installe en cet endroit une savonnerie. En 1888, sa veuve revend l'établissement qui devient une remise. La savonnerie n'a donc fonctionné que peu de temps, au maximum 8 ans.

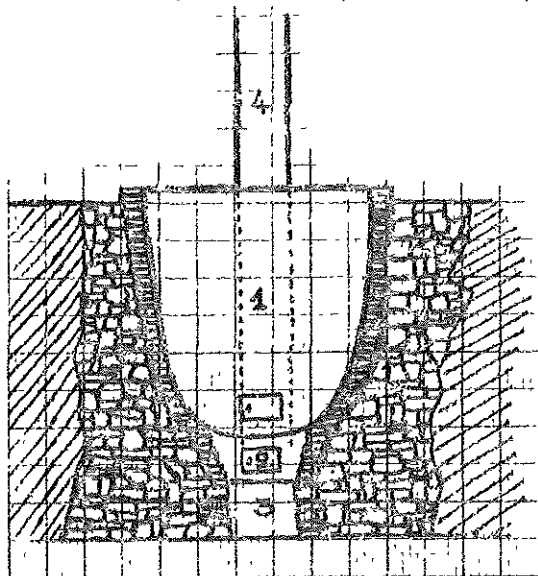
Ces renseignements précis nous apportaient du même coup la solution d'une autre énigme qui nous poursuivait depuis des années. Dans l'ouvrage de E. TANDEL, Les communes luxembourgeoises - Vib Neufchâteau, page 1194, on peut lire que la maison-forte de Wellin "était démolie au commencement du XVIIIe siècle. Nous lisons en effet dans les actes de relief opérés devant la cour féodale de Mirwart que, le 4 février 1708, François Vonèche, de Wellin, fit relief de l'emplacement d'une ancienne maison-forte avec un jardin proche le cimetière de l'église de Wellin, appartenant autrefois à la famille des de Masbourg, et démembrée par Jean de Masbourg, le 8 juillet 1603. Sur l'emplacement de cette maison tombée en ruines fut construite, après 1840, la maison actuellement occupée par la veuve Jules Pihet."

Les recherches concernant cette veuve étaient restées, jusque-là, infructueuses. Voilà donc que le hasard des fouilles nous mettait sur sa trace. La maison qu'elle occupait est l'actuelle maison L. Magerat, emplacement d' "une ancienne maison-forte". Faisons remarquer que les fouilles en ont dégagé une autre, sans doute plus ancienne, ce qui explique peut-être l'emploi de l'article indéfini "une" qui peut laisser supposer qu'il y en a eu une (ou plusieurs) autre(s)...

Mais revenons à notre savonnerie où opérait Jules Pihet il y a un peu plus d'un siècle. Voici d'abord une rapide présentation des vestiges qui ont été retrouvés. Ils proviennent uniquement de la partie des installations qui se trouvaient sous le niveau du rez-de-chaussée.

Il s'agit des restes d'une chaudière bâtie en briques et dont l'intérieur est soigneusement recrépi d'un mortier de chaux et de

ciment. Elle forme un cylindre d'environ un mètre de diamètre et qui se rétrécit régulièrement dans le haut, la partie inférieure prenant la forme d'un tronc de cône posé sur sa petite base. Celle-ci devait être fermée par une calotte en cuivre ou en tôle de Suède, selon les renseignements fournis par les manuels de technologie du siècle passé. Cette chaudière était conservée sur une hauteur de près d'un mètre, mais devait, à l'origine, être encore un peu plus haute et pouvait contenir entre 700 et 1000 litres. Elle débouchait, au rez-de-chaussée, dans ce qui était l'officine du savonnier (voir coupe théorique ci-dessous).



1. Chaudière
2. Fourneau
3. Cendrier
4. Cheminée

Sous la chaudière, se trouvait le foyer, de forme ovale. Les briques qui en formaient les parois étaient laissées à nu. La partie postérieure du fond était constituées de larges briques, tandis qu'un grill occupait la partie antérieure. A l'arrière se trouvait la bouche de la cheminée. Celle-ci était encastrée dans le mur nord du bâtiment. A l'avant, une porte en fer donnait accès au fourneau pour l'allumage et le chargement du combustible. Des bûches ont été retrouvées à proximité.

Enfin, sous le grill du fourneau, était aménagé un cendrier.

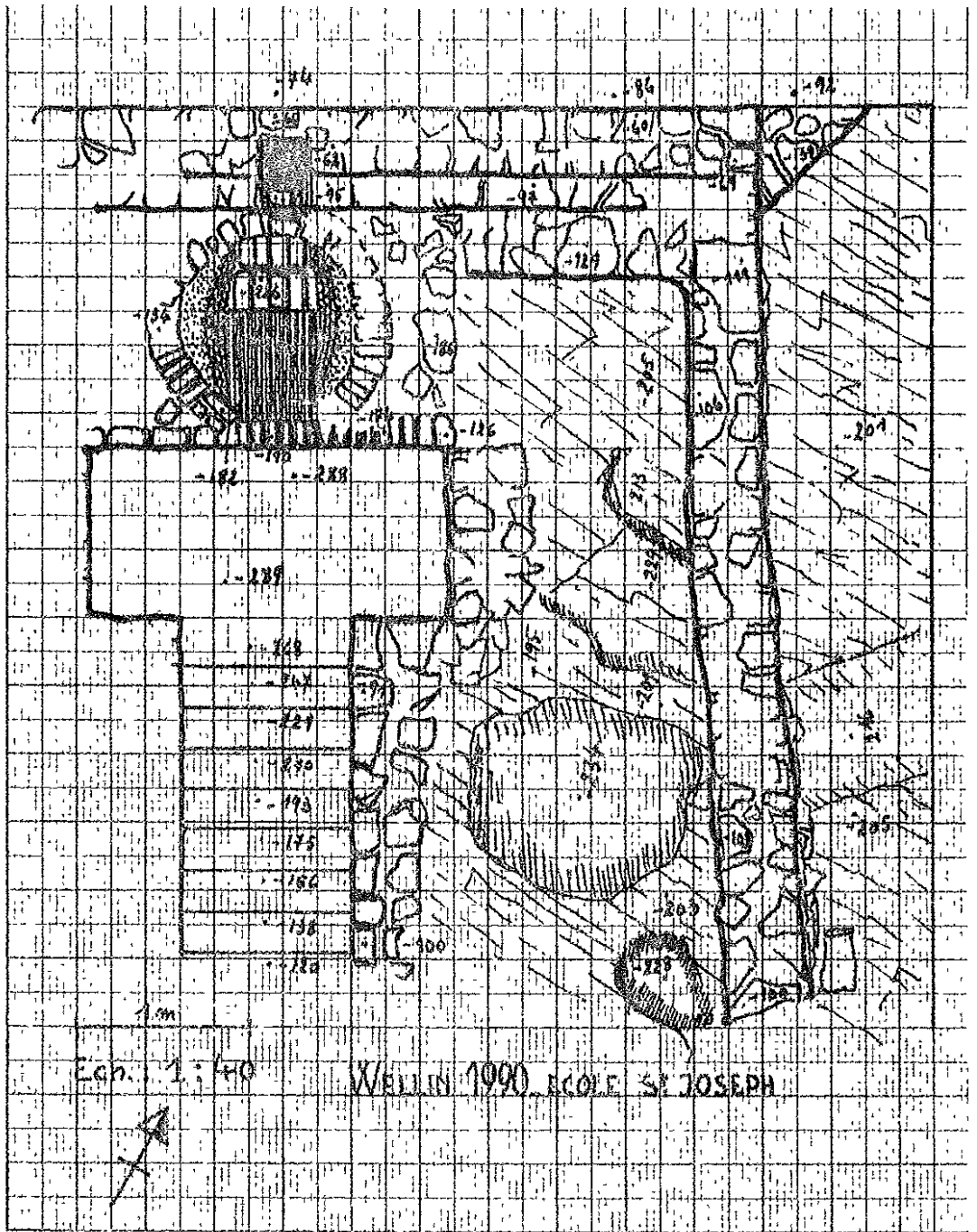
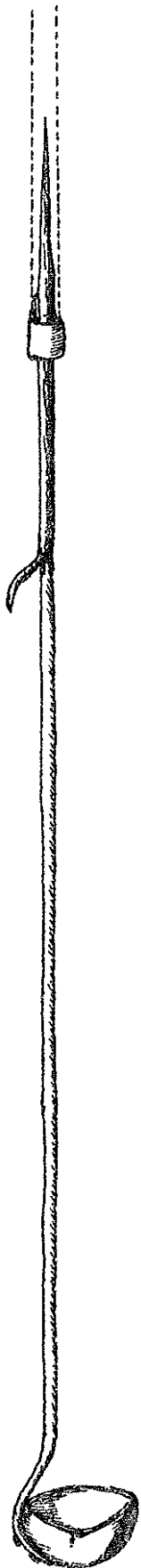
Un espace restreint (2 m<sup>2</sup>), réservé devant le fourneau permettait son entretien. Le savonnier y accédait, depuis le rez-de-chaussée, par un bel escalier en pierre de taille.

Il est à remarquer encore que l'ensemble de cette construction en briques était enveloppé sur trois côtés par un massif de maçonnerie de moellons qui l'isolait parfaitement.

De l'outillage et des récipients utilisés par le savonnier, nous n'avons retrouvé que fort peu de chose : des fragments de pots en grès vernissé, dont un seul a pu être reconstitué presque entièrement; une louche à cuilleron de cuivre ovale et dont le long manche de fer (jusqu'à la pointe de la soie) portait un crochet de suspension. Il était prolongé encore par un manche en bois, comme le prouve la virole dans laquelle un fragment de bois était encore visible.

Il est à signaler aussi, qu'au niveau du sol vierge, était creusée une excavation qui contenait une importante quantité de chaux. Celle-ci intervenait, avec la potasse, la soude et les corps gras, dans la fabrication du savon.

Il reste maintenant à recueillir un maximum de renseignements sur cette activité artisanale peu commune : toute information à ce sujet sera la bienvenue.



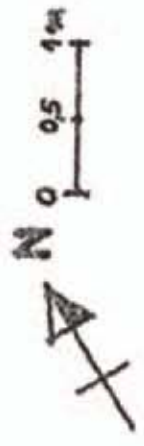
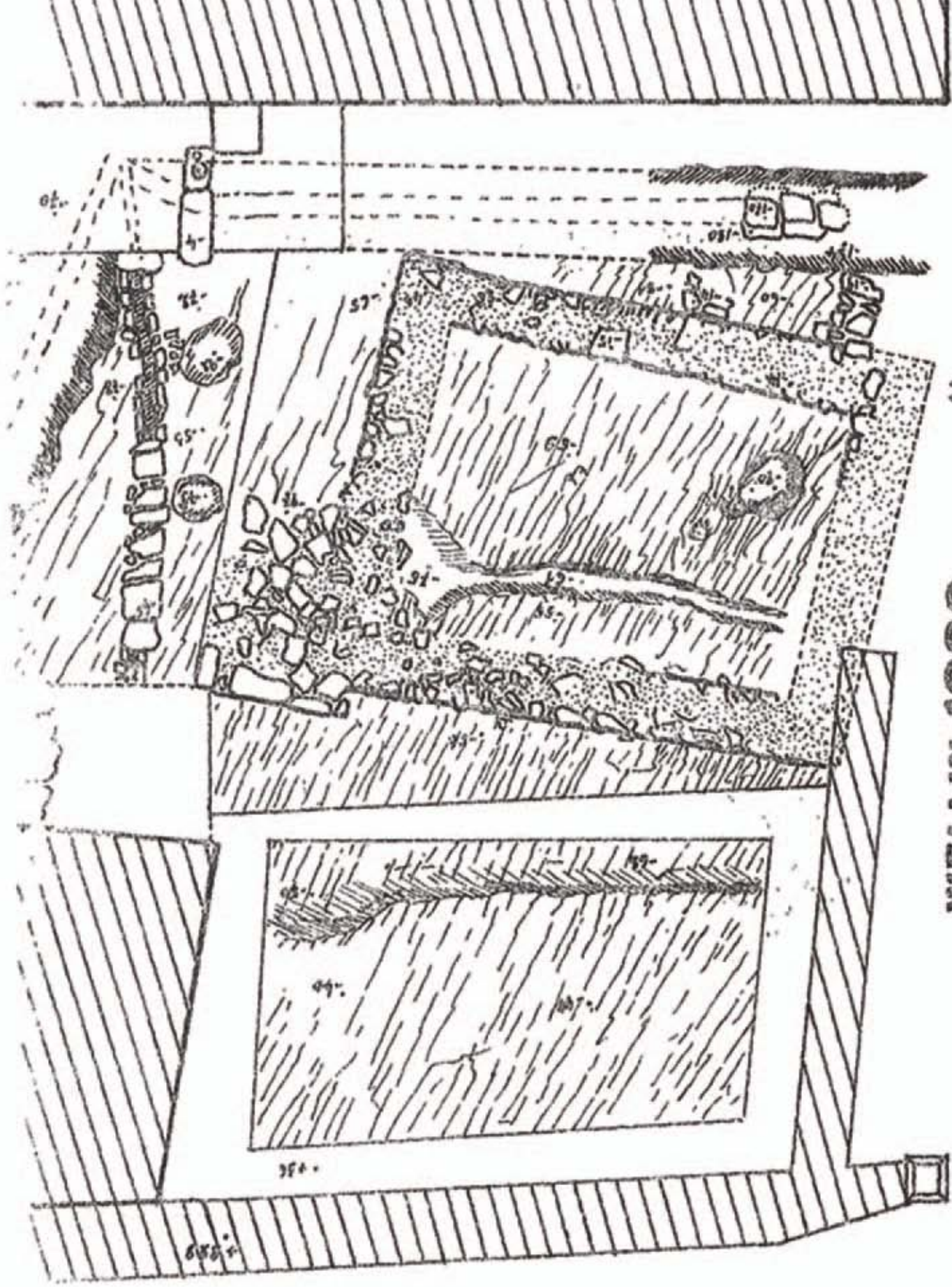
Les travaux de 1990 ont porté ensuite sur une propriété située au chevet de l'église, au pied du mur du cimetière. Nous avons appris que cette propriété venait d'être acquise par Mme Van Vyve-Focant. Celle-ci nous a aimablement autorisés à fouiller son jardin. Nous avions l'espoir d'y retrouver des sépultures mérovingiennes en liaison avec celles découvertes dans la propriété Henry. De plus, ce jardin était limité, au sud-est, par un passage asphalté conduisant au cimetière et que nous soupçonnions être un souvenir de l'entrée orientale de l'enceinte médiévale de Wellin. C'était l'occasion de vérifier cette hypothèse.

Disons tout de suite que nous n'avons pas trouvé la moindre trace de tombes mérovingiennes mais que, par contre, la présence des fondations d'un petit bâtiment de 4m sur 5 peut être considérée comme une confirmation de l'existence de la porte est du bourg médiéval. La céramique (type Andenne) trouvée dans les vestiges, dont un pot qui a pu être magnifiquement reconstitué par Michel Timperman, permet d'affirmer que ce bâtiment était déjà ruiné au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est donc contemporain de notre enceinte, à laquelle il était d'ailleurs relié, comme en témoigne le raccord conservé dans l'angle ouest (voir plan). Comme il se situe entre l'enceinte et le fossé, ce bâtiment doit être interprété comme un élément flanquant une porte.

Seule, la fouille du passage asphalté lui-même, nous fournira plus de précisions sur le dispositif d'entrée et sur le mode de franchissement du fossé de défense à cet endroit.

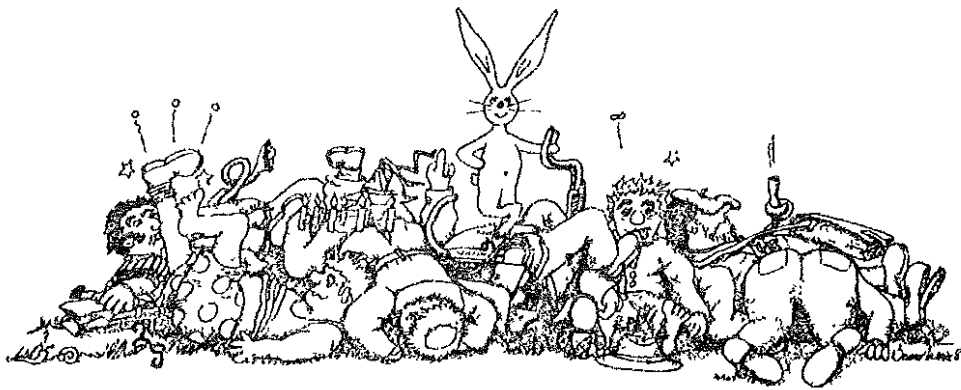
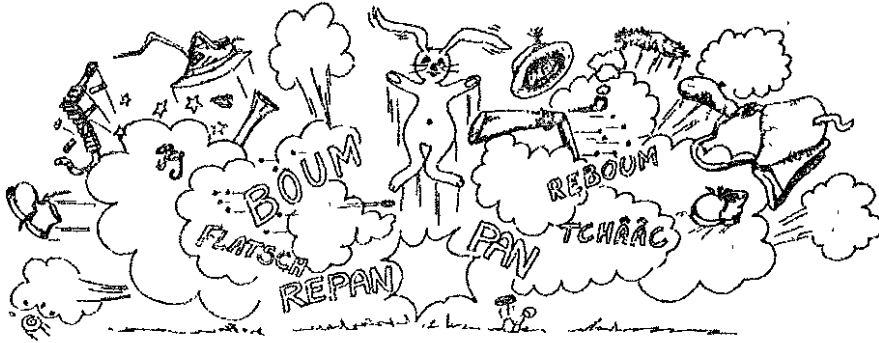
Comme quoi, bien souvent, une fouille en appelle une autre...

Maurice EVGARD



WELLM 1990

ENTREE EST  
DU CIMETIERE



En guise de cadeau de fin d'année,  
ce dessin humoristique de Breton...



## ACTIVITES GENERALES

Dimanche 9 décembre : Balade dans la vallée de l'Our.

Depuis quelques mois, sous l'impulsion de Maurice, nous nous intéressons plus particulièrement à la région délimitée par les vallées de la Lesse, de l'Almache et de l'Our en amont de Chanly. Ces trois vallées forment un ensemble; un large espace naturel homogène épargné par les aménagements souvent tapageurs d'une pseudo-modernité. Les villages de ce coin d'Ardenne ont conservé tout leur charme et sont caractérisés par la simplicité, la modestie et la tranquillité. Un projet de gestion de cette grande entité d'espace naturel mûrit lentement mais sûrement. Pour contribuer à cette démarche, les naturalistes, après avoir sillonné la vallée de l'Almache, se sont retrouvés au pied de l'église d'Our pour mieux comprendre l'organisation traditionnelle du milieu rural ardennais et sa parfaite intégration dans la nature.

Le périple de cette journée nous conduira, le matin, par une large boucle vers Opont. L'après-midi, c'est vers le nord et la forêt que nous compléterons nos observations.

### OUR.

L'implantation du village d'Our est une copie conforme mais réduite de celle de Graide exploré l'année passée à la même époque. Une plaine alluviale, toute en longueur, est dominée par une avancée d'un plateau, coiffé lui-même par l'église St-Laurent. Eglise qui inspira de nombreux peintres... dont notre ami Raoul Commerce!

La rivière formant un large méandre donne le caractère à ce village qui, on le sent d'emblée, fut édifié au long des siècles en complète harmonie avec la nature et la vie laborieuse des habitants.

Quelques robustes fermes s'accrochent à flanc de coteau ou se resserrent autour de la petite église emmurillée... D'autres plus basses, en moellons blanchis en façade, semblent ménager une transition entre les petites maisons des anciens journaliers.



Bref, un bel ensemble architectural, varié et très représentatif de l'Ardenne... à condition de détourner son regard des installations Thomas-Piron.

Le choix de cet emplacement pour situer une telle zone artisanale illustre bien le fossé qui sépare la réalité et le discours tenu par nos responsables politiques.

Nous taillons notre ranooeur pour répondre à l'invitation du chemin qui conduit au Bois à Ban et décrit une large boucle dessinée par la rivière. L'Our devrait son nom à "or, orri" : une source venant des hauteurs. En nous dirigeant vers Opont, nous remontons vers le bassin où naissent une multitude de petits rus rassemblés dans les ruisseaux de Brou, de Bergimont et de Frêne. Cette large ouvette largement ouverte sur ses flancs n'offre aucune surprise. Tout ce tronçon de l'Our s'inscrit sur les mêmes roches formées par la couche géologique du Gedinien supérieur (G2a) et plus précisément sur l'assise d'Oignies. Lorsque la rivière glissera sur les couches moins anciennes, donc moins résistantes du G2b, elle creusera une vallée beaucoup plus encaissée... celle que nous parcourrons l'après-midi.

Quittons la plaine alluviale pour nous engager sous les arbres dégarnis de "Pelé Cul". Peu d'oiseaux, un ciel grisâtre et ouateux seulement troublé par une bande de becoroisés et le vol lourd d'un héron qui transite entre les étangs du Curé d'Our et de Beth.

#### BETH.

Franchissons le pont de grès et nous voici au coeur du plus petit village de la commune de Paliseul. Son ancien château témoigne de son passé glorieux et mouvementé.

D'abord, jetons un coup d'oeil sur le manoir ancien; une ferme transformée en gentilhommière. L'aile résidentielle aménagée tardivement offre peu d'intérêt, comparée à l'importante aile de grange et d'étables de la fin du XVIIIème siècle.

Le château dresse encore deux tours des XVIIIème et XIXème siècles. Le reste des bâtiments a été remanié et il est difficile d'imaginer ce qu'était ce château primitif planté sur l'antique chemin de Verdun à Liège qui passait par Bouillon.

Pendant le haut Moyen-Age, Opont, Frêne, Our et Beth formaient la seigneurie des Abbyes. (la seigneurie des Abbés?) Elle était tenue en fief de l'abbaye de Stavelot, tout comme Graide et Wellin, par un seigneur ayant haute, moyenne et basse justice.

La seigneurie des Abbyes et celle de Gembes toute proche furent affranchies à la loi de Beaumont dès 1267. Cette chartre ne bouleversa pas les structures sociales de l'ancien régime mais

marqua une étape importante dans l'évolution sociale et l'organisation de certaines communautés rurales.

De nombreux seigneurs se succéderont à Beth : les de Berloz, de Mérode, de Poitiers, de Groesbeek, les comtes de Hamal, de Gamond, de Rouveroy... C'est finalement en 1874 que le comte de Gourroy vendra le château aux Soeurs de la Visitation.

Transformé en monastère et en pensionnat, le vieux manoir sera converti en hôpital pendant la guerre de 1914. On raconte que la soeur supérieure, qui était allemande, put convaincre les militaires allemands d'épargner son village. Le choc avec les troupes françaises eut lieu un peu plus loin... à Porcheresse, à Maissin et à Anloy avec les conséquences que l'on connaît.

Autre récit à mettre au conditionnel : on raconte que Hitler aurait séjourné avec tout son état-major dans le château des Abbes.

#### OPONT.

A la sortie de Beth, nous gagnerons la crête de la Nawée pour décrire un long demi-cercle autour d'Opont et ainsi l'admirer sous tous ses angles. Le village est admirablement groupé au fond de sa dépression et forme un ensemble architectural assez homogène.

Nous ferons une longue halte au centre du village pour apprécier les fermes typiques et traditionnelles de l'Ardenne centrale. Caractérisées par leur massivité, ces basses fermettes, tri ou quadricellulaires, sont percées de fenêtres à encadrement en bois.

L'église, aux lignes sobres, révèle plusieurs étapes de construction. Dès le X<sup>ème</sup> siècle, une chapelle occupait déjà cet emplacement. En 1480, elle devint église lorsque le droit de célébrer les offices dominicaux, les baptêmes, mariages et décès lui fut accordé. Devenue trop exigüe et trop vétuste, elle sera remplacée, en 1667, par l'église actuelle.

Maurice nous guidera à l'intérieur pour nous faire admirer les autels du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles... ouvrages dans du chêne ardennais, puis dorés et marbrés comme il était coutume de le faire.

Nous quittons Opont pour rejoindre Beth et chercher un endroit de pique-nique dans les environs de Haut-Mont. Il nous faudra chercher un refuge dans une pessièrre car le froid est vif et la bise piquante. La flambée réchauffe les plus frileux. Les discussions s'animent... on reprend la route dans la direction des Godo d'Our pour longer et s'interroger sur la présence d'alignements de pierres dans des prairies humides.

De retour à Our, Bernard, qui est presque chez lui, nous trouve la clef de l'église St-Laurent que nous visitons et comparons à celle d'Opont.

## EPERON BARRE DE FEUILLY

Pour compléter cette journée de découverte, le groupe, un peu aminci, met le cap au nord et se dirige vers l'aval de la rivière pour rechercher un dernier site historique et archéologique.



Eperon barré  
de  
Feuilley

1. Sommet du promontoire
2. Terrasse et rampe.
3. Pré de la Toupe-Toupe
4. Mur de défense
5. Fosse naturelle
6. Roly d'Our
7. Bois de Lalou

Nous mettrons un certain temps à enjamber les victimes de la dernière tempête pour repérer enfin cette fortification du type éperon barré assez répandu en Ardenne.

Situé sur un promontoire qui s'avance vers la vallée de l'Our, cet ouvrage de défense est protégé de tous les côtés par les pentes abruptes et isolé du reste du plateau par un mur en pierre barrant l'accès. Au pied de la muraille, une dépression fait office de fossé.

Le site n'ayant pas été fouillé, il est difficile de le dater avec précision. Toutefois, comme beaucoup d'éperons barrés du même type, il s'agit vraisemblablement d'une défense érigée avant le haut Moyen Age. Peut-être est-il l'ancêtre du château des Abbes?

Le verre traditionnel, nous le dégusterons assis entre deux chaises à l'auberge locale, écoutant Brassens et servis par son sosie. Si, si... ils se ressemblent comme deux gouttes de trap-piste!

Lebrun Jean-Claude

### Bibliographie :

- Terres d'Herbeumont à Orchimont. Bulletin Annuel 1978 n°4
- L'église d'Opont. L. Claude
- Le patrimoine monumental de la Belgique. Lux. Neufchâteau.
- Esquisse historique et littéraire de la Haute-Lesse et de l'Our. Duvivier de Fortemps de Loneux.
- La seigneurie des Abbes. L. Claude

### Illustrations :

- Maugis. Revue d'Ardenne. n°12
- Terres d'Herbeumont à Orchimont. Bulletin Annuel 1978 n°4

Samedi 22 et dimanche 23 décembre : TRAVERSEE PEDESTRE DE L'ARDENNE  
(5e et 6e étapes)

C'est par un léger brouillard et dans dix à vingt centimètres de neige que nous avons parcouru la vingtaine de kilomètres du tronçon Nassogne - Saint-Hubert. Vingt kilomètres sans quitter la forêt, sans rencontrer une seule voiture, à travers le Bois de Nassogne, la Forêt de St-Michel et la Forêt du Roi Albert.

A vrai dire, le brouillard n'était peut-être pas si léger... car Philippe, qui nous quitta après le pique-nique pour rejoindre Nassogne par la route de Champlon (N889), se retrouva à la nuit tombante au Fourneau-St-Michel...

Même temps légèrement brumeux, même distance pour le parcours Saint-Hubert - Lavacherie - Awiscourt - Sprimont. Mais, si la plus grande partie de la promenade se déroula en forêt, ce ne fut pas toujours en suivant le tracé originel de la GTA. Pour cause de chasses, nous avons dû éviter le Bois de Vesqueville et le Bois Cousin et ne sommes pas passés par Tony.

Cependant le retour en voiture à St-Hubert nous donna l'occasion d'une petite revanche pourtant pas préméditée...

Quelle ne fut pas notre surprise d'apercevoir tout à coup des chasseurs installés de cent en cent mètres sur leurs sièges monopieds, dos à la route, fusils (heureusement!) dirigés vers le bois...

Ah! les voici les empêcheurs de tourner en rond dans nos belles forêts, les rois fainéants, attendant, assis, qu'on rabatte vers eux de pauvres bêtes sans défense...

N'écoutant que son grand coeur, Bruno n'hésita pas un instant et avertit charitablement le gibier à grands coups de klaxon...

Suite et ... peut-être pas ... fin.

Il ne reste qu'une étape pour achever cette grande traversée de l'Ardenne (Sprimont - Larochette, 25 km), mais je propose de continuer...

Cette grande traversée de l'Ardenne pourrait n'être que le premier tiers d'un "Tour d'Ardenne" qui nous ramènerait à notre point de départ, Bouillon, par Maboge (bien sûr!), Nisramont, Houffalize, Gouvy, Trois-Vierges, Clervaux, Wiltz, Esch-sur-Sûre, Martelange, Habay, Marbehan, Chiny, Florenville (+ éventuellement détour par Orval), Chassepierre, Ste-Cécile, Herbeumont, Mortehan, Auby et Dohan. Des paysages grandioses dans les vallées de l'Ourthe, de la Wiltz, de la Sûre et de la Semois et à travers les magnifiques forêts d'Anlier et de Chiny.



LES ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE EN 1990

S. 31/3 : Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à RESTEIGNE

Comme en 1989, le recensement a été effectué à une date trop tardive, étant donné la douceur exceptionnelle de l'hiver. Les anémones pulsatilles étaient déjà déflouées et de nombreuses tiges avaient été broutées par les lapins. Le nombre de pieds recensés a été, pour cette saison, anormalement bas : 173 seulement!

Il semble néanmoins que, si l'on excepte l'année 1988, la population soit en régression constante depuis le début des observations en 1986 :

11/5/86	:	733	pieds	fleuris
18/4/87	:	661	"	"
23/4/88	:	1146	"	"
8/4/89	:	370	"	"
31/3/90	:	173	"	"

On peut donc être inquiet sur le sort de cette station du Tienne des Vignes, comme sur celui des autres pelouses calcaires de Lesse-et-Lomme, pour lesquelles nous avons introduit, il y a plus de trois ans, un dossier de classement en réserve domaniale auprès de la Région Wallonne...

S. 29/4 : Promenade d'initiation aux fleurs printanières à RESTEIGNE

(Cf. compte rendu de Chantal GILLET, p. 35-37)

A signaler : l'abondance de Veronica filiformis à Belvaux, le long du chemin conduisant à Maupas (J6-34-24), ainsi que celle d'Ornithogalum pyrenaicum dans le vallon du Ry des Boyes (J6-35-31).

S. 19/5 : Réserve de l'Abbaye de St-Remy + Sites à Orchis morio

(Cf. compte rendu de Pierre CHANTEUX, p. 37-40)

Au cours de l'après-midi, nous avons parcouru les deux dernières importantes stations d'Orchis morio de la région pour constater leur dégradation suite aux opérations de drainage (Rochefort) ou de remembrement (Belvaux). Un relevé phytosociologique effectué dans la première prairie a permis de dénombrer une cinquantaine d'espèces différentes.

S. 9/6 : Prospection botanique à Cugnon-Mortehan-Bertrix

(Cf. compte rendu du guide, Pierre CHANTEUX; p. 59-64)

S. 30/6 : Prospection de zones humides à WELLIN

Seule la mare de la Fontaine des Dames (J6-43-14) a pu être prospectée, un déluge de pluie orageuse nous obligeant à arrêter nos activités à midi. Il s'agit d'une petite roselière des eaux mésotrophes (Sparganio- Glycerietum) bordée d'une magnocariçaie à Carex vesicaria, en voie d'atterrissement.

Cette petite station présente un intérêt biologique incontestable comme site de refuge pour la flore et la faune (batraciens) en pleine zone rurale. Malheureusement, la proximité de la route et son accès aisé la rendent extrêmement vulnérable...

Parmi les plantes intéressantes relevées, citons : Sparganium erectum, Lycopus europaeus, Carex vesicaria\*, Glyceria fluitans, Epilobium hirsutum, Alisma plantago-aquatica\*, Ranunculus peltatus\* (R), Carex cuprina...

(\* = espèces non mentionnées à l'Atlas en J6-43).

En bordure du chemin de Margouyet (J6-43-13), nous avons eu la bonne fortune de découvrir de nombreux pieds fleuris de la noix de terre (Bunium bulbocastanum) et du miroir de Vénus (Legousia speculum-veneris\*), deux espèces messicoles devenues très rares.

S. 28/7 : Prospection IFB du carré J6-34-33 à HAN/LESSE

Sites parcourus : Fond de Thyon, Griffaloux, Hosivau (258 espèces).

Il s'agit d'un carré qui n'avait jamais été prospecté par les botanistes jusqu'à présent. Quelques espèces peu communes non mentionnées à l'Atlas en J6-34 (16 km<sup>2</sup>) : Centaurea serotina, Melilotus altissima, Centaureum pulchellum, Festuca pallens, Antirrhinum orontium.

S. 4/8 : Prospection de zones humides dans la vallée de la Wimbe à REVOGNE et à HONNAY

Au cours de la matinée, nous avons exploré ce qui fut jadis une roselière de très grand intérêt enclavée dans un bois : le Trou Pi-rette (IFB : J6-32-31) à Revogne. Notre déception fut grande en constatant des travaux de terrassement en vue de sa transformation en étang de pisciculture! Malgré cela, nous avons encore relevé en bordure une cinquantaine d'espèces, parmi lesquelles 6 non reprises à l'Atlas en J6-32 : Carex riparia, Polygonum amphibium, Scutellaria galericulata, Ranunculus sceleratus (R au sud du sillon Sambre et Meuse), Carex pseudocyperus (R) et surtout Lotus corniculatus subsp. tenuifolius (RR).

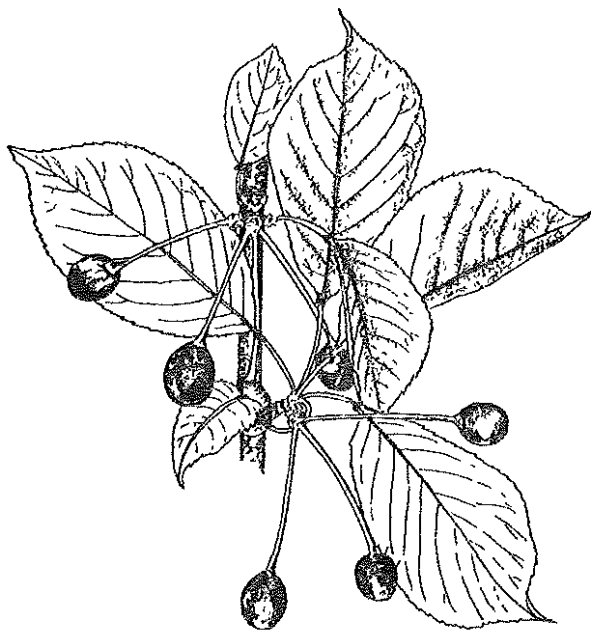
L'après-midi fut consacrée à descendre le cours de la Wimbe à Honnay, entre "Les Stappes" et la route Wellin-Beauraing. Une zone humide remarquable retint particulièrement notre attention : l'Etang des Aisances d'Eclaye (J6-41-21) bordé d'une magnifique prairie alluviale (Cirsio-Filipenduletum) pratiquement intacte et en pleine

floraison : un vrai joyau! Parmi la centaine d'espèces recensées, citons particulièrement : Carex paniculata, C. riparia, C. acutiformis, Rorippa islandica\*, Lycopus europaeus, Lythrum salicaria, Filipendula ulmaria, Scutellaria galericulata\*, Alisma plantagoaquatica\*, Lysimachia nummularia\*, L. vulgaris, Caltha palustris, Typha latifolia\*, Iris pseudacorus\*, Angelica sylvestris, Impatiens noli-tangere\*, Hypericum tetrapterum\*, Eleocharis palustris, Nymphaea alba\*, Callitriche stagnalis\*... (\* = espèces non signalées à l'Atlas), ainsi qu'un pied (planté) de cyprès chauve (Taxodium distichum) déterminé par Mr. Slembrouck qui nous a accompagnés toute la journée avec quelques amis botanistes anversoises.

S. 20/10 : Mycologie dans le bois du Roptai

(Cf. Inventaire mycologique 1990)

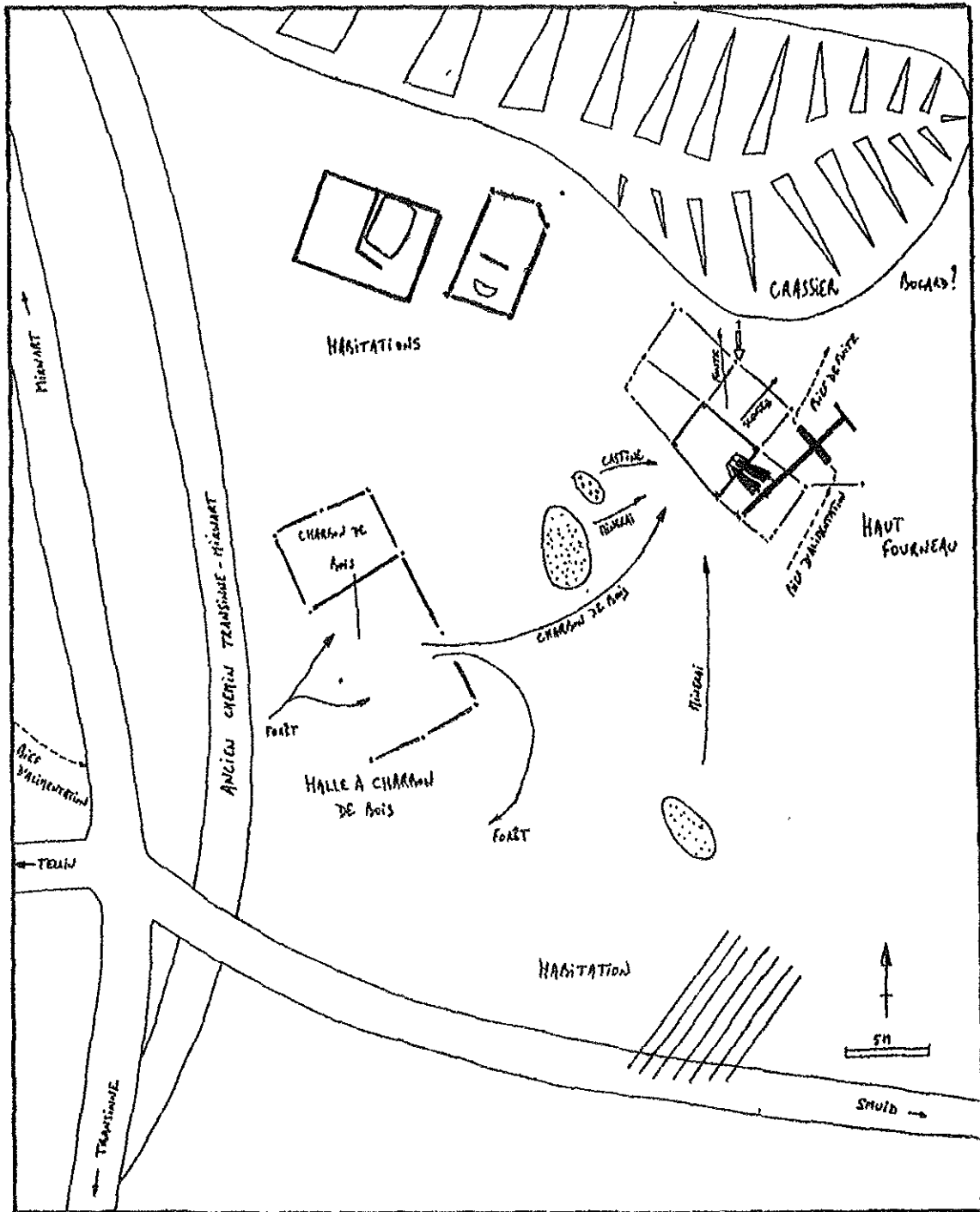
Pierre LIMBOURG





EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Le village disparu de Marsolle à MIRWART



Les travaux réalisés en 1989 sur le site du village disparu de Marsolle avaient, entre autres, permis de localiser des habitations dans deux secteurs distincts, à proximité immédiate du haut fourneau. L'un de ces secteurs fut décapé en 1990 sur 160 m<sup>2</sup>. Les résultats furent concluants : les structures de deux habitations en pans de bois (et non une comme supposé l'année précédente) ont été mises au jour, ce qui porte au moins à trois celles aujourd'hui repérées.

La première habitation, enterrée du côté SW, développe 600 x 500. Elle est du type Grubenhäus. En l'absence de traces bien délimitées de poteaux corniers, on peut supposer que l'armature en bois du bâtiment reposait à même le sol, son édification ayant néanmoins exigé le creusement d'une tranchée de fondation sur deux côtés. Deux cellules sont séparées par une cloison intérieure sur laquelle s'appuie une cheminée centrale : une "chambre" et une cuisine avec une sole de cheminée carrelée assortie d'une armoire ou étagère d'angle. Le sol, en terre battue, a été rigoureusement aplani. Lors de l'abandon la maison a été systématiquement démontée, comme en témoigne une couche de démolition. Les matériaux réutilisables ont été soigneusement récupérés. Les gravats recueillis à l'emplacement de la cheminée étaient les seuls à contenir des déchets de briques, vestiges vraisemblables de l'ancien conduit de cheminée, sans doute protégé extérieurement par de l'ardoise. Les déchets de ce matériau étant très rares sur la surface fouillée, on peut proposer une couverture de toiture en chaume. Il est par contre impossible de localiser les portes et fenêtres. Le sol d'occupation livra sa moisson habituelle d'éléments ferreux, de grès de Raeren ainsi que de céramiques plombifères vernissées noires/mauves et jaunes/oranges/vertes. La présence de quelques fragments de verrerie est à relever, dont l'un décoré de filaments blancs rappelant les verres vénitiens.

La deuxième habitation présente une architecture plus rustique. Des poteaux angulaires, profondément enfouis, délimitent un périmètre de 750 x 400. L'angle SE présente la particularité d'être composé de deux poteaux de diamètre inférieur libérant un passage de l'ordre de 80 cm. S'agirait-il d'une porte d'angle? L'aire habitable est divisée par une cloison paravent autorisant deux passages latéraux vers un foyer adossé à un pignon. Dans la cuisine, le foyer de forme ovale est aménagé dans la terre battue, légèrement rubéfiée à cet endroit. Un tripode plombifère quasiment entier avait été abandonné in situ. La quasi absence de matériel archéologique dans la couche d'occupation de l'autre pièce est remarquable. On relève dans la cuisine les traditionnelles céramiques et on épinglera ici de la poterie plombifère jaune avec filets décoratifs bruns. Par les mêmes indices que précédemment, on proposera pour cette habitation une toiture de chaume.

Des fosses artificielles, pouvant correspondre à des fosses à torchis, voisinent avec les habitations dans le secteur est. Durant l'occupation du site, elles furent comblées, entre autres par des déblais provenant des réparations du haut fourneau, sur lesquels furent amassées des scories résultant des activités de celui-ci. Cet endroit servit tout naturellement de dépotoir aux habitations voisines : déchets culinaires, marmites en fonte brisées, lame de couteau, cuillère, etc.

Rappelons que cette campagne de fouille était organisée par la Province de Luxembourg qui s'assura les collaborations du Service des Fouilles de la Région Wallonne, de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

Jean-Pol WEBER

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 10 novembre (Act. Gle) : Promenade à HAMERENNE - St-REMY

La vallée du Biran est plongée ce matin dans une légère brume qu'accompagne un petit crachin bien de saison. Novembre est là et avec lui nous ressentons ce glissement progressif vers l'hiver, heure du repos de la nature.

Le périple de ce jour nous emmène dans un coin de la Basse Famenne. Havrenne est situé dans cette sous-région formant une plaine orientée du sud-ouest au nord-est et dont l'altitude n'excède pas 200 m. Les sols argileux typiques que l'on y trouve ont une vocation herbagère offrant un paysage très ouvert.

Ici, près d'Havrenne, un léger bombement, principalement couvert de forêts de chênes, sépare les deux vallées parallèles du Vachaux et du Biran.

Au lieu de rendez-vous même, quelques-uns d'entre nous ont déjà l'occasion d'observer une chouette chevêche posée sur une cheminée. Au loin, vers le rideau d'arbres bordant le Biran, s'échappent les cris d'un pic vert, habitant sédentaire caractéristique des lieux.

Partant du village, nous nous dirigeons vers le Biran : un vol furtif d'épervier attire les regards vers le ciel. Par sa petite taille et ses battements d'ailes rapides, nous pouvons dire (avec un peu d'expérience tout de même!) qu'il s'agit d'un mâle.

Bientôt, ce sont les cris du grimpereau des jardins qui éveillent nos oreilles et c'est sur le tronc d'un gros chêne branchu bordant la route que nous pouvons brièvement voir la silhouette brune de l'infatigable grimpeur.

Au-delà du Biran, nous remontons légèrement. Le talus du bourrelet calcaire de la Calestienne nous fait face. Nous ne le gravirons pas mais nous le longerons simplement jusqu'à l'abbaye de St-Remy.

Sur une haie, deux points clairs : ce sont des oiseaux, et plus exactement des pies. Mais, attention! l'une est grièche, l'autre est bavarde. C'est l'occasion de comparer ces deux "pies" qui n'ont en commun que le plumage bigarré de blanc et de noir.

Au bord du sentier, de beaux clitocybes blanchâtres de taille assez respectable : les mycophiles et mycologues discutent et accordent leurs violons ... d'Ingres.

Nous poursuivrons vers la carrière de marbre de St-Remy. Quelques arbustes à baies sont examinés au passage : viorne obier, aubépine, fusain, ...

Au-dessus de nos têtes, nous observons un groupe de gros-becs en balade dans les vieux taillis. Les charmes et les érables bien fournis en graines les attirent irrésistiblement.

Plus loin, ce sont des becs-croisés des sapins, venus du Nord ou des montagnes, qui se posent au sommet des douglas en émettant leur cliquetis caractéristique. Ces "nomades de la classe des oiseaux", comme les appelle Paul Géroutet, nous arrivent par invasions. Cette année, l'afflux est bien marqué et cela depuis le mois de juin déjà.

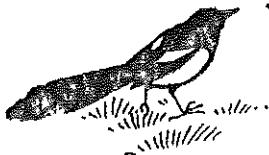
Les quelques hêtres poussant dans le versant calcaire retiennent une bande de Pinsons du Nord, eux aussi présents pour des raisons trophiques. Les faînes constituent, en effet, l'essentiel de leur alimentation d'automne et d'hiver. La faînée fut bonne cette année, donc pas de problème pour eux.

Près de l'abbaye de St-Remy, les prairies appartenant aux Pères Trappistes ont été largement replantées en essences feuillues diverses dont certaines ne semblent pas vraiment à leur place : on se demande si les châtaigniers introduits dans ces terres argileuses pourront résister!

Les hautes herbes, dans les interlignes de plantation, sont de bons refuges pour le pipit farlouse que nous verrons s'envoler en lançant des "psi-psi" ténus.

Le retour s'effectue en traversant la belle chênaie de St-Remy, calme en cette après-midi d'automne, plutôt grise vers le plafond mais égayée par de petites observations, joies simples et pures du naturaliste...

Marc PAQUAY



JE SUIS LA PIE BAVARDE!  
PRIÈRE DE NE PAS ME CONFONDRE  
AVEC LA PIE GRIÈCHE...  
NI D'AILLEURS AVEC LA PIE DOUZE!

**INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1990**

1 Bassin de l'Ywoigne : HAID-HAVERSIN	22 septembre
2 Tinalmont : HAN-SUR-LESSE	7 octobre
3 Les Barbouillons : REDU	14 octobre
4 Fond d'AUFFE et Roptai : AVE	20 octobre

**MYXOMYCETES**

=====

Mucilago crustacea	4
Lycogala epidendron	3
Fuligo septica	3

**ASCOMYCETES**

=====

**Pyrenomycètes**

-----

**SPHAERIALES :**

Humaria hemisphaerica	4
Hypoxylon fragiforme	3
Xylaria hypoxylon	3 4

**Dyscomycètes**

-----

**HELOTIALES :**

Bisporella citrina	3
Bulgaria inquinans	3 4
Leotia lubrica	4

**BASIDIOMYCETES**

=====

**Hymenomycetes**

-----

**TREMELLALES :**

Tremella mesenterica	4
Pseudohydnum gelatinosum	3

**APHYLLOPHORALES**

**Cortiacées :**

Hematostereum gausopatum	3
Hymaenochaete rubiginosa	1
Plicaturopsis crispa	4
Schizophora paradoxa	3
Schizophyllum commune	3
Stereum hirsutum	2 4

Corioliacées :

-----  
Pionopus cinnabarinus 2 3

Poriacées :

-----  
Bjerkandera adusta 3  
Daedaleopsis tricolor 2  
Ganoderma applanatum 3 4  
Gloephyllum saepiarium 1  
Heterobasidion annosum 3  
Piptoporus betulinus 3  
Trametes hirsutum 3 4  
                  versicolor 4  
Tyromyces albidus 3  
Tyromyces caesius 4

Hydnacées :

-----  
Hydnum repandum 4  
                  rufescens 4

Clavariacées :

-----  
Calocera viscosa 1 3  
Clavaria pistillaris 4  
Clavulina cristata 3  
Ramaria stricta 1

Cantharellacées :

-----  
Cantharellus tubaeformis 3

POLYPORALES

Boletacées :

-----  
Boletus edulis 1  
          erythropus 3  
  
Gyrodon lividus 1  
  
Leccinum aurantiacum 1  
          quercina 1  
          scabrum 3  
  
Suillus grevellei 1 2  
          granulatus 1 4  
          luteus 3  
          tridentinus 2

**Coriolacées :**

---

<i>Picnoporus cinnabarinus</i>	2 3
--------------------------------	-----

**Poriacées :**

---

<i>Bjerkandera adusta</i>	3
<i>Daedaleopsis tricolor</i>	2
<i>Ganoderma applanatum</i>	3 4
<i>Gloephyllum saepiarium</i>	1
<i>Heterobasidion annosum</i>	3
<i>Piptoporus betulinus</i>	3
<i>Trametes hirsutus</i>	3 4
<i>                    versicolor</i>	4
<i>Tyromyces albidus</i>	3
<i>Tyromyces caesius</i>	4

**Hydnacées :**

---

<i>Hydnum repandum</i>	4
<i>                    rufescens</i>	4

**Clavariacées :**

---

<i>Calocera viscosa</i>	1 3
<i>Clavaria pistillaris</i>	4
<i>Clavulina cristata</i>	3
<i>Ramaria stricta</i>	1

**Cantharellacées :**

---

<i>Cantharellus tubaeformis</i>	3
---------------------------------	---

**POLYPORALES**

**Boletacées :**

---

<i>Boletus</i>	<i>edulis</i>	1
	<i>erythropus</i>	3
<i>Gyrodon</i>	<i>lividus</i>	1
<i>Lecoinum</i>	<i>aurantiacum</i>	1
	<i>queroina</i>	1
	<i>scabrum</i>	3
<i>Suillus</i>	<i>grevellei</i>	1 2
	<i>granulatus</i>	1 4
	<i>luteus</i>	3
	<i>tridentinus</i>	2

Xerocomus badius	1 3
chrysentheron	1 2 3
pruinatus	3
subtomentosus	1 3

Paxillacées :

Hygrophoropsis aurantiaca	1 3
Paxillus involutus	1 3

Gomphidiacées :

Gomphidus rutilans	2
viscidus	4

AGARICALES

Hygrophoracées :

Hygrophorus agathosmus	3
chrisaspis	2
cossus	4
leucophaeus	4
lindtneri	4
pustulatus	3
russula	4

Tricholomacées :

Armillaria mellea	1 2 3
bulbosa	2
Collybia butyracea	1 2 3 4
butyracea var. asema	2
dryophila	1
confluens	2 3
fusipes	1 4
maculata	3
peronata	2
radioata	4
tuberosa	3 4
Clitocybe decembris	3
gibba	4
inversa	1 3
odora	3
phaeoptalma	4
phyllophilla	2 3
Pseudoclitocybe oyathiformis	4



Laocaria	amethystina	2 3 4
	laocata	1 3 4
Lepista	aspera	2
	nebularis	1 2 3 4
	nuda	1 2 3 4
Ripartites	tricholoma	1
Marasmius	androsaceus	3
	cohaerens	4
	perforans	3
	ramealis	1 3 4
	rotula	1
	wynnei	4
Crinipellis	stipitarius	1 4
Strobilurus	esouletus	4
Melanoleuca	vulgaris	2
Tephrocybe	rancida	3
Micromphale	perforans	3 4
	foetidum	4
Mycena	alcalina	2
	arangealiana	2
	ocoullata	2
	epipterygia	3 4
	galerioulata	2 3 4
	galopus	3
	inclinata	4
	leptocephala	4
	pelianthina	4
	polygramma	2 3
	pura	1 2 3 4
	rorida	4
	sanguinolenta	1 3
	stylobates	4
	vitilis	3
	zephyrus	2
Hemimyocena	ocoullata	3 4
Oudemansiella	radicata	1 2 3 4
Rickenella	fibula	2
Tricholoma	album	2 3 4

	saponaceum	4			
	sculpturatum	4			
	sejunctum	4			
	sulphureum	3			
	terreum	2			
	ustale	2			
	Tricholomopsis rutilans	1	2	3	
<b>Entolomacées :</b>					
-----					
	Clitopilus prunulus	1	2	3	4
Entoloma	ioterinum	1			
	lividum	2			
	nidorosum	1	2	3	4
	serrulatum	3			
	subannulatum	2			
<b>Pluteacées :</b>					
-----					
	Pluteus atrioapillus	1	2	3	4
<b>Amanitacées :</b>					
-----					
Amanita	citrina	3			
	muscaria	3			
	phalloïdes	1			
	rubescens	1	3		
	spissa	1	3		
	vaginata	1	4		
	Limacella lenticularis	4			
<b>Agaricacées :</b>					
-----					
Agaricus	sylvaticus	1			
Agaricus	silvicola	1	3		
Cystolepiota	eriphora	2			
	seminuda	2			
Lepiota	cristata	1	2		
	felina	2			
	gracilentata	1			
	ochraceafulva	3			
	procera	1	3		
	konradii	1			
	rhaodes	3			
Cystoderma	amianthinum	1	3		
	bucknallii	4			

Coprinacées :

Coprinus	angulatus	4
	atramentarius	3 4
	comatus	1 4
	disseminatus	1
	lagopus	1
	micaceus	4
	plioatilis	2
Psathyrella	gracillis	2
	pilluliformis	3
	spadicea	3
	velutina	2 4

Strophariacées :

Strophaire	aeruginosa	1 2
	caerulea	2
Hypholoma	capnoides	3 4
	fasciulare	1 2 3 4
	radicosum	4
	sublateritium	4
Pholiota	astragalina	2
	carbonaria	2
	flammans	3
	gummosa	2
	lenta	1 2 3 4
Kuehneromyces	mutabilis	1 3

Bolbitiacées :

Bolbitius	vitellinus	4
-----------	------------	---

Pleurotacées :

Panellus	serotinus	3 4
	stipticus	3

Crépidotacées :

Crepidotus	mollis	3
	variabilis	3 4
Gymnopilus	penetrans	1 2 3 4
	stabilis	2

Cortinariacées :

-----  
Cortinarius

	acutovelatus	3
	amoenolens	4
	anomalus	3
	boudieri	3
	causticus	4
	delibutus	1 2
	infractus	2 3
	nemorensis	2
	praestans	4
	rufolivaceus	2
	splendens	2
Hebeloma	crustiliniforme	3
	mesophaeum	3
	pusillum	3
	sacchariolens	4
	sinapizans	1 2 4
Inocybe	corydalina	2
	dulcamara	4
	eutheles	2
	geophylla	2 3
	grammata	1 4
	petiginosa	2 4
Naucoria	escharoides	1

RUSSULALES

Lactarius	accerimus	2 4
	blennius	3
	camphoratus	1 3 4
	circellatus	1 4
	controversus	1
	deliciosus	1 4
	detrerrimus	3 4
	pallidus	4
	piperatus	1 3 4
	pseudofulvissimus	4
	pterosporus	1 2
	pubescens	2
	pyrogalus	3
	sanguinea	4
	semisanguifluus	4
	subdulcis	1 2 3
	subsericeatus	4
	uvidus	3
	vellereus	1 3 4
	vietus	4

<b>Russule</b>	<b>acris</b>	<b>2</b>			
	<b>anera</b>	<b>2</b>			
	<b>atropurpurea</b>	<b>3</b>			
	<b>aurata</b>	<b>4</b>			
	<b>causticus</b>	<b>4</b>			
	<b>chloroides</b>	<b>4</b>			
	<b>claroflava</b>	<b>1</b>			
	<b>cutefracta</b>	<b>4</b>			
	<b>cyanoxantha</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
	<b>delica</b>	<b>3</b>			
	<b>emetica</b>	<b>3</b>			
	<b>emetica var. sylvetris</b>	<b>3</b>			
	<b>fageticola</b>	<b>4</b>			
	<b>farinipes</b>	<b>1</b>			
	<b>fellea</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
	<b>foetens</b>	<b>4</b>			
	<b>fragilis</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		
	<b>integra</b>	<b>4</b>			
	<b>langei</b>	<b>4</b>			
	<b>laurocerasis</b>	<b>1</b>			
	<b>lilacea</b>	<b>4</b>			
	<b>luteotaeta</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
	<b>lundellii</b>	<b>1</b>			
	<b>queletii</b>	<b>4</b>			
	<b>nairi</b>	<b>2</b>			
	<b>nigricans</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
	<b>nitida</b>	<b>3</b>			
	<b>puellaris</b>	<b>1</b>			
	<b>purpurea</b>	<b>3</b>			
	<b>pseudointegra</b>	<b>4</b>			
	<b>romellii</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
	<b>turoi</b>	<b>3</b>			
	<b>vesoa</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		
	<b>xerampelina</b>	<b>3</b>			

**GASTEROMYCETES**

=====

**PHALLALES :**

Phallus impudicus 3

**NIDULARIALES :**

Clathrus striatus 4

**LYCOPERDALES :**

Calvatia exoipuliforme 1 3 4

Clavulinopsis fusiformis 1

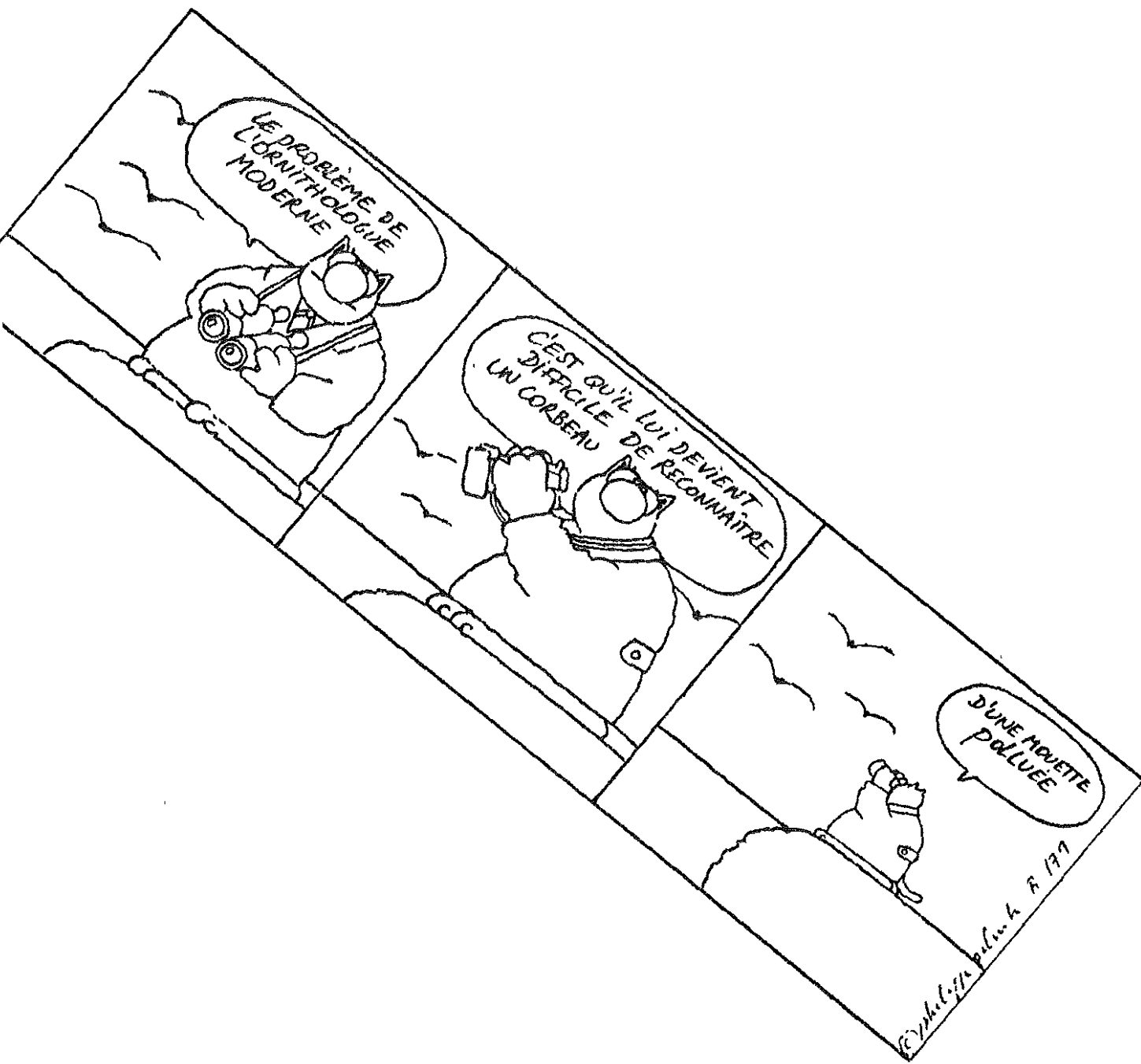
Lycoperdon perlatum 3 4

echinatum 4

pyriforme 3

soit un total de 263 espèces identifiées contre 165 en 1988 et  
216 en 1989.

Liste dressée par J.C. LEBRUN à partir des notes de G. DEMANET,  
A. GELIN, C. GILLET, G. LECOMTE et J.C. LEBRUN.



LE PROBLÈME DE L'ORNITHOLOGIE MODERNE

C'EST QU'IL LUI DEVIENT DIFFICILE DE RECONNAÎTRE UN CORBEAU

D'UNE NOUVELLE POLLUÉE

P. 1979

CALENDRIER DES RETOURS DE NOS OISEAUX MIGRATEURS (1)\*

Espece	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.
CIGOGNE BLANCHE (2)		.....	.....	.....	.....		
CIGOGNE NOIRE (3)			.....	.....	.....		
MILAN ROYAL (4)	(H).....	.....	.....	.....	.....		
BONDREE APIVORE		.....	.....	.....	.....		
FAUCON HOBEREAU			.....	.....	.....		
CAILLE DES BLES			.....	.....	.....		
GRUE CENDREE (4)	(H).....	.....	.....	.....	.....		
RALE DES GENETS				.....	.....		
VANNEAU HUPPE (5)			.....	.....	.....		
PETIT GRAVELOT				.....	.....		
CHEVALIER CULBLANC (6)				.....	.....		
CHEVALIER GUIGNETTE (7)				.....	.....		
TOURTERELLE DES BOIS			.....	.....	.....		
COUCOU GRIS			.....	.....	.....		
ENGOULEVENT				.....	.....		
MARTINET NOIR (8)			.....	.....	.....		
TORCOL				.....	.....		
ALOUETTE LULU		.....	.....	.....	.....		
ALOUETTE DES CHAMPS (5)	H.....	.....	.....	.....	.....		
HIRONDELLE DE CHEMINEE		.....	.....	.....	.....		
HIRONDELLE DE FENETRE				.....	.....		
HIRONDELLE DE RIVAGE				.....	.....		
PIPIT DES ARBRES			.....	.....	.....		
PIPIT FARLOUSE (8)	(H).....	.....	.....	.....	.....		
BERGERONNETTE GRISE (4)	(H).....	.....	.....	.....	.....		
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX	(H)(5).....	.....	.....	.....	.....		
BERGERONNETTE PRINTANIERE		.....	.....	.....	.....		
PIE GRIECHE ECORCHEUR				.....	.....		
GRIVE MUSICIENNE (4)	H.....	.....	.....	.....	.....		
MERLE A PLASTRON (2)				.....	.....		
TRAQUET MOTTEUX				.....	.....		
TRAQUET PATRE		.....	.....	.....	.....		
TRAQUET TARIER				.....	.....		
ROUGEQUEUE A FRONT BLANC				.....	.....		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
ROUGEQUEUE NOIR		.....				
ROSSIGNOL				.....		
LOCUSTELLE TACHETEE				.....		---
ROUSSEROLLE EFFARVATTE				.....		---
ROUSSEROLLE VERDEROLLE				.....		---
HYPOLAIS ICTERINE				.....		---
HYPOLAIS POLYGLOTTE				.....		---
FAUVETTE A TETE NOIRE (9)	.....	(H)	.....			
FAUVETTE DES JARDINS				.....		---
FAUVETTE BABILLARDE				.....		---
FAUVETTE GRISETTE				.....		---
POUILLOT VELOCE (4)	.....	H	.....			
POUILLOT FITIS				.....		---
POUILLOT SIFFLEUR				.....		---
ROITELET TRIPLE BANDEAU	(10)	(H)	.....			
GOBEMOUCHE NOIR				.....		---
GOBEMOUCHE GRIS				.....		---
BRUANT DES ROSEAUX (9)	.....	(H)	.....			
CHARDONNERET (5)	.....	H	.....			
LINOTTE MELODIEUSE				.....		---
SERIN CINI (10)	.....	(H)	.....			
LORIOT				.....		---

\* Remarques

- (1) Un certain nombre d'espèces n'ont pas été reprises dans le tableau. Il s'agit principalement d'oiseaux d'eau peu fréquents dans nos régions. Le trait en pointillé indique des dates d'observation exceptionnelles/accidentelles ou éventuellement d'un hivernage possible. La mention "H" signifie que l'hivernage est possible dans nos régions ou "(H)" qu'il est exceptionnel chez nous mais pourtant noté ailleurs en Belgique. Pour ces cas particuliers, un bref commentaire est donné. Le trait plein simple indique des périodes de retour précoces. Le trait gras renseigne la période normale/habituelle de retour de la majorité des individus de l'espèce concernée.
- (2) Des observations de printemps sont assez rares mais régulières chaque année.
- (3) L'espèce niche à nouveau en Belgique. Le retour semble se produire dès la fin Mars. C'est maintenant un nicheur potentiel dans toute l'Ardenne jusqu'en Famenne.
- (4) L'hivernage est occasionnel pour quelques individus lorsque l'hiver est très doux.
- (5) Hivernage assez régulier (rare ou exceptionnel en Ardenne). Les oiseaux quittent nos régions seulement lors des grands froids ou lorsque la neige recouvre le sol.



- (6) Le passage est régulier jusqu'en Juin et recommence déjà à la fin de Juillet
- (7) Certains oiseaux estivent. Un cas de nidification récent s'est produit dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.
- (8) Le passage a lieu jusque courant Juin et recommence déjà en Juillet.  
La période "sans passage" est vraisemblablement très courte.
- (9) L'hivernage est exceptionnel pour nos régions mais plus régulier en Basse et Moyenne Belgique.
- (10) Un très petit nombre d'oiseaux hiverne en Basse et Moyenne Belgique.

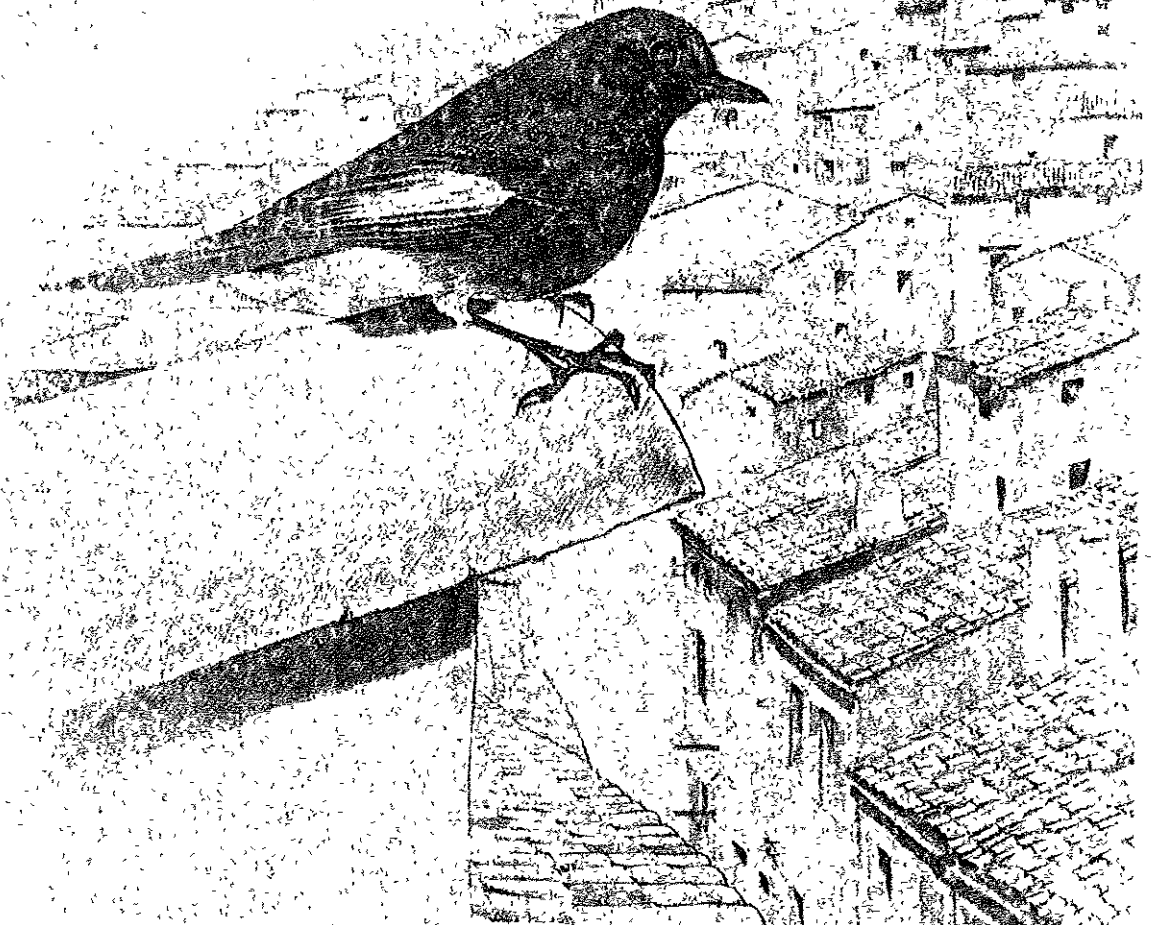
Références

LIPPENS/WILLE, 1972 : Atlas des Oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale,  
Lannooy/Tielt.

Diverses chroniques publiées dans la revue "AVES".

Observations personnelles.

Marc PAQUAY



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1990 DE L'A.S.B.L.  
LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

ANTOINE Marie-Madeleine - rue de Maissin, 122 - 6890 VILLANCE  
ARNOULD Albert - rue du Hableau, 32 - 5580 ROCHEFORT  
BERNAERT Claude - av. des Cerisiers, 14 - 7711 DOTTIGNIES  
BORN Hugues - rue Destrée, - 6000 CHARLEROI  
BOTIN Imelda - av. Atlantique, 86 - 1150 BRUXELLES  
CALLE Anne-Marie - rue de la Culée, 93 - 6927 RESTEIGNE  
CHABOTTEAU Fabienne - rue des Collires, 29 - 5580 HAN/LESSE  
CHANTEUX Pierre - Grand-place, 17 - 6880 BERTRIX  
COLLART Albert - rue d'Hubinne, 35 - 5360 HAMOIS  
COLLET Francis - av. de Fort-Mahon, 309M - 6920 WELLIN  
CORBEEL Sophie - Leuvensestraat, 127 - 1800 VILVOORDE  
DAVID Elise - rue de Lesterny, 22A - 6953 FORRIERES  
DAVID Michel - id.  
DANTINNE René - rue J. Musch, 23/34 - 4053 EMBOURG  
DE HEYN Georges - avenue Strénom, 57 - 1020 BRUXELLES  
DELVAUX DE FENFFE M.-Chr.- av. des 4-Bonniers, 86 1348 LOUVAIN-LA-N.  
DELVAUX DE FENFFE Michel - id.  
DEMANET Gérard - r. du Lion d'or, 17 - 6830 BOUILLON  
DEMBLON Charles - rue Rametenne, 17 - 5580 WAVREILLE  
DENS Paul - rue de la Chavée, 31 - 5575 VENCIMONT  
DICKER Raoul - Pinsamont, 46 - 6680 TILLET-SAINTE-ODE  
DICKER Tinda - id.  
DUPUIS Jacques - rue Saint-Urbain, 122H - 6927 TELLIN  
DURY Dominique - rue Africaine, 8 - 1050 BRUXELLES  
EVRARD Loulou - Au Tilleul, 113 - 6921 CHANLY  
EVRARD Marie - rue Fossés Fleuris, 16 - 5000 NAMUR  
EVRARD Maurice - Au Tilleul, 113 - 6921 CHANLY  
FLON Robert - rue de la Fenderie, 37 - 5530 YVOIR  
FLON Robert (Mme) - id.  
FLON Robert (2 enfants) - id.  
FRIX Fernand - de Villierslaan, 7 - 1700 DILBEEK  
GELIN Arlette - ch. des Aujes, 13 - BRIQUEMONT - MONT-GAUTHIER (5580)  
GELIN Paul - id.  
GERARD Emile - rue de Bomel, 111 - 5000 NAMUR  
GILLET Chantal - chauss. de Charleroi, 141/6 - 1060 BRUXELLES  
HENRICOT Colette - avenue Louise, 449/15 - 1050 BRUXELLES  
HERYGERS Denise - Ter Borchtlaan, 13 - 2650 EDEGEM  
HERYGERS Jozef - id.  
HERYGERS Philippe - id.  
HERYGERS Michel - Jan Sanderslaan, 43 - 2620 HEMIKSEM  
HUBAUX Bernard - rue J. Hazard, 17 - 6850 MERNY  
HUBAUX Christiane - id.  
IMBRECKX Etienne - rue des Falizes, 10 - 5580 ROCHEFORT  
LAMBEAU André - Clos du Vieux Moulin - 1410 WATERLOO  
LAMBEAU Nicole - id.  
LAMBERT Marc - rue de Lesterny, 7 - 6953 FORRIERES

LEBRUN Andrée - Wez de Bouillon, 80 - 6890 VILLANCE  
 LEBRUN Anne-Michèle - id.  
 LEBRUN Jean-Claude - id.  
 LEBRUN Pierre-Emmanuel - id.  
 LECOMTE Gérard - rue Coppin, 194 - 5100 JAMBES  
 LECOMTE Monique - id.  
 LIMBOURG Francine - Al'roue, 75 - 5921 CHANLY  
 LIMBOURG Pierre - id.  
 LOISEAU Monique - Scottons, 199A - 6929 HAUT-FAYS  
 LOISEAU Paul - id.  
 MABOGE Andrée - rue de Villance, 108 - 6890 LIBIN  
 MABOGE Pol - id.  
 MAREE Bruno - rue des Collires, 29 - 5580 HAN/LESSE  
 MELIGNON Louis - rue du Berger, 17 - 5580 ROCHEFORT  
 MELIGNON Nelly - id.  
 MORMONT Daniel - Vecpré, 1 - 6986 HALLEUX  
 MORMONT Francine - id.  
 PAQUAY Marc - rue des Marmozets, 1 - 5560 CIERGNON  
 PENNE Edgard - La Chavée - 6890 TRANSINNE  
 PENNE Maggy - id.  
 PETREZ Suzy - rue Grande, 41 - 5530 GODINNE  
 PIROT Paul - rue des Peupliers, 10 - 6840 NEUFCHATEAU  
 QUENNERY Marie-Claire - Petite rue, Porte Haute - 6900 MARGHE-EN-F.  
 SDN Jean-Luc - rue Fossés Fleuris, 16 - 5000 NAMUR  
 TIMPERMAN Michel - rue Baronne Lemonnier, 96 - 5580 LAVAUX-Ste-ANNE  
 VANDEN ABBEELE Francine - rue du Moulin, 50 - 6887 STRAIMONT  
 VANGOTTOM Danièle - rue Chopin, 9/3 - 1070 BRUXELLES  
 WEBER Jean-Pol - rue de Grupont - 6927 BURE

Sauf erreur ou omission que vous voudrez bien  
 signaler au secrétaire avant l'Assemblée pl.  
 =.

TABLE DES MATIERES (1990)

I. ACTIVITES GENERALES

		Pages
Sam. 20/1	Promenade aux environs d'AVE et Assemblée Générale de notre ASBL à AVE	1
Sam. 3/2	Géologie et géomorphologie à AMBLY	3
Sam. 17/2	Visite de la ville et du musée de LUXEMBOURG	4
Dim. 11/3	Repérage des anciens chemins autour de WELLIN (Wellin - Davédisse - Lomprez)	15
Sam. 28/4	Après le scrutin : réflexion sur notre Associa- tion à HAN/LESSE	19
Dim. 22/4	Description de quelques associations végétales à BELVAUX	23
Sam. 12/5	Découverte de biotopes particuliers de la vallée du Burnot (BIOUL)	45
Dim. 8/7	Promenade dans la vallée de l'Almache : GEMBES - DAVERDISSE	50
Sam. 21/7	Etude des plantes du bord des routes et des lieux rudéralisés : TELLIN - MIRWART - GRUPONT - BURE	57
Sam. 11/8	Réserve Naturelle du Vague des Gomhets (SUXY)	65
Dim. 16/9	La vallée de l'Almache, projet de gestion coordonné d'une grande entité d'espace naturel	70
Dim. 13/10	Les champignons de la Lesse ardennaise à REDU	72
Sam. 22/9	Sortie mycologique à HAID-HAVERSIN et CHEVETOGNE	77
Dim. 7/10	Mycologie en Famenne : HAN/LESSE et WAVREILLE	78
Dim. 28/10	Essai d'évaluation du paysage à SOHIER - FAYS- FAMENNE - LOMPRESZ	80
Sam. 17/11	Souper annuel des Natus à VILLANCE	83
Dim. 9/12	Balade dans la vallée de l'OUR	103
Sam. 10/11	Promenade à HAMERENNE - St-REMY	113

II. ACTIVITES DES EQUIPES

A. EQUIPE BOTANIQUE

Sam. 31/3	Recensement des anémones pulsatilles à RESTEIGNE	108
Sam. 29/4	Initiation aux fleurs printanières à RESTEIGNE	35
Sam. 19/5	Réserve de St-REMY et sites à <u>Orchis morio</u>	37
Sam. 9/6	Prospection à CUGNON - MORTEHAN - BERTRIX	59
Sam. 30/6	Prospection de zones humides à WELLIN	109
Sam. 4/8	Prospection de zones humides à REVOGNE - HONNAY	109
Sam. 20/10	Mycologie dans le Bois du Roptai à AVE	115

B. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Sam. 10/3	Nord de Wellin	6
Sam. 10/11	Promenade à HAMERENNE- St-REMY	113

C. EQUIPE MALACO-ENTOMOLOGIQUE

Dim. 18/3	De la Laide Fosse au Bois Niau	31
Dim. 13/5	Le Ry de la Planche (HAN/LESSE)	33
Mar. 15/8	La cluse du Ry d'Ave à HAN/LÉSSE	75
Sam. 29/9	Les tiennes calcaires d'EPRAVE	76
Dim. 21/10	Rapides de la Lesse à BELVAUX et vallée du Ry d'EN FAULE	86
Sam. 17/11	Thiers des Falizes à ROCHEFORT	87

D. EQUIPE GEO-SPELEOLOGIQUE

Dim. 25/3	Prospection spéléo : Noulaity - Hamerenne	31
Sam. 21/7	Spéléo dans le bassin du Ry d'Howisse	64

E. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Sam. 28/4	Journée de nettoyage, tri du matériel récolté en 1989	40
	Fouille au pignon nord de l'Ecole St-Joseph à WELLIN	97
	Fouille de la propriété Van Vyve à WELLIN	100
	Le village disparu de Marsolle à MIRWART	111

III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

	Bilan d'une année de défense de l'environnement à LIBIN	8
	L'accès en forêt	95

IV. DIVERS

	Les Centres de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH)	6
	Collecte d'informations ornithologiques	7
	Enquête sur l'ASBL "Les Naturalistes de la Haute-Lesse" (Résultats)	10
	(Synthèse)	19
	Site classé : les Etangs de LUCHY	41
	Recette du sirop de SUREAU	41
	Le GENEVRIER COMMUN, hôte des Pérées (Resteigne)	42
	Note orthographique : "gatte" ou "gade"?	55
	La GRANDE TRAVERSE DE L'ARDENNE	
	- Synthèse et esprit	55
	- 25/5 : Botassart - Carlsbourg	
	- 26/5 : Carlsbourg - Porcheresse	
	- 28/7 : Porcheresse - Transinne	
	- 29/7 : Transinne - Nassogne	
	- 22/12 : Nassogne - Saint-Hubert	107
	- 23/12 : Saint-Hubert - Sprimont	107

La JOURNEE DU PATRIMOINE	66
Un week-end sans voiture	68
Equipe malacologie ... et zone de protection spéciale "LESSE-ET-LOMME"	88
Recensement des gastéropodes terrestres au 31/12/90	90
INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1990	115
Fiche technique n° 72 Calendrier des retours de nos oiseaux migrateurs	
Liste des MEMBRES EFFECTIFS 1990	
TABLE DES MATIERES	125

